



NIGER

CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Mai 2012

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2011 au titre de l'article IV avec le Niger, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- **Rapport des services du FMI** sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV, établi par une équipe des services du FMI à l'issue d'entretiens avec les autorités nigériennes sur les politiques et la situation économiques, qui ont pris fin le 23 octobre 2011. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 16 novembre 2011. Les vues exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à celles du Conseil d'administration du FMI.
 - **Annexe d'information** préparée par le FMI.
 - **Analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
 - **Note d'information au public** (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration telles qu'exprimées le 2 décembre 2011 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a mis fin aux consultations au titre de l'article IV.
 - **Déclaration de l'Administrateur** pour le Niger.
- Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.
- **Évaluation ex post de la mise en œuvre de programmes sur longue période**
 - **Note d'information au public**

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington**



NIGER

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES

CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

16 novembre 2011

PRINCIPAUX THÈMES

Évolution de la situation économique. L'activité économique s'est remise des conséquences de la sécheresse de 2009 et du coup d'État de février 2010. En dépit des retombées de la crise libyenne, la croissance du PIB pourrait atteindre près de 4 % en 2011. Grâce à l'excellente récolte de 2010, l'inflation reste bien maîtrisée.

Perspectives à moyen terme. Les perspectives à moyen terme sont favorables eu égard aux richesses minières. Avec l'exploitation d'un nouveau projet pétrolier, le Niger devrait devenir exportateur net de produits pétroliers en 2012. Par ailleurs, la poursuite des investissements miniers devrait permettre de doubler la production d'uranium d'ici 2016. Les recettes liées aux ressources naturelles devraient gagner 3½ points de PIB entre 2011 et 2016.

Stratégie de développement. Le gouvernement a adopté un plan ambitieux fondé sur l'emploi des recettes pétrolières et minières pour financer l'investissement dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation. Les services du FMI ont souligné qu'il fallait redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires et attirer plus d'investissements générateurs d'emplois dans les secteurs autres que celui des ressources naturelles.

Gestion des ressources naturelles. En dépendant plus des recettes liées aux ressources naturelles le Niger risque d'être plus vulnérable aux fluctuations des cours des matières premières, ce qui s'ajouterait à sa sensibilité déjà forte aux chocs climatiques. Les services du FMI ont examiné avec les autorités plusieurs options de politique budgétaire à moyen terme destinées à lisser les dépenses et à renforcer la capacité de résistance aux chocs exogènes.

Cadre budgétaire pour 2012. Les services du FMI ont examiné avec les autorités l'élaboration d'un cadre budgétaire pour 2012 qui accorde une marge substantielle pour accroître l'investissement public tout en préservant une position budgétaire solide. Le budget de 2012 est actuellement à l'examen à Niamey et les autorités estiment que le budget finalement approuvé sera globalement conforme aux grandes lignes énoncées dans le présent rapport.

Viabilité de la dette. En raison de la récente participation de l'État au financement de projets pétroliers et miniers, le risque de surendettement du Niger est passé de faible à modéré.

Approuvé par
Seán Nolan et
Thomas Dorsey

Les entretiens ont eu lieu à Niamey du 17 au 28 août, et à Washington du 20 au 23 octobre. L'équipe des services du FMI était composée de MM. Harmsen (chef de mission) et Zejan, et de M^{mes} Mira et Bova (tous du Département Afrique).

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE	4
II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVE À MOYEN TERME	5
A. Évolution de la situation en 2010 et 2011	5
B. Perspectives à moyen terme	7
III. ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	10
A. Croissance économique solidaire, diversification et création d'emplois	10
B. Stratégie budgétaire face aux chocs exogènes	11
C. Renforcement de la gestion des projets pétroliers et miniers	12
D. Cadre budgétaire pour 2012 et le moyen terme	14
E. Renforcement du processus budgétaire et de la mobilisation des recettes	15
F. Maintien de la viabilité de la dette	16
G. Renforcement du secteur financier	17
IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	18
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009-16	20
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2009-16	21
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2009-16	22
3. Balance des paiements, 2009—16	23
4. Situation monétaire, 2009-16	24
5. Objectifs du Millénaire pour le développement	25
GRAPHIQUES	
1. Principaux aspects de l'évolution de la situation économique, 2008-11	6
2. Évolution de la situation budgétaire, 2009-11	8
3. Moyen terme, 2011-16	9

ENCADRÉS

1. État d'avancement des principales recommandations des consultations de 2008 _____ 4
2. Projets de grande envergure au Niger _____ 9
3. Nouveaux projets : dispositions financières et modalités de financement _____ 13

APPENDICES

- I—Évaluation de la compétitivité du Niger _____ 26
- II—Facteurs de diversification soutenue : état des lieux _____ 32
- III—Nouvelles projections à moyen et long terme _____ 35

I. CONTEXTE

1. Le programme triennal du Niger appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) est arrivé à expiration en juin 2011. La mise en œuvre du programme avait été initialement satisfaisante, mais elle fut interrompue par le coup d'État militaire de février 2010. Suite à la reconnaissance officielle du gouvernement de transition en septembre 2010, les services du FMI ont repris leurs activités normales auprès des autorités, mais les efforts consentis pour achever les revues ultérieures du programme FEC se sont heurtées à une situation politique complexe. Les relations avec les bailleurs de fonds ont commencé à se normaliser à la fin 2010.

2. Un gouvernement démocratiquement élu est entré en fonction en avril 2011. Le nouveau gouvernement a défini comme prioritaire une démarche résolue dans l'accélération du développement économique, la lutte contre les menaces sécuritaires grandissantes dans la région et contre la corruption, et l'amélioration de la gouvernance dans le secteur minier. Il a manifesté sa ferme volonté de conclure un nouvel accord au titre de la FEC.

3. Les dernières consultations au titre de l'article IV avaient eu lieu en décembre 2008. L'encadré 1 résume la suite donnée aux recommandations.

Encadré 1. État d'avancement de la mise en application des recommandations des consultations de 2008

Lors des consultations de décembre 2008 au titre de l'article IV, les entretiens de politique générale se sont centrés sur les perspectives de croissance à moyen terme, l'impact d'une expansion éventuelle de l'aide et les retombées de la crise financière. S'agissant des recommandations particulières :

- Les autorités ont avancé dans l'amélioration de la gestion des finances publiques. Conformément aux recommandations des services du FMI, elles ont commencé à élaborer la loi de finances dans un cadre budgétaire à moyen terme aligné sur les priorités du DSRP. Elles ont en outre amélioré le processus de préparation et d'exécution du budget.
- Des mesures ont été adoptées pour améliorer le climat des affaires, avec notamment la réduction des droits applicables à la création d'entreprises. Les autorités ont également réduit le taux d'imposition des bénéfices de 35 à 30 %.
- La gestion de la dette a été renforcée grâce à la préparation d'analyses périodiques des emprunts récemment contractés et des perspectives en la matière.
- Les services du FMI ont recommandé aux autorités de se préparer à relever les prix des carburants à la pompe au cas où cela se révélerait nécessaire pour protéger les recettes. Le gouvernement a donné suite à ces recommandations en 2010 et 2011, mais les prix ont cessé d'être ajustés en septembre 2011.
- À l'époque, les autorités s'étaient engagées à faire en sorte que la vente de pétrole à la nouvelle raffinerie (Soraz) et la vente de produits raffinés s'effectuent à des conditions commerciales.

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

A. Évolution de la situation en 2010 et 2011

4. Après une année de graves pénuries alimentaires et de stagnation de la croissance, l'activité a vite rebondi au second semestre 2010 grâce à une excellente récolte et à l'expansion des échanges et des transports liés à l'agriculture. Pour toute l'année, la croissance du PIB a atteint 8 %, après avoir accusé une contraction de près de 1 % en 2009. Les investissements dans un projet pétrolier et de nouvelles mines d'uranium ont aussi contribué à la reprise (graphique 1 et tableau 1).

5. Malgré les retombées de la crise libyenne, la croissance est restée forte au premier semestre 2011. L'expansion de l'activité minière, des échanges et des services a compensé l'impact du repli des envois de fonds causé par le retour de dizaines de milliers de travailleurs nigériens qui avaient émigré en Libye. Bien que d'après les projections la production agricole de 2011 soit nettement inférieure aux résultats obtenus en 2010 grâce aux récoltes exceptionnelles, la croissance du PIB pourrait tout de même atteindre près de 4 % en 2011. Malgré des récoltes décevantes dans certaines régions du pays ces derniers mois, l'impact de la montée des prix internationaux des aliments sur l'inflation est resté modeste (graphique 1).

6. En 2010 les résultats budgétaires ont été globalement conformes aux prévisions, le déficit de base atteignant les 3 % du PIB¹.

¹ Le solde budgétaire de base équivaut aux recettes intérieures moins les dépenses (à l'exclusion des

(continued)

Les recettes ont progressé grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et au renforcement du civisme fiscal, tandis que par ailleurs les dépenses totales sont restées conformes aux objectifs du programme. Cependant, la composition des dépenses a souffert d'une augmentation des crédits liés aux subventions mal ciblées au prix des carburants (graphique 2 et tableaux 2a et 2b).

7. L'exécution du budget a continué d'être satisfaisante jusqu'à fin août 2011, les recettes ayant dépassé les objectifs et les dépenses étant restées conformes aux projections. En mai 2011, le gouvernement nouvellement élu a adopté une loi de finances rectificative visant un déficit budgétaire de base de 4 % du PIB. Vu les tendances actuelles, cet objectif devrait en principe être atteint. Dans le budget rectificatif, le gouvernement s'engage à supprimer graduellement les subventions aux carburants d'ici 2012. Depuis juin 2011, d'importants progrès ont été réalisés pour réduire les crédits de subvention.

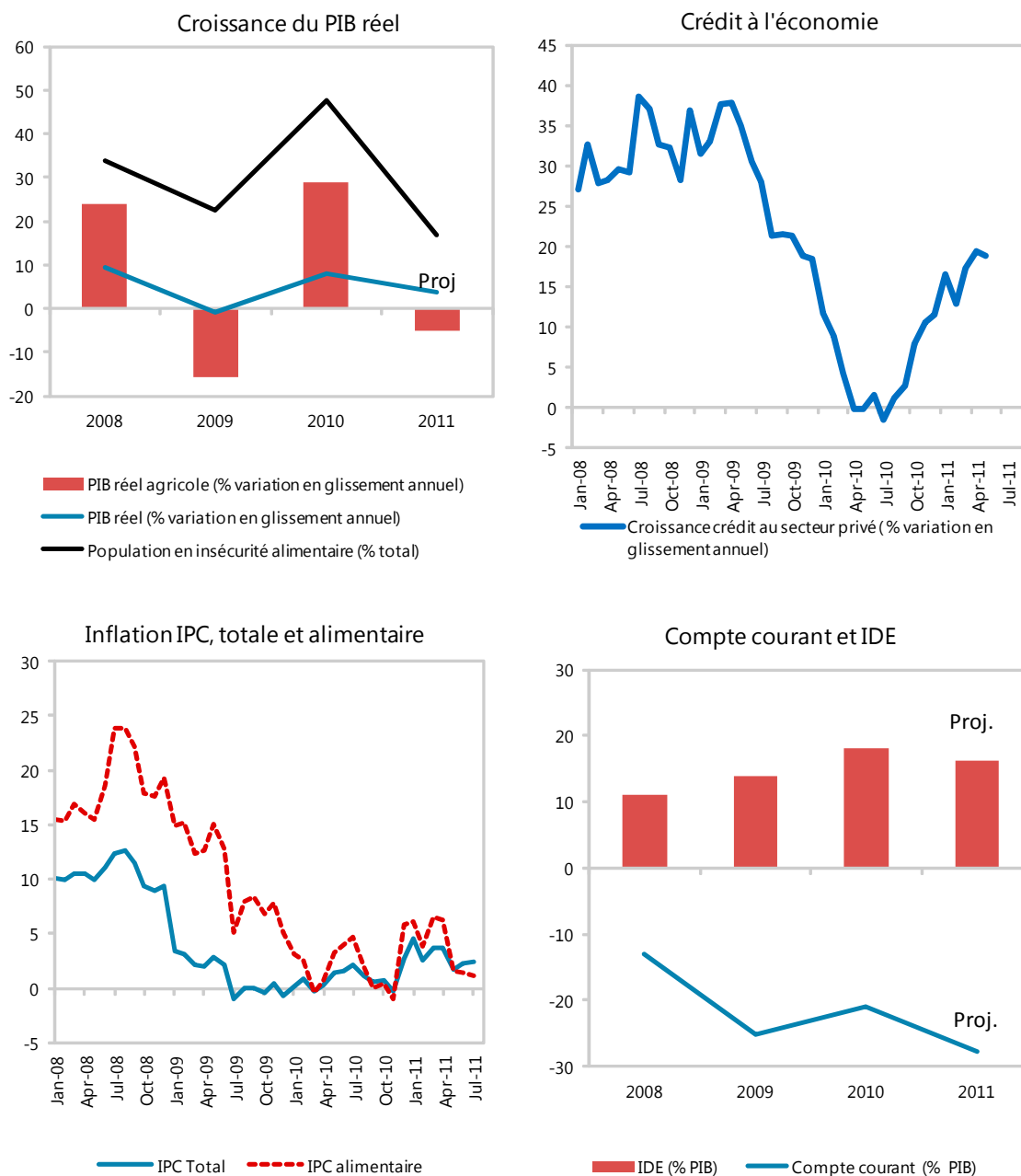
8. Il ressort des estimations des services du FMI, basées sur les méthodologies du groupe consultatif sur les taux de change (CGER), que le taux de change effectif réel (TCER) est conforme aux fondamentaux (appendice I). Le TCER s'est déprécié d'environ 7 % en 2010 (moyenne annuelle), principalement du fait d'une dépréciation du taux de change effectif

dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures).

nominal. La compétitivité extérieure du pays souffre toutefois dans une grande mesure de

facteurs autres que les prix, et notamment de la faiblesse du climat des affaires.

Graphique 1. Niger : Principaux aspects de l'évolution de la situation économique, 2008-11



Sources : autorités nationales, et estimations des services du FMI.

9. Le Niger satisfait la plupart des critères de convergence de l'UEMOA. Il ne remplit pas les objectifs liés au déficit des transactions courantes et au déficit budgétaire de base, encore que ces deux soldes soient viables compte tenu du volume de l'aide extérieure et, dans le cas du solde des transactions courantes, des entrées d'IDE. Il ne tient pas non plus l'objectif de recettes fiscales (tableau texte 1).

10. Les autorités ont avancé considérablement dans la mise en œuvre de leur programme de réformes depuis le milieu de 2010. Après quelques retards initiaux, les autorités ont entrepris de renforcer la gestion des finances publiques, la planification budgétaire et la gestion de la dette, et de renforcer la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Tableau texte 1. Niger : Critères de convergence de l'UEMOA, 2010–12				
	Critère	2010	2011	2012
		Est.	Proj.	Budget
Critères primaires		(Ratios en pourcentage)		
Solde budgétaire de base/PIB	≥ 0	-3,0	-4,0	-0,7
Inflation (pourcentage de variation annuelle moyen)	≤ 3	0,9	3,7	2
Dette totale nominale/PIB	≤ 70	24,5	32,1	32,3
Accumulation d'arriérés intérieurs (milliards FCFA)	≤ 0	-12,4	-10	-10
Accumulation d'arriérés extérieurs (milliard FCFA)	≤ 0	0,0	0,0	0,0
Critères secondaires				
Salaires/recettes fiscales	≤ 35	28,5	30,4	24,7
Investissements financés sur ressources intérieures/recettes fiscales	≥ 20	27,6	20,8	37,9
Solde courant hors transferts officiels courants/PIB	≤ 5	-26,9	-27	-29,7
Recettes fiscales/PIB	≥ 17	13,3	14,4	16,6

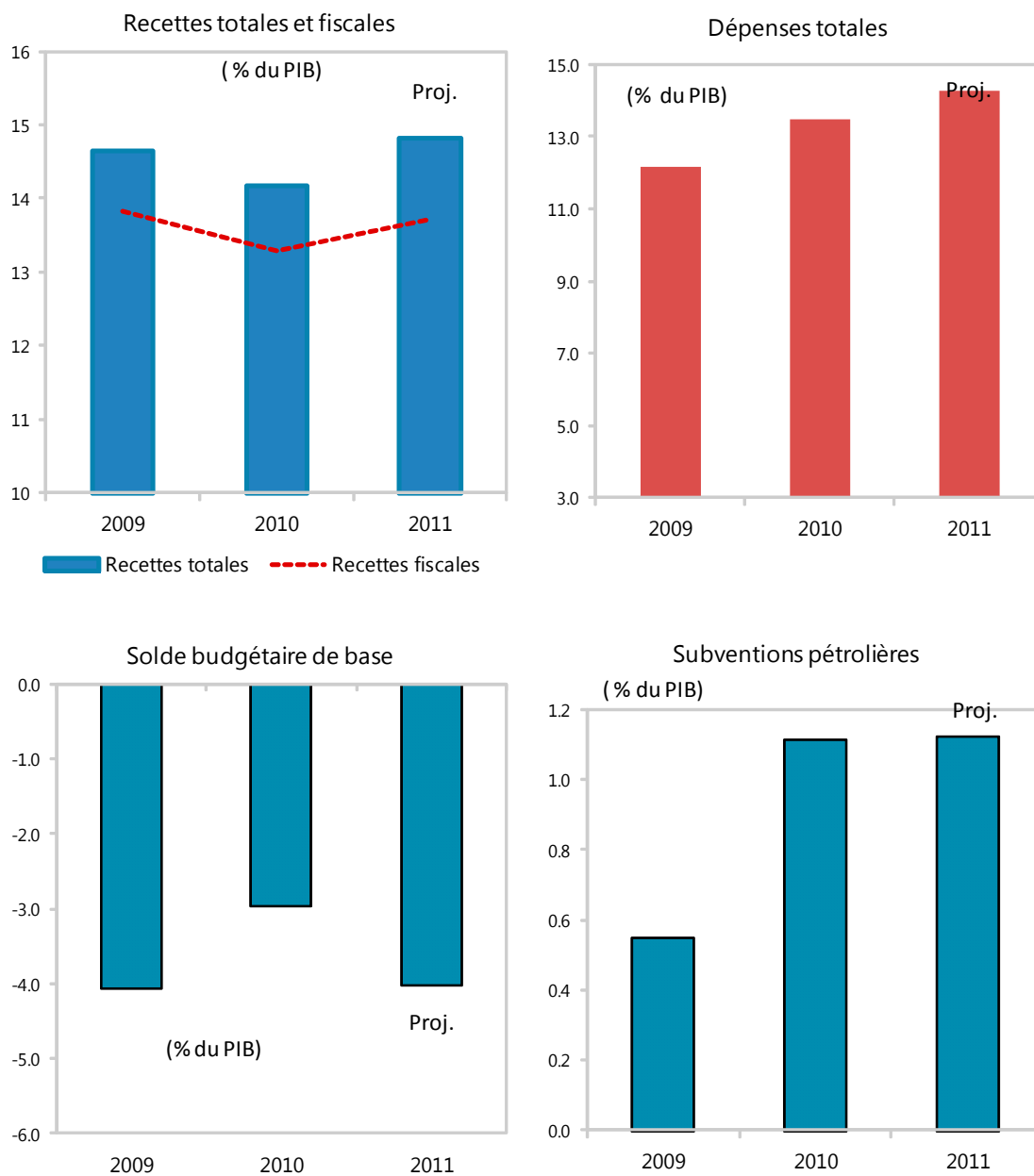
Sources: autorités nigériennes; et estimations et projections des services du FMI.

B. Perspectives à moyen terme

11. Grâce aux investissements dans les secteurs pétrolier et minier les perspectives à moyen terme sont favorables. Une nouvelle mine d'uranium, de taille relativement modeste, est entrée en service en 2011. Deux autres gros projets devraient devenir opérationnels durant les années à venir : un projet pétrolier intégré (avec gisement et

raffinerie) en 2012; et une nouvelle mine d'uranium en 2014 (encadré 2). En conséquence, les exportations pétrolières et minières devraient tripler entre 2010 et 2016, tandis que les recettes publiques totales tirées des ressources naturelles devraient s'accroître d'environ 3½ % du PIB (graphique 3 et tableaux 2a et 2b).

Graphique 2. Niger : Évolution de la situation budgétaire, 2009–11



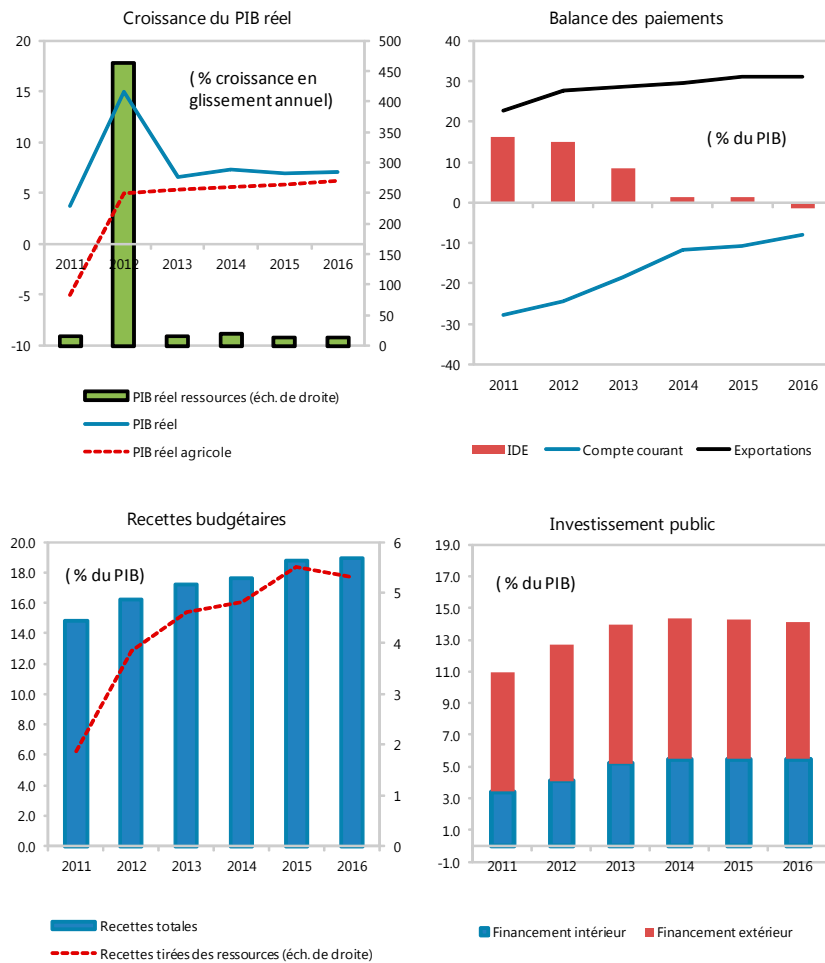
Sources : autorités nationales, et estimations des services du FMI.

Encadré 2. Projets de grande envergure au Niger

Uranium : La nouvelle mine d'uranium d'Azelik, mise en valeur avec un investisseur chinois, est entrée en service en 2011. Elle devrait atteindre une capacité de production maximale de 700 tonnes par an en 2012. La nouvelle mine d'Imouraren, mise en valeur avec un investisseur français, atteindra sa capacité de production maximale de 5000 tonnes par an en 2016, soit le double de la production totale actuelle.

Projet pétrolier intégré d'Agadem : Le Niger commencera à produire du pétrole en 2012. Le projet, élaboré en collaboration avec un investisseur chinois, comprend la mise en valeur du gisement d'Agadem, une raffinerie à Zinder et un oléoduc de 460 km reliant les deux sites. Le gisement a une capacité de production estimée à 20 000 barils par jour, qui sera vendue exclusivement à la raffinerie. Un tiers de la production de la raffinerie sera commercialisé sur le marché intérieur par la compagnie pétrolière publique SONIDEP, et le reste sera exporté. Le gisement devrait vraisemblablement produire plus de brut, qui serait exporté.

Graphique 3. Niger : Moyen terme, 2011–16



Sources : autorités nationales, et estimations des services du FMI.

12. Avec la prochaine entrée en service du complexe pétrolier, la croissance du PIB réel pourrait atteindre 14 % en 2012. À supposer que la récolte soit normale, l'activité économique dans les secteurs autres que ceux des ressources naturelles devrait connaître une expansion d'environ 6 % en 2012 et se maintenir à des niveaux élevés à moyen terme (tableau 1). Grâce à l'expansion des exportations de ressources naturelles, le déficit courant devrait diminuer durant les années à

venir, passant d'environ 27½ % du PIB en 2011 à 10½ % en 2016. L'inflation devrait continuer d'être bien maîtrisée.

13. Plusieurs risques pèsent sur les perspectives du Niger. Le pays est très vulnérable aux chocs exogènes, y compris aux crises alimentaires récurrentes d'origine climatique et aux fluctuations des prix des matières premières. La détérioration de la situation sécuritaire dans la région représente un autre facteur de risque.

III. ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Les entretiens de politique générale avec les autorités se sont centrés sur les thèmes suivants : i) promotion d'une croissance économique solidaire, diversification et création d'emplois; ii) élaboration d'une stratégie budgétaire pour faire face aux chocs exogènes; iii) gestion des ressources naturelles, y compris politique tarifaire dans le secteur pétrolier; iv) élaboration d'un cadre budgétaire pour 2012 et les exercices suivants; v) renforcement de l'exécution budgétaire et de la mobilisation des recettes; vi) maintien de la viabilité de la dette; et vii) renforcement du secteur financier.

A. Croissance économique solidaire, diversification et création d'emplois

14. Le Niger doit relever de redoutables défis sur le front du développement (tableau 5). Avec un PIB par habitant de 381 dollars, plus de 40 % de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour. Le secteur primaire, la principale locomotive de l'économie, subit des chocs climatiques fréquents — sécheresses notamment — sources d'insécurité alimentaire. La rapidité de la croissance démographique et l'instabilité grandissante en Afrique du Nord compliquent la mise en œuvre d'une stratégie de développement à long terme.

aider à promouvoir une croissance durable et solidaire. En 2011, le gouvernement a adopté un plan de développement à moyen terme ambitieux, qui prévoit notamment des augmentations substantielles des investissements dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation pour porter le taux de croissance annuel du Niger à au moins 7 %. Conscientes de ce que la sécurité publique revêt une importance cruciale pour le développement économique, les autorités redoublent également d'efforts pour faire face aux menaces grandissantes qui pèsent sur la sécurité dans la région.

15. L'augmentation des recettes pétrolières et minières sera vitale pour le développement du Niger. Si elles sont utilisées à bon escient, ces ressources pourront

16. Les services du FMI saluent la stratégie de croissance énoncée dans le programme de développement des

autorités, mais soulignent qu'il faut accorder une plus grande attention aux politiques destinées à améliorer le climat des affaires. En dehors des secteurs liés aux ressources naturelles, l'investissement privé est très faible. Le rapport Doing Business de la Banque mondiale pour 2011 signale plusieurs domaines où des réformes fondamentales sont nécessaires pour que le Niger puisse attirer davantage d'investissements. On citera notamment le renforcement du système judiciaire et la lutte contre la corruption, la simplification de la réglementation des

entreprises et des procédures du commerce extérieur, et l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscale et douanière (appendices I et II).

17. Les autorités reconnaissent qu'elles doivent redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires. Elles ont souligné que bon nombre d'éléments de leur plan de développement — dont les investissements en infrastructures — contribueraient à améliorer le climat des affaires, mais elles admettent que cette question doit recevoir une plus grande attention.

B. Stratégie budgétaire face aux chocs exogènes

18. Pour faire face aux vulnérabilités que connaît le Niger, les services du FMI ont proposé aux autorités d'envisager la création d'une réserve budgétaire lorsque que les investissements miniers auront été achevés. Ce type de réserve aiderait les autorités à stabiliser les dépenses publiques et l'activité économique à moyen terme, et à atténuer les retombées négatives des chocs sur l'emploi, la pauvreté et d'autres indicateurs sociaux.

19. Les services du FMI ont examiné plusieurs options pour ce type de marge de manœuvre budgétaire. L'une d'entre elles consisterait à estimer le coût qu'il faudrait encourir pour faire face à une crise alimentaire grave et à constituer un fonds qui permettrait de couvrir une partie des besoins de financement. Vu les besoins de financement occasionnés par la famine de 2010, qui selon les estimations préliminaires se situaient à 100 milliards FCFA, les autorités pourraient envisager d'accumuler une réserve de 20 milliards FCFA chaque année (environ ½ % du PIB) et d'évoluer progressivement vers un

objectif donné. Cette réserve pourrait servir à absorber les chocs (principalement crise alimentaire, mais également autres chocs). Une fois les difficultés surmontées, le fonds serait reconstitué à partir de ressources supplémentaires, à un rythme qui dépendrait du niveau initial. Une deuxième option consisterait à formuler le budget en tenant compte d'une moyenne mobile des recettes passées tirées du pétrole et de l'uranium. Lorsque les recettes effectives provenant des ressources naturelles dépasseraient le niveau de référence, l'excédent serait épargné. Des tirages seraient permis lorsque les recettes effectives seraient inférieures à ce seuil de référence. Une règle spécifique d'accumulation et de retrait pourrait s'appuyer sur un ciblage du solde hors ressources naturelles.

20. Bien que les autorités aient reconnu avoir besoin de renforcer leur capacité à réagir aux imprévus, elles ont souligné que les besoins de financement liés à leur stratégie de développement étaient considérables. Elles ont fait savoir que la création d'une marge de manœuvre

budgétaire pourrait être difficile compte tenu de la nécessité d'accroître les investissements publics et les crédits affectés aux programmes sociaux. Les services du FMI sont d'avis que, vu la croissance rapide des recettes provenant des ressources naturelles durant les années à

venir, la création d'une marge de manœuvre budgétaire ne devrait pas être incompatible avec des augmentations substantielles des investissements publics et des dépenses sociales.

C. Renforcement de la gestion des projets pétroliers et miniers

21. Le Niger a accompli d'importants progrès dans le renforcement de la transparence du secteur des ressources naturelles. La nouvelle Constitution adoptée en 2010 exige que tous les contrats d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles soient rendus publics, de même que les paiements effectués à l'État. Le Niger a récemment été déclaré étant en conformité avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

22. Le développement des secteurs pétrolier et minier ouvre des perspectives mais présente aussi des risques, ne serait-ce que parce que l'État est directement impliqué dans tous les projets. Outre son implication directe en qualité d'actionnaire, l'État assume également des risques du fait de la récente garantie de 40 % d'un prêt de 880 millions de dollars (environ 5 % du PIB) consenti à la raffinerie de pétrole (Soraz), proportionnelle à la participation de l'État au capital de la société. L'État a également pris en charge un prêt de 650 millions de yuan (1½ % du PIB) pour la mine d'uranium qui est entré en service en 2011 (encadré 3).

23. Les services du FMI engagent les autorités à renforcer le contrôle des secteurs pétrolier et minier. Ils recommandent notamment de renforcer le fonctionnement du comité interministériel de pilotage et d'évaluation pour les secteurs pétrolier et minier, mis sur pied en 2010 pour

approfondir l'analyse des projets et veiller à la cohérence des interventions de l'État dans ce domaine. Les autorités ont convenu qu'il était nécessaire de renforcer le suivi et le contrôle du secteur minier. Elles ont demandé une grande assistance technique pour renforcer leurs capacités. Cette assistance pourrait être fournie dans le cadre du fonds fiduciaire spécialisé à l'appui de la gestion des ressources naturelles, auquel le Niger est admissible.

24. Les services du FMI ont recommandé aux autorités d'examiner attentivement leur participation financière à de futurs projets. Une prise de participation au capital n'est pas nécessaire pour assurer le suivi efficace des projets. Celui-ci peut aussi prendre la forme d'un contrôle réglementaire, comme par exemple une supervision approfondie de la part du comité interministériel de pilotage et d'évaluation, ou des exigences visant à maintenir la communication d'informations suffisante. Un régime financier approprié permettrait à l'État d'obtenir une part équitable des recettes sans avoir à assumer les risques liés à une participation aux projets.

25. En octobre 2011, les autorités ont conclu une convention avec l'investisseur étranger du secteur pétrolier sur la tarification du brut destiné à la raffinerie et des produits raffinés. Afin de pouvoir faire profiter aux consommateurs nationaux des avantages de la nouvelle production de

pétrole, sous la forme de prix à la pompe plus bas, la convention prévoit des prix ex-raffinerie d'environ 14 à 17 % inférieurs aux prix d'importation. La viabilité financière de la raffinerie s'appuie sur une réduction analogue du prix de transfert du brut. Les services du FMI ont indiqué que la structure tarifaire convenue aurait pour effet de réduire les recettes que l'État tirera du projet pétrolier, et qu'elle présente des risques d'exportation

informelle des produits pétroliers vers les pays voisins où les prix à la pompe sont supérieurs. Eu égard à un niveau de production pour l'exportation supérieure à la consommation nationale, les services du FMI encouragent les autorités à parachever les contrats d'exportation dans les plus brefs délais.

Encadré 3. Nouveaux projets : dispositions financières et modalités de financement

Uranium

Recettes de l'État. L'État percevra des redevances, des impôts sur les sociétés, des droits miniers et des dividendes en qualité d'actionnaire dans les nouvelles entreprises minières.

Financement. L'Exim Bank chinoise a consenti à l'État un prêt de 650 millions de yuan pour le financement de la participation de l'État (33 %) aux coûts de capital de la mine d'Azelik. Le prêt est assorti d'un taux d'intérêt de 1 %, d'un différé d'amortissement de 5 ans et d'une échéance de 15 ans.

La mine d'Imouraren devrait recevoir un financement de 1,4 milliard d'euros d'une filiale d'Areva, couvrant la totalité de l'investissement en capital dans la mine. Le prêt devrait avoir un taux d'intérêt d'Euribor de +4.5 %.

Pétrole

Recettes de l'État. L'État recevra, au titre des activités d'amont et d'oléoduc, une part du *profit oil* (censée couvrir les obligations au titre de l'impôt sur les sociétés) et une part additionnelle du *profit oil* et du *cost oil*, au titre de sa participation de 15 % au capital. L'État doit recevoir 40 % des dividendes de la raffinerie de Zinder. Il a également reçu une prime de signature de 300 millions de dollars en 2008. La raffinerie de Zinder bénéficie d'une exonération fiscale de 10 ans conforme au régime fiscal du Niger applicable aux grands projets.

Financement. La part de l'État au coût total en capital de la mise en valeur du gisement et de l'oléoduc a été financée par le partenaire chinois. À compter de 2012, l'État renoncera à sa part du *cost oil* pour rembourser ce financement. Cette formule de *carried interest* est assortie d'un taux d'intérêt annuel de Libor+3.5 %.

S'agissant de la raffinerie de Zinder, les premiers 100 millions de dollars ont été décaissés en 2009. L'État a apporté 40 millions de dollars à partir de ses ressources budgétaires et le partenaire chinois les 60 millions restants. En outre, le partenaire chinois a accordé un prêt de 880 millions de dollars à la raffinerie, dont 40 % (352 millions de dollars) étaient garantis par l'État.

Barrage de Kandaji

Recettes de l'État. Aucune recette directe n'est attendue

Financement. Plusieurs organismes multilatéraux de prêt ont participé au financement concessionnel en faveur du barrage de Kandaji, conjointement avec l'État. Celui-ci a pour l'instant couvert 27 % des besoins de financement initialement définis pour la première phase du projet (367 millions de dollars).

D. Cadre budgétaire pour 2012 et à moyen terme

26. Lors de la mission d'août, les services du FMI ont proposé un cadre budgétaire à moyen terme propre à dégager la marge nécessaire pour accroître les dépenses en faveur du développement tout en préservant la viabilité de la dette.

L'augmentation escomptée des recettes tirées des ressources naturelles durant les années à venir permettrait au gouvernement de maintenir le déficit budgétaire de base en dessous de 1½ % du PIB en 2012–15, et de dégager de modestes excédents après 2016, date à laquelle la nouvelle mine d'uranium d'Imouraren sera devenue entièrement opérationnelle. Le cadre prévoit par ailleurs une augmentation soutenue des investissements publics et des dépenses sociales, en tenant compte des contraintes de capacité administrative du Niger.

27. Début octobre, le gouvernement a déposé au Parlement un projet de loi de finances pour 2012 nettement plus expansionniste que ce qui avait été examiné dans le cadre budgétaire.

La proposition de budget prévoit une augmentation des dépenses de 61 % par rapport à 2011, et un creusement du solde budgétaire de base à 5½ % du PIB. Les autorités ont expliqué que la forte augmentation des dépenses et des déficits se justifiait par les besoins de développement du Niger. Les services du FMI ont signalé que les projections de recettes à la base de l'augmentation des dépenses étaient trop optimistes et que le financement extérieur projeté n'allait pas suffire à combler le déficit.

28. Fin octobre, lors d'une nouvelle série de discussions, les autorités ont convenu de

suivre l'avis des services du FMI sur une proposition de révision de la loi de finances pour 2012 globalement conforme au cadre proposé en août. La proposition de loi de finances révisée a ensuite été déposée au Parlement en remplacement de la proposition initiale. L'un des principaux objectifs pour 2012 consiste à conforter les soldes de liquidités de l'État pour lui permettre de mieux résister aux chocs exogènes et pour contribuer à une bonne exécution du budget. Afin de pouvoir dégager une augmentation des soldes de liquidités de 20 milliards FCFA, le déficit budgétaire de base sera maintenu en dessous de ¾ % du PIB en 2012.

29. Les recettes publiques devraient s'accroître d'environ 2½ points de pourcentage du PIB, à près de 17½ % en 2012. Cette amélioration s'explique par l'augmentation des recettes tirées des ressources naturelles et de divers taux d'imposition, par l'expiration de certaines exonérations et par la poursuite du renforcement des administrations fiscale et douanière.

30. Les perspectives favorables en matière de recettes dégagent une marge de manœuvre considérable pour accroître les dépenses à l'appui du développement. Pour pouvoir accroître les crédits en faveur du développement, le gouvernement entend mettre fin aux subventions aux prix des carburants en janvier 2012. Le budget envisage le doublement, par rapport à 2011, des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures.

E. Renforcement du processus budgétaire et de la mobilisation des recettes

Préparation et exécution du budget

31. Les services du FMI saluent les progrès enregistrés dans le renforcement des processus budgétaires durant ces dernières années. Ils ont examiné avec les autorités les réformes prioritaires suivantes :

- *Planification à moyen terme.* Pour mieux aligner le budget sur les priorités de développement, un cadre budgétaire à moyen terme couvrant la période 2011-13 a servi de guide à la préparation du budget de 2011. Les méthodes appliquées au calcul des projections de recettes et à la définition des projets financés à partir de ressources extérieures pourraient être améliorées, et le coût des programmes pourrait être mieux aligné sur le cadre de dépenses à moyen terme.
- *Exécution du budget.* Les autorités ont accompli des progrès considérables durant ces dernières années pour réduire les retards dans le déblocage des crédits budgétaires. Les services du FMI les encouragent à éviter des retards en 2012 en établissant un plan d'engagements trimestriel qui tienne compte de la saisonnalité des dépenses et des marchés envisagés par les ministères dépensiers. Au cours de l'exercice, les projections trimestrielles devraient être ajustées à intervalles mensuels, et étroitement alignées sur les plans de trésorerie trimestriels. En outre, il importe de simplifier la chaîne des dépenses et de limiter le recours aux procédures exceptionnelles. La distinction entre les phases administrative et comptable de la

chaîne des dépenses pourrait être davantage renforcée, et les services du FMI ont encouragé les autorités à continuer d'améliorer le suivi des flux de dépenses, afin de réduire les délais nécessaires à la préparation d'un tableau des opérations financières de l'État (TOFE) mensuel. Les services du FMI ont signalé qu'il fallait continuer d'avancer dans le partage, entre les services du budget et les services du Trésor, des informations en temps réel sur l'exécution du budget.

- *Gestion de trésorerie.* Les services du FMI encouragent les autorités à établir un plan de trésorerie trimestriel pour 2012 et à mettre à jour ce plan à intervalles mensuels. En outre, afin de faciliter une gestion plus rapprochée de la trésorerie, il importera de réduire le grand nombre de comptes que l'État détient auprès des banques commerciales, et d'entamer le processus de création d'un compte unique du Trésor.

32. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de progresser davantage dans ces domaines. Elles ont confirmé leur intention de poursuivre le renforcement de la planification budgétaire à moyen terme et ont précisé avoir pris des mesures pour veiller à ce que le budget de 2012 soit exécuté à partir de plans trimestriels d'engagements et de trésorerie réalistes. Elles ont par ailleurs bien avancé dans l'amélioration du suivi des flux de dépenses.

Réforme fiscale et renforcement de l'administration des recettes

33. Durant ces dernières années, le Niger a accompli d'importants progrès dans le renforcement des recettes intérieures.

La poursuite du renforcement des administrations fiscale et douanière continue d'être une priorité fondamentale pour les autorités, ainsi que le montrent la consolidation, en 2011, de la collaboration entre les organismes de recouvrement, et le déploiement de technologies modernes au sein de l'administration douanière. Les services du FMI ont examiné avec les autorités plusieurs autres mesures destinées à accroître la mobilisation de recettes, et notamment l'amélioration de l'audit des entreprises (y compris dans le secteur des ressources naturelles), l'application plus stricte des contrôles sur les exonérations statutaires et les remboursements de TVA, et la modernisation de la gestion des risques dans les administrations fiscale et douanière. Les services du FMI encouragent les autorités à mettre strictement en application les textes qui exigent l'approbation préalable du ministre des finances à toute exonération.

34. Les services du FMI saluent le dépôt au Parlement d'un nouveau code des impôts, lequel constitue un important pas en avant. Dans une perspective à court terme, les services du FMI ont examiné avec les autorités plusieurs mesures envisageables pour améliorer le système fiscal :

- *limiter le champ des exonérations au titre du code des investissements.* D'après les projections, les exonérations accordées en 2011 devraient totaliser 149 milliards FCFA (5 % du PIB), pour la plupart liées au code des investissements. Une récente analyse réalisée par le Département des finances publiques (FAD) sur les bénéficiaires actuels des dispositions du code, y compris les investisseurs dans le secteur des télécommunications, signale que le code, sous sa forme actuelle, ne présente qu'une efficacité limitée pour attirer des investissements supplémentaires.
- *Revoir les réglementations qui permettent aux entreprises étrangères de financer leurs filiales nigériennes presque exclusivement sous forme de dette.* La part très élevée du financement obligataire dans les nouveaux projets pétroliers et miniers aura pour effet de réduire les obligations fiscales futures des investisseurs.
- *Imposer, à titre subsidiaire, une limite à la déductibilité des charges d'intérêt.* Conformément aux pratiques optimales suivies dans de nombreux pays avancés, les déductions de charges d'intérêt pourraient être limitées à un certain pourcentage du revenu imposable ou liées à des limites fiscales relatives à la structure du capital et aux taux d'intérêt.

F. Maintien de la viabilité de la dette

35. Les ratios d'endettement se sont sensiblement améliorés après l'allègement consenti au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM. À la fin 2010, les niveaux d'endettement public étaient modérés : la dette publique totale (intérieure et extérieure) représentait environ 24½ % du PIB. Les autorités ont consenti des efforts

considérables pour dresser un inventaire complet de la dette intérieure. En outre, la signature, en juillet 2010, d'une convention entre le Niger et la BCEAO sur le remboursement des prêts bancaires a éclairci la situation financière de l'État envers la banque centrale.

36. L'endettement s'est accru en 2011.

La mise à jour de l'analyse de viabilité de la dette fait apparaître une détérioration des ratios d'endettement en raison de la garantie accordée par l'État au prêt consenti à la raffinerie de pétrole (Soraz) et de l'obtention d'un prêt pour financer la participation de l'État à la nouvelle mine d'uranium. De ce fait, le risque de surendettement du Niger s'est aggravé.

37. Compte tenu de l'aggravation des vulnérabilités, les services du FMI soulignent qu'il est nécessaire de continuer à obtenir des dons et des prêts concessionnels pour financer l'investissement public.

Ils encouragent par ailleurs les autorités à limiter dans toute la mesure du possible les garanties accordées par l'État aux nouveaux investissements dans les ressources naturelles. Ils ont noté que le financement du nouveau projet de mine d'uranium qui devrait devenir opérationnel en 2014 ne bénéficiera pas de ce type de garantie.

38. Le suivi de la dette publique s'est amélioré mais d'autres mesures s'imposent

pour renforcer la gestion de la dette. À moyen terme, les autorités pourraient envisager d'établir une cellule au sein du Ministère des Finances chargée de gérer l'ensemble de la dette intérieure et extérieure. Elles devraient en outre présenter au Comité national de gestion de la dette toute proposition de nouveaux emprunts et garanties, y compris dans le secteur des ressources naturelles, afin d'assurer une analyse appropriée des nouvelles propositions de financement.

39. Les autorités ont signalé que les emprunts publics projetés dans la mise à jour de l'analyse de la viabilité de la dette pourraient se révéler insuffisants pour financer ses plans de développement. En outre, durant les années à venir les concours concessionnels des bailleurs de fonds risquent de ne pas couvrir entièrement les besoins de financement. Pour cette raison, elles n'excluraient pas la possibilité d'emprunter davantage à des conditions non concessionnelles.

G. Renforcement du secteur financier

40. Le système bancaire du Niger est globalement sain. Cependant, quatre établissements de taille relativement modeste, sur un total de 11 banques, n'observent pas le ratio de liquidité minimum (dans un cas, de beaucoup), et l'un d'entre eux ne respecte pas le niveau minimum de fonds propres obligatoires de 5 milliards FCFA. Les services du FMI encouragent les autorités à collaborer avec la commission de contrôle régionale pour veiller à accélérer la conformité aux ratios

prudentiels et à mettre en place dans la banque agricole publique récemment établie (BAGRI) des dispositifs de gouvernance propices à l'exécution de pratiques saines en matière de crédit.

41. D'importants progrès ont été réalisés pour faire face aux faiblesses du secteur de la microfinance. Un nouveau dispositif réglementaire a été mis en place en 2010 pour la microfinance, et de nombreux

établissements en difficulté ont été restructurés ou liquidés.

42. Les circuits du système financier continuent d'être très peu développés.

Malgré les récents progrès accomplis dans l'expansion du crédit, l'intermédiation financière reste inférieure aux moyennes de l'UEMOA en 2010. Les autorités ont entrepris de formuler une vaste stratégie de développement du secteur financier en collaboration avec des consultants extérieurs.

43. Pour assurer un développement soutenu des circuits financiers, il importe, selon les services du FMI, d'améliorer l'accès des PME et du secteur agricole au crédit dans les établissements bancaires existants (au lieu d'envisager de nouvelles banques publiques spécialisées) en accélérant les réformes structurelles, par exemple en créant des centrales des risques, en allégeant les procédures d'obtention de titres de propriété foncière et en renforçant le système judiciaire.

IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

44. Les services du FMI saluent l'ambitieuse stratégie de développement à moyen terme adoptée par les autorités pour relever la croissance annuelle du PIB à 7 %.

Si elle est bien gérée, la mise en œuvre de cette stratégie — y compris les mesures pour accroître l'investissement dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation — pourrait contribuer de façon décisive à améliorer le niveau de vie et les conditions sociales de la population nigérienne.

45. Les perspectives économiques du Niger bénéficient des considérables investissements réalisés dans les secteurs pétrolier et minier. Les gros investissements réalisés dans les ressources naturelles devraient avoir des effets positifs sur d'autres secteurs de l'économie et contribuer de façon importante aux recettes publiques.

46. Cependant, la stratégie de croissance du gouvernement ne devrait pas se concentrer exclusivement sur la mise en valeur des ressources naturelles et l'investissement public. Le Niger connaît un taux de chômage élevé et doit créer des emplois pour une population active en

croissance rapide. Puisque les nouveaux projets dans les ressources naturelles auront une incidence limitée sur l'emploi, il importera d'améliorer le climat des affaires pour que le Niger puisse attirer davantage d'investissements générateurs d'emplois dans des secteurs autres que ceux des ressources naturelles.

47. Les services du FMI encouragent les autorités à envisager d'adopter une stratégie budgétaire à moyen terme prévoyant la création d'un fonds de réserve pour parer aux chocs. De solides arguments existent pour adopter une règle budgétaire afin de stabiliser les dépenses à moyen terme et de créer la marge de manœuvre permettant de financer les dépenses sociales d'urgence.

48. Les perspectives favorables de la croissance des recettes permettent de dégager une marge considérable d'augmentation des dépenses de développement à partir de 2012. Il importe toutefois de veiller à ce que la croissance des dépenses aille de pair avec une hiérarchisation judicieuse, et à ce que l'État puisse accumuler des réserves de trésorerie.

49. Les services du FMI engagent les autorités à fonder leur programme d'investissement public sur une rigoureuse planification à moyen terme. Les plans doivent définir les financements disponibles, les contraintes administratives de mise en œuvre et, notamment, les dépenses courantes futures liées aux nouveaux projets d'investissement. Il faudra par ailleurs avancer encore plus dans la mobilisation des recettes intérieures, y compris en limitant les exonérations fiscales.

50. En raison des nouveaux emprunts contractés ou garantis par l'État, le risque de surendettement du Niger, jusque-là considéré comme faible, est désormais jugé

modéré. Il s'ensuit que les autorités doivent réduire dans toute la mesure du possible les emprunts à des conditions commerciales pour financer les investissements publics, et limiter autant que permis la participation de l'État au financement des projets de mise en valeur des ressources naturelles.

51. Enfin, il importera de continuer à renforcer la capacité de gestion de la dette. Les services du FMI recommandent de renforcer le fonctionnement du Comité national de gestion de la dette publique.

52. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de consultation de 12 mois.

Tableau 1. Niger : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009-16

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prél.			Projections			
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	-0.9	8.0	3.8	14.1	6.5	7.2	6.9	7.0
PIB non agricole à prix constants	5.5	0.7	7.6	17.6	6.9	7.8	7.3	7.2
PIB hors pétrole et produits miniers				5.9	5.6	5.8	6.0	6.2
Déflateur du PIB	4.1	1.5	4.3	2.2	1.9	2.1	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation								
Moyenne annuelle	1.1	0.9	3.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Fin de période	-0.6	2.7	3.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	15.2	8.1	19.7	37.4	12.0	14.2	16.7	9.3
<i>dont</i> : exportations hors uranium	31.0	-3.3	15.4	54.8	21.8	3.5	3.2	11.4
Importations, f.à.b (francs CFA)	40.2	4.7	19.6	17.0	-0.3	-1.3	9.4	4.9
Volume des exportations	13.6	0.0	12.5	34.4	13.1	11.9	12.8	8.9
Volume des importations	35.3	-10.3	23.7	26.2	-3.0	-4.0	7.0	2.1
Termes de l'échange (détérioration -)	3.9	-3.6	8.7	12.4	-2.4	1.6	0.3	0.6
Finances publiques								
Recettes totales	-17.7	6.1	15.4	36.2	13.5	11.2	13.2	10.7
Dépenses totales et prêts nets	11.3	-4.2	32.0	29.0	15.4	10.8	9.2	6.8
<i>dont</i> : dépenses courantes	0.0	21.8	14.8	-1.9	21.5	14.1	12.3	6.3
<i>dont</i> : dépenses d'équipement	25.1	-29.5	43.1	86.7	11.1	8.2	6.9	7.5
(Variation annuelle en pourcentage, début de période)								
Monnaie et crédit								
Crédit intérieur	41.0	9.1	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Crédit à l'État (net)	28.9	1.4	-0.4	-4.6	1.0	1.2	-1.5	-4.6
Crédit à l'économie	12.1	7.7	11.8	18.2	9.4	12.0	11.5	13.8
Avoirs intérieurs nets	41.2	1.6	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Monnaie au sens large	18.3	22.6	8.2	16.6	8.5	11.8	14.0	9.1
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (%)	5.3	4.7	4.7	4.7	4.7	4.6	4.4	4.4
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Finances publiques								
Recettes totales	14.7	14.2	15.1	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8
Dépenses totales et prêts nets	24.6	21.5	26.2	28.9	30.8	31.2	31.2	30.5
Dépenses courantes	12.1	13.5	14.3	12.0	13.4	14.0	14.4	14.1
Dépenses d'équipement	12.5	8.0	10.6	16.9	17.4	17.2	16.8	16.6
Solde de base (dons exclus) ¹	-4.1	-3.0	-4.0	-0.7	-1.5	-1.5	-0.8	-0.1
Solde global(base engagements, dons inclus)	-5.5	-2.5	-3.5	-3.5	-4.7	-5.0	-4.5	-3.8
Investissement brut	33.0	45.9	38.9	34.9	29.1	26.7	26.4	26.3
<i>dont</i> : investissements privés	25.2	41.1	32.6	25.4	19.0	16.4	16.4	16.4
investissements publics	7.8	4.8	6.3	9.5	10.1	10.3	10.1	9.9
Variation des stocks	-0.3	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Épargne nationale brute	7.9	24.9	11.4	8.5	8.6	13.2	14.0	15.9
<i>dont</i> : épargne privée	1.6	19.4	5.3	0.3	0.5	5.1	6.1	7.7
Épargne intérieure	5.7	17.4	7.1	6.8	8.0	12.6	14.4	16.8
Solde extérieur courant (dons inclus)	-25.0	-21.0	-27.5	-26.3	-20.5	-13.4	-12.4	-10.4
Ratio du service de la dette en pourcentage des :								
Exportations de biens et services	2.5	2.6	4.1	3.0	2.8	2.6	2.3	2.0
Recettes publiques	3.5	3.9	6.2	4.4	4.2	3.9	3.6	3.1
VAN de la dette extérieure	10.9	11.8	25.5	23.6	23.4	23.4	23.5	23.8
Aide extérieure	6.1	6.1	12.1	12.9	12.9	12.9	12.7	12.3
(Milliards de francs CFA)								
PIB aux prix courants du marché	2,481	2,722	2,946	3,434	3,725	4,078	4,447	4,852
Solde total des paiements	-89.8	99.1	-19.4	17.9	-14.8	-11.1	34.2	-2.2

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

¹Recettes moins dépenses, hors dépenses en capital sur financements extérieurs.

Tableau 2a. Niger : Opérations financières de l'administration centrale, 2009-16

	2009	2010	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prél.	Budget	Proj.	Budget		Projection		
	(Milliards de francs CFA)								
Recettes totales	363.6	385.6	438.9	445.0	606.0	687.7	765.0	865.8	958.6
Recettes fiscales	343.9	361.8	403.8	423.6	571.8	650.9	725.2	824.8	915.6
Recettes non fiscales	20.6	23.8	35.0	21.4	34.2	36.8	39.8	41.0	43.1
Dépenses totales et prêts nets	609.9	584.1	764.7	770.9	994.2	1146.9	1270.6	1387.2	1482.2
<i>dont</i> : financées sur ressources intérieures	464.5	466.4	557.9	564.1	629.1	744.7	824.5	903.2	964.1
Total des dépenses courantes	300.8	366.4	414.2	420.4	412.2	500.9	571.4	641.9	682.5
Dépenses budgétaires	276.5	346.3	384.3	390.5	381.9	466.5	532.1	597.1	633.6
Cash vouchers	93.6	103.2	126.7	126.7	141.1	160.1	183.3	209.0	228.1
Réserve budgétaire	83.9	94.3	99.2	99.2	110.0	121.0	133.1	150.1	153.0
Subsidies and transfers	97.2	135.5	147.7	147.7	119.5	170.7	199.2	219.6	232.2
<i>Of which: Transfers to other levels of government</i>	13.5	30.3	33.0	33.0	0.0				
Intérêts inscrits à l'échéancier	5.8	6.0	10.7	10.7	11.2	14.7	16.5	18.4	20.3
Adjustments	4.5	3.8	6.4	6.4	6.9	7.3	8.1	9.0	10.0
Ajustements et dépenses budgétaires	-4.0	7.3	0.0	6.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses sur comptes spéciaux	24.3	20.1	29.9	29.9	30.4	34.3	39.3	44.8	48.9
Dépenses d'équipement et prêts nets	309.1	217.7	350.5	350.5	581.9	646.1	699.2	745.3	799.7
Dépenses d'équipement financées sur :	309.1	217.7	311.7	311.7	581.9	646.5	699.6	747.6	803.9
Ressources extérieures	163.7	100.0	104.8	104.8	216.9	244.2	253.4	263.6	285.8
<i>dont</i> : dons	145.4	117.7	206.8	206.8	365.0	402.2	446.2	484.0	518.2
Loans	105.0	83.0	145.8	145.8	199.3	214.1	232.2	251.9	271.0
Prêts nets	40.4	34.7	61.1	61.1	165.8	188.1	214.0	232.2	247.2
Prêts nets	0.0	0.0	38.9	38.9	0.0	-0.4	-0.4	-2.3	-4.2
Solde global (base engagements)	-246.3	-198.5	-325.9	-325.9	-388.2	-459.2	-505.7	-521.4	-523.6
Solde de base	-100.9	-80.8	-119.0	-119.1	-23.2	-57.0	-59.5	-37.4	-5.4
Variation des arriérés de paiements et des instances du Trésor	-13.9	-12.4	-10.0	-8.0	-10.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
	-260.2	-210.9	-335.9	-333.9	-398.2	-474.2	-520.7	-536.4	-538.6
Privatisations/ventes d'actifs	260.2	210.9	335.9	333.9	398.2	474.2	520.7	536.4	538.6
Appuis budgétaires	146.2	157.4	340.8	340.8	430.1	467.2	511.6	549.5	585.1
Financement de projets	110.9	130.1	222.0	222.0	268.5	283.3	301.4	321.1	340.2
Assistance au titre de l'initiative PPTE	5.9	47.2	76.2	76.2	69.2	69.2	69.2	69.2	69.2
Assistance au titre de l'IADM ¹	105.0	83.0	145.8	145.8	199.3	214.1	232.2	251.9	271.0
Financements projets	40.4	34.7	134.5	134.5	175.8	198.1	224.0	242.2	257.2
Amortissement	0.0	0.0	34.5	34.5	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Allègement de dette (y compris la dette en négociation)	-8.4	-11.2	-18.9	-18.9	-16.7	-17.3	-16.9	-16.8	-15.3
Encours de la dette	3.3	3.7	3.2	3.2	2.6	3.0	3.0	3.0	3.0
FMI	114.0	53.5	-4.8	-6.8	-32.0	7.0	9.1	-13.0	-46.5
Rachats	115.2	24.8	-9.3	-9.3	-28.7	7.0	9.1	-13.0	-46.5
Achats	2.4	2.3	-2.2	-2.2	-3.2	-4.1	-4.9	-5.5	-4.1
Dépôts à la BCEAO	-0.5	-4.2	-1.8	-1.8	-5.4	-9.1	-6.8	-6.9	-5.2
Secteur non bancaire	113.3	18.1	-7.9	-7.9	-20.1	20.2	20.8	-0.6	-37.2
Titres d'Etat détenus par le secteur non bancaire		8.6	2.5	2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Reglement d'arriérés (= -)	-1.3	28.8	4.5	2.5	-3.3	0.0	0.0	0.0	0.0
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :									
Produit de l'exploitation des ressources naturelles	43.6	45.5	55.4	55.4	129.5	162.6	188.4	237.3	257.7
<i>dont</i> : recettes pétrolières				0.0	59.0	71.5	72.5	73.6	82.5
<i>dont</i> : recettes tirées de l'exploitation de l'uranium	43.6	45.5	55.4	55.4	70.4	91.1	115.8	163.7	175.3
Produit de l'exploitation d'autres ressources	320.0	340.1	383.4	389.6	476.5	525.1	576.6	628.5	700.9
Dépôts à la BCEAO (solde)	1.9	1.4	1.4	1.3	1.6	1.0	0.6	0.6	1.0

Sources: autorités nationales et estimations des services du FMI.

¹Les comptes spéciaux couvrent notamment le financement de la Caisse nationale de retraite, le Fonds d'investissement prioritaire, le Fonds pour la formation professionnelle continue et la maintenance des avions.²Recettes moins dons, hors dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures.

Tableau 2b. Niger : Opérations financières de l'administration centrale, 2009-16

	2009	2010	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prél.	Budget	Proj.	Budget		Projections		
	(Pourcentage du PIB)								
Recettes totales	14.7	14.2	14.9	15.1	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8
Recettes fiscales	13.8	13.3	13.7	14.4	16.6	17.5	17.8	18.5	18.9
Recettes non fiscales	0.8	0.9	1.2	0.7	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9
Dépenses totales et prêts nets	24.6	21.5	26.0	26.2	28.9	30.8	31.2	31.2	30.5
<i>dont</i> : financées sur ressources intérieures	18.7	17.1	18.9	19.1	18.3	20.0	20.2	20.3	19.9
Total des dépenses courantes	12.1	13.5	14.1	14.3	12.0	13.4	14.0	14.4	14.1
Dépenses budgétaires	11.1	12.7	13.0	13.3	11.1	12.5	13.1	13.4	13.1
Traitements et salaires	3.8	3.8	4.3	4.3	4.1	4.3	4.5	4.7	4.7
Matériels et fournitures	3.4	3.5	3.4	3.4	3.2	3.2	3.3	3.4	3.2
Subventions et transferts	3.9	5.0	5.0	5.0	3.5	4.6	4.9	4.9	4.8
<i>Of which</i> : fuel subsidies	0.5	1.1	1.1	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts inscrits à l'échéancier	0.2	0.2	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
<i>dont</i> : dette extérieure	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Ajustements et dépenses budgétaires	-0.2	0.3	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses sur comptes spéciaux	1.0	0.7	1.0	1.0	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0
Dépenses d'équipement et prêts nets	12.5	8.0	11.9	11.9	16.9	17.3	17.1	16.8	16.5
Dépenses d'équipement financées sur :	12.5	8.0	10.6	10.6	16.9	17.4	17.2	16.8	16.6
Ressources intérieures	6.6	3.7	3.6	3.6	6.3	6.6	6.2	5.9	5.9
Ressources extérieures	5.9	4.3	7.0	7.0	10.6	10.8	10.9	10.9	10.7
<i>dont</i> : dons	4.2	3.0	4.9	4.9	5.8	5.7	5.7	5.7	5.6
Prêts nets	0.0	0.0	1.3	1.3	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1
Solde global (base engagements)	-9.9	-7.3	-11.1	-11.1	-11.3	-12.3	-12.4	-11.7	-10.8
Solde de base	-4.1	-3.0	-4.0	-4.0	-0.7	-1.5	-1.5	-0.8	-0.1
Variation des arriérés de paiements et des instances du Trésor	-0.6	-0.5	-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3
Solde global (base caisse)	-10.5	-7.8	-11.4	-11.3	-11.6	-12.7	-12.8	-12.1	-11.1
Financement	10.5	7.7	11.4	11.3	11.6	12.7	12.8	12.1	11.1
Financement extérieur	5.9	5.8	11.6	11.6	12.5	12.5	12.5	12.4	12.1
Dons	4.5	4.8	7.5	7.5	7.8	7.6	7.4	7.2	7.0
Appuis budgétaires	0.2	1.7	2.6	2.6	2.0	1.9	1.7	1.6	1.4
Financement de projets	4.2	3.0	4.9	4.9	5.8	5.7	5.7	5.7	5.6
Prêts	1.6	1.3	4.6	4.6	5.1	5.3	5.5	5.4	5.3
<i>dont</i> : appuis budgétaires	0.0	0.0	1.2	1.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Amortissement	-0.3	-0.4	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3
Allègement de dette (y compris la dette en négociation)	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Financement intérieur	4.6	2.0	-0.2	-0.2	-0.9	0.2	0.2	-0.3	-1.0
Secteur bancaire	4.6	0.9	-0.3	-0.3	-0.8	0.2	0.2	-0.3	-1.0
FMI	0.1	0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Avances statitaires	0.0	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1
Dépôts à la BCEAO	4.6	0.7	-0.3	-0.3	-0.6	0.5	0.5	0.0	-0.8
Titres publics, net		0.3	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur non bancaire	-0.1	1.1	0.2	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (+)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>									
Produit de l'exploitation des ressources naturelles	1.8	1.7	1.9	1.9	3.8	4.4	4.6	5.3	5.3
<i>dont</i> : recettes pétrolières					1.7	1.9	1.8	1.7	1.7
<i>dont</i> : recettes tirées de l'exploitation de l'uranium	1.8	1.7	1.9	1.9	2.1	2.4	2.8	3.7	3.6
Produit de l'exploitation d'autres ressources	12.9	12.5	13.0	13.2	13.9	14.1	14.1	14.1	14.4
Dépôts à la BCEAO (mois de dépenses financées sur ress. int.)	1.9	1.4	1.4	1.3	1.6	1.0	0.6	0.6	1.0

Sources : autorités nationales; et estimations des services du FMI.

Tableau 3. Niger : Balance des paiements, 2009-16

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prél.			Projections			
	(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)							
Balance des transactions courantes	-621.3	-570.9	-810.9	-903.9	-763.7	-546.7	-552.3	-504.5
Balance commerciale de biens et services	-692.6	-796.9	-965.9	-1059.9	-927.2	-719.0	-734.0	-696.5
Balance commerciale de biens	-376.5	-378.6	-452.1	-405.1	-300.6	-151.8	-88.2	-37.4
Exportations, f.o.b.	470.7	508.7	608.9	836.6	936.9	1070.1	1248.5	1364.2
Uranium	195.1	242.3	301.3	360.5	356.9	469.8	629.1	674.0
Pétrole	0.0			157.8	240.7	228.0	208.6	203.8
Autres produits	275.6	266.4	307.6	318.3	339.3	372.4	410.7	486.4
Importations, f.à.b.	847.2	887.3	1061.0	1241.6	1237.5	1221.9	1336.7	1401.5
Produits alimentaires	206.4	243.5	229.4	236.0	238.5	238.9	240.2	249.0
Produits pétroliers	126.5	143.5	143.0	16.7	15.5	15.7	15.6	15.6
Biens d'équipement	301.5	335.1	355.6	460.0	435.6	410.6	467.3	477.0
Autres produits	212.7	165.2	332.9	528.9	547.9	556.8	613.6	659.9
Services et revenus (net)	-316.1	-418.3	-513.8	-654.9	-626.6	-567.3	-645.8	-659.1
Services (net)	-299.7	-397.1	-487.2	-560.1	-486.1	-422.6	-446.1	-422.0
Revenus (net)	-16.3	-21.2	-26.6	-94.8	-140.5	-144.6	-199.7	-237.1
<i>dont</i> : intérêts sur la dette extérieure publique	-4.8	-3.8	-6.4	-6.9	-7.3	-8.1	-9.0	-10.0
Transferts courants sans contrepartie (net)	71.2	226.1	155.0	156.1	163.4	172.3	181.7	191.9
Privés (net)	53.9	72.9	37.5	38.8	42.1	46.0	50.2	54.8
Publics (net)	17.3	153.2	117.4	117.3	121.4	126.3	131.5	137.1
<i>dont</i> : dons au titres de l'appui budgétaire	5.9	47.2	76.2	69.2	69.2	69.2	69.2	69.2
Compte de capital et d'opérations financières	538.6	670.0	791.5	921.7	748.9	535.6	586.5	502.3
Compte de capital	120.3	95.8	162.8	218.4	234.6	254.4	275.8	296.8
Transferts en capital privés	11.1	12.8	13.9	16.2	17.5	19.2	20.9	22.8
Dons projets	105.5	83.0	145.8	199.3	214.1	232.2	251.9	271.0
Actifs financiers non produits	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulations de dettes	3.7	0.0	3.2	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Compte financier	418.3	574.2	628.6	703.3	514.3	281.2	310.7	205.6
Investissements directs	345.4	495.3	478.3	509.1	306.5	47.1	55.4	-71.7
Investissements de portefeuille	7.4	17.9	1.3	4.5	4.5	4.5	4.5	4.9
Autres investissements	65.5	61.0	149.1	189.8	203.3	229.7	250.9	272.4
Secteur public (net)	32.6	26.9	115.6	157.3	180.8	207.2	225.4	241.9
Décaissements	43.7	34.7	134.5	175.8	198.1	224.0	242.2	257.2
Prêts au titre de l'appui budgétaire	3.3	0.0	34.5	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Prêts projets	40.4	34.7	99.9	165.8	188.1	214.0	232.2	247.2
Amortissement	11.1	11.2	18.9	18.5	17.3	16.9	16.8	15.3
Autres (net)	32.9	34.1	33.5	32.5	22.5	22.5	25.5	30.5
Erreurs et omissions	-7.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-89.8	99.1	-19.4	17.9	-14.8	-11.1	34.2	-2.2
Financement	89.8	-99.1	19.4	-17.9	14.8	11.1	-34.2	2.2
Avoirs extérieurs nets (BCEAO) ¹	86.4	-102.8	16.2	-20.5	11.8	8.1	-37.2	-0.8
<i>dont</i> : utilisation nette des ressources du FMI	2.4	7.3	0.3	-3.2	-4.1	-4.9	0.0	0.0
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde extérieur courant (pourcentage du PIB)	-25.0	-21.0	-27.5	-26.3	-20.5	-13.4	-12.4	-10.4
Solde extérieur courant (dons exclus, pourcentage du PIB)	-25.7	-26.9	-31.5	-29.7	-23.8	-16.5	-15.4	-13.2
Balance commerciale (pourcentage du PIB)	-15.2	-13.9	-15.3	-11.8	-8.1	-3.7	-2.0	-0.8
Solde global (pourcentage du PIB)	-3.6	3.6	-0.7	0.5	-0.4	-0.3	0.8	0.0
Avoirs extérieurs nets (en mois d'importations)	2.2	1.8	2.1	3.0	4.1	5.0	5.5	5.8
PIB (en milliards de francs CFA)	2,481.1	2,721.5	2,945.9	3,434.3	3,725.2	4,077.6	4,446.7	4,852.1

Sources : autorités nationales, estimations et projections des services du FMI.

¹ Incluant l'utilisation nette de la contrepartie en francs CFA de l'allocation générale de DTS rétrocédée par la BCEAO en septembre 2009.

Tableau 4. Niger : Situation monétaire, 2009-16

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prel.			Proj.			
(Milliards de francs CFA, fin de période)								
Avoirs extérieurs nets	193.8	292.9	274.7	293.1	279.3	269.2	304.4	303.2
BCEAO	224.2	292.6	276.4	296.8	285.0	276.9	314.1	314.9
Banques commerciales	-30.4	0.3	-1.7	-3.7	-5.7	-7.7	-9.7	-11.7
Avoirs intérieurs nets	278.5	286.2	352.2	437.7	513.4	617.3	706.3	799.7
Crédit intérieur	311.4	354.3	420.3	505.8	581.5	685.4	774.4	867.8
Créances nettes sur l'Etat	0.5	7.2	5.1	-23.5	-16.4	-7.3	-20.3	-66.8
BCEAO	19.0	35.9	31.3	2.7	9.8	19.0	6.0	-40.5
Créances	93.3	91.5	94.7	86.2	73.1	61.5	49.1	39.7
<i>dont</i> : avances statutaires	31.3	27.0	25.3	23.3	17.8	14.5	0.0	0.0
Dépôts	74.3	55.5	63.4	83.5	63.3	42.5	43.1	80.3
Banques commerciales	-20.3	-33.3	-30.8	-30.8	-30.8	-30.8	-30.8	-30.8
Autres	1.8	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Crédit à l'économie	310.9	347.2	415.2	529.3	597.9	692.7	794.7	934.6
Autres postes, net	-32.9	-68.1	-68.1	-68.1	-68.1	-68.1	-68.1	-68.1
Monnaie et quasi-monnaie	472.3	579.1	626.9	730.8	792.7	886.6	1010.8	1102.9
Masse monétaire	187.0	234.9	263.7	296.6	333.7	382.1	437.5	501.0
Dépôts auprès des banques	285.3	298.6	358.1	530.6	614.2	723.7	772.3	888.2
(Variations annuelles en pourcentage de la masse monétaire du début de période, sauf indication contraire)								
Avoirs extérieurs nets	-22.8	21.0	-3.1	2.9	-1.9	-1.3	4.0	-0.1
BCEAO	-18.3	14.5	-2.8	3.3	-1.6	-1.0	4.2	0.1
Banques commerciales	-4.5	6.5	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2
Avoirs intérieurs nets	41.2	1.6	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Crédit intérieur	41.0	9.1	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Créances nettes sur l'Etat	28.9	1.4	-0.4	-4.6	1.0	1.2	-1.5	-4.6
BCEAO	28.8	3.6	-0.8	-4.6	1.0	1.2	-1.5	-4.6
<i>dont</i> : avances statutaires	-0.5	-0.9	-0.3	-0.3	-0.8	-0.4	-1.6	0.0
Banques commerciales	0.0	-2.7	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	0.1	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit à l'économie (en pourcentage)	12.1	7.7	11.8	18.2	9.4	12.0	11.5	13.8
Autres postes, net	0.2	-7.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Masse monétaire	18.3	22.6	8.2	16.6	8.5	11.8	14.0	9.1
<i>Pour mémoire</i>								
Vitesse de circulation de la monnaie (en pourcentage)	5.3	4.7	4.7	4.7	4.7	4.6	4.4	4.4
Crédit à l'économie (variation en pourcentage)	18.4	11.7	19.6	27.5	13.0	15.9	14.7	17.6
(en pourcentage du PIB)	12.5	12.8	14.1	15.4	16.1	17.0	17.9	19.3
(en pourcentage du PIB non agricole)	17.3	18.9	19.7	20.8	21.4	22.4	23.3	24.9

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2000	2005	2009
Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim					
Ratio emploi/population, 15+, total (%)	59	59	60	60	60
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	50	51	51	51	52
PIB par personne occupée (PPA, \$ constants de 1990)	1,286	1,011	979	1,084	1,170
Part des 20% les plus pauvres de la population dans le revenu	7	6	..	6	8
Malnutrition, insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans)	41	..	44	40	..
Écart de pauvreté à 1,25\$ par jour (PPA) (%)	30	39	..	28	12
Pourcentage de la population à 1,25\$ par jour (PPA) (% population)	73	78	..	66	43
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous					
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes de 15 à 24 ans)	14	23	..
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% des hommes de 15 à 24 ans)	14	52	..
Écoliers achevant la dernière d'études primaires, total (% cohorte)	69	70	62
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% de la tranche d'âge concernée)	16	13	18	29	40
Scolarisation totale, primaire (% net)	23	24	27	42	54
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes					
Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national (%)	5	..	1	12	12
Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire (%)	60	63	69	72	80
Ratio filles/garçons des inscriptions au secondaire (%)	37	50	60	62	60
Ratio filles/garçons des inscriptions au supérieur (%)	13	33	34
Proportion femmes salariées dans le secteur non agricole (% emploi non agricole total)	25.4	36.1
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans					
Vaccination, rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	25	40	37	47	73
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	144	129	107	88	76
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1.000)	305	274	227	187	160
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle					
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	219	187	152
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	15	..	16	33	..
Taux de contraception (% des femmes de 15 à 49 ans)	4	..	14	11	..
Taux de mortalité maternelle (est., pour 100.000 naissances vivantes)	1,400	1,300	1,100	910	820
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	30	..	41	46	..
Besoins non satisfaits en matière de contraception (% femmes mariées 15-49 ans)	19	..	17	16	..
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies					
Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments	48	33	..
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	125	138	152	168	181
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0.1	0.6	1.0	0.9	0.8
Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes)	53	15	28	36	36
Objectif 7: Assurer un environnement durable					
Zones forestières (% de la superficie terrestre)	1.5	..	1.0	1.0	1.0
Installations sanitaires améliorées (% de la population y ayant accès)	5	5	7	9	9
Ressources en eau améliorées (% de la population y ayant accès)	35	39	42	45	48
APD nette reçue par habitant (\$ courants)	49	29	19	40	31
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
Service de la dette (CGE et FMI uniquement, % des exportations, hors envois de fonds)	7	8	8	6	3
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0.0	0.0	0.0	0.2	0.8
Abonnements au téléphone mobile (pour 100 habitants)	0	0	0	2	17
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	8	8	7	7	7
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	300	190	170	260	340
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	2.4	1.8	1.9	3.3	5.2
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	8.1	7.3	11.4	22.6	..
Espérance de vie à la naissance, total (années)	42	43	46	50	52
Taux d'alphabétisation, total pour les adultes (% des personnes d'au moins 15 ans)	9	29	..
Commerce (% du PIB)	37.0	41.5	43.5	39.3	..

Source: UN-stats 2011.

Appendice I — Évaluation de la compétitivité du Niger

1. La présente note analyse la compétitivité extérieure du Niger à partir d'une évaluation du taux de change réel en 2010 et de l'examen de certains indicateurs tirés d'enquêtes. Il ressort de l'évaluation du taux de change réel que le taux de change du Niger est globalement conforme aux fondamentaux, ce qui rejoint les évaluations de taux de change réalisées lors des consultations de 2011 au titre de l'article IV pour l'UEMOA, mais les indicateurs tirés des enquêtes signalent un écart considérable entre les indicateurs de compétitivité du Niger et ceux du reste de l'Afrique subsaharienne (AfSS).

I. Évaluation du taux de change réel

2. L'évaluation du taux de change réel du Niger s'appuie sur les trois méthodes préconisées par le Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) du FMI, à savoir les méthodes de l'équilibre macroéconomique (EM), de la viabilité extérieure (VE), et du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE).

3. En 2010, le taux de change effectif nominal (TCEN) du Niger s'est déprécié de 6,3 % tandis que le taux de change effectif réel (TCER), basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC), s'est déprécié de 7,3 %. Ces variations de taux résultent de la dépréciation de l'euro (auquel le FCFA est rattaché) par rapport à la monnaie des principaux partenaires commerciaux du Niger, et notamment au dollar (graphique 1).

4. La méthode de l'EM permet d'estimer une norme de solde courant à partir de certains déterminants fondamentaux du ratio solde courant/PIB (SC). En l'occurrence, les déterminants sont le

solde budgétaire, le ratio de dépendance démographique, la croissance démographique, le solde pétrolier, la croissance du PIB par habitant relative, et la croissance de la production. On obtient la norme de solde courant en combinant ces variables avec des coefficients tirés de l'estimation sans contrainte pour l'Afrique d'Aydin (2010). En partant d'une élasticité SC/TCER de 0,63,¹ l'ajustement du TCER nécessaire pour combler l'écart entre la norme et le SC sous-jacent en 2017 est estimé à 2,3 % (tableau 2)².

5. La méthode de la viabilité extérieure (VE) permet d'estimer le ratio SC/PIB nécessaire pour stabiliser la position du pays en avoirs extérieurs nets (AEN)³. En l'occurrence, on suppose que la position en AEN du Niger en 2007, qui s'élevait à -18 % du PIB, correspond à son niveau d'équilibre

¹ L'élasticité de 0,63 est l'élasticité de la balance commerciale de Tokarick (2010). Pour le Niger nous avons retenu le cas des petits pays, car il n'est pas en mesure d'affecter les prix étrangers des biens qu'il importe ou exporte. La valeur est conforme à l'élasticité obtenue pour l'UEMOA et utilisée dans l'évaluation du taux de change de 2011 pour l'UEMOA.

² Les études retiennent en général la fin de la période de projection des Perspectives de l'économie mondiale (WEO) pour le calcul du SC sous-jacent, mais dans la présente étude nous avons retenu 2017 car à cette date les importations liées aux IDE se seront stabilisées et les capacités de production intérieure de produits pétroliers raffinés auront été pleinement atteintes.

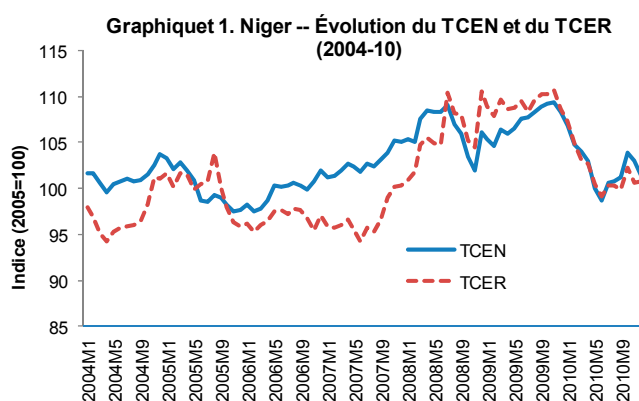
³ La position en AEN est celle de l'ensemble de l'économie nigérienne et les valeurs d'AEN proviennent de Lane et Milesi-Ferretti (2007), mises à jour et développées par le Département des études du FMI (WEO, octobre 2010). On peut contester l'utilité du calcul d'un solde courant conforme à un niveau constant d'AEN pour un pays qui dépend de ressources épuisables et où, par conséquent, on s'attendrait à ce que le niveau des AEN suive le cycle de vie des produits miniers.

approximatif⁴. On calcule ensuite le compte courant qui stabilise les AEN, estimé ici à -1,2 %. En utilisant l'élasticité du solde courant par rapport au TCER, les résultats semblent indiquer un désalignement du taux de change de 5,5 % (tableau 1).

6. Selon la méthode du taux de change d'équilibre, on calcule le degré de désalignement du taux de change effectif réel comme l'écart du taux réel par rapport à sa valeur d'équilibre. Pour obtenir le taux de change réel d'équilibre, on modélise le TCER avec ses fondamentaux à partir d'un modèle de correction d'erreur afin d'appréhender les relations d'équilibre à long terme. Les fondamentaux considérés comprennent les termes de l'échange, la consommation publique par rapport au PIB, le ratio investissement/PIB, l'ouverture aux échanges, et le PIB réel par habitant relatif comme valeur de substitution au différentiel de productivité entre le Niger et ses principaux partenaires commerciaux⁵. Pour obtenir le taux d'équilibre on multiplie ensuite les coefficients

de cointégration à long terme aux fondamentaux auxquels l'on applique le filtre Hodrick-Prescott. Il ressort de cette méthode que le TCER du Niger est légèrement inférieur au niveau d'équilibre, de 6 % (tableau 1)

7. Ces conclusions sont globalement conformes aux résultats obtenus pour la région de l'UEMOA. L'évaluation du taux de change réalisée dans le cadre des consultations régionales de 2011 au titre de l'article IV avait abouti à la conclusion que le TCER de l'UEMOA était globalement aligné sur les fondamentaux macroéconomiques en 2010. La méthode du taux de change réel d'équilibre ne met en évidence aucun désalignement, et les deux autres méthodes signalent une légère surévaluation pouvant aller jusqu'à 7 %.



Source: Institut, Fonds monétaire international.

⁴ D'autres études ont retenu 2009 comme la norme. Nous avons ici retenu 2007 car beaucoup de variables en 2009 avaient été touchées par le choc de la crise alimentaire.

⁵ Quatre variables fictives ont été incluses dans le modèle pour tenir compte de i) l'instabilité politique en 1984; ii) la dévaluation de 1994; iii) la crise alimentaire de 2005, et iv) l'impact de la crise financière mondiale de 2008.

Tableau 1: Évaluation du taux de change pour le Niger, 2010

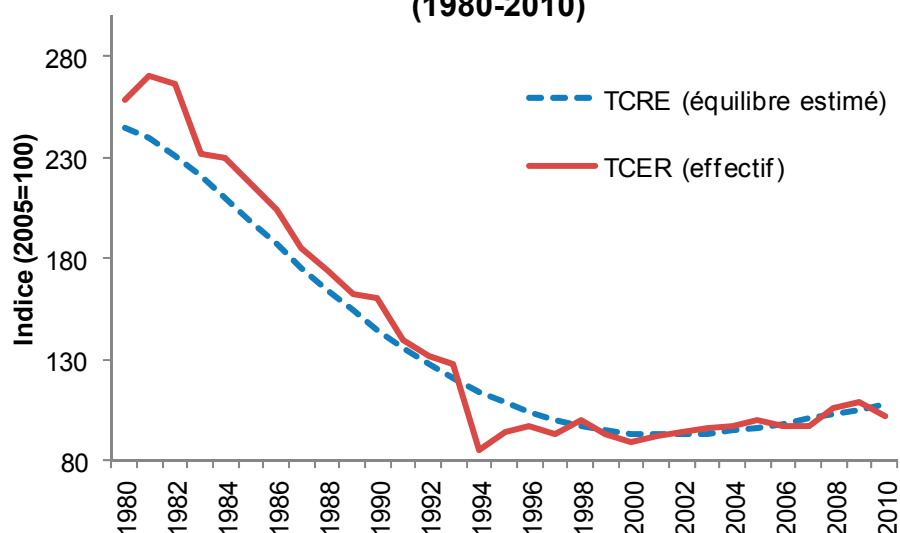
	Norme SC	AEN*	SC stabilisant les AEN	SC sous-jacent	Écart	Élasticité	Désalignement
Équilibre macro-économique ¹	-3.2%			-4.7%	-1.5%	-0.63	230.0%
Viabilité externe ²		-18%	-1.2%	-4.7%	-3.5%	-0.63	5.5%
Taux de change d'équilibre							6.0%

¹Norme du solde courant calculée sur 2017.

²SC sous-jacent calculée sur 2017.

Source : estimations des services du FMI.

Graphique 2: TCER d'équilibre, effectif ou estimé (1980-2010)



Source : Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, et estimations des services.

Analyses des données d'enquêtes

8. Nous avons complété les méthodes classiques d'évaluation du taux de change par un ensemble de données d'enquêtes qui permettent de mieux illustrer les contraintes structurelles à la compétitivité.

9. Selon les indicateurs Doing Business de la Banque mondiale de 2011, le classement du Niger s'est légèrement

détérioré, passant de la 171^{ème} place en in 2010 à la 173^{ème}, sur un total de 183 pays.

De manière plus précise, le climat des affaires s'est détérioré en raison des difficultés liées aux échanges transfrontaliers et à l'obtention de permis de construire (tableau 2). Selon l'Enterprise Survey de la Banque mondiale (2009), la plupart des entreprises nigériennes consultées présentent la corruption, l'accès au financement, la criminalité et l'instabilité

comme de graves contraintes à leurs activités, beaucoup plus que dans le reste de la région (tableau 3).

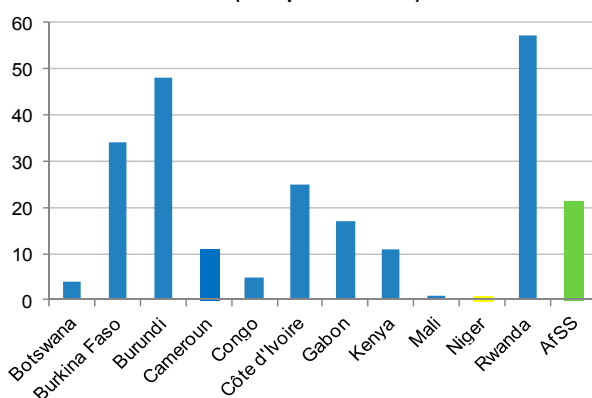
10. L'accès aux infrastructures est limité par la précarité des moyens et la cherté des coûts. La densité routière du pays est inférieure à celle de la moyenne de l'AfSS (graphique 3) et le Niger se situe nettement en dessous de la moyenne de l'AfSS en ce qui a trait aux lignes téléphoniques (mobiles et fixes), à l'accès à internet, les tarifs d'internet et de téléphonie étant nettement supérieurs à ceux de la région AfSS (tableau 4).

Tableau 2. Indicateurs climat des affaires (2011). Classement sur 183 pays

	Niger	AfSS
Facilité de faire des affaires	173	137
Création d'entreprise	159	126
Octroi de permis de construire	162	117
Enregistrement de propriété	84	121
Obtention de prêts	152	120
Protection des investisseurs	154	113
Paiement de taxes et impôts	144	116
Commerce transfrontalier	174	136
Exécution des contrats	138	118
Fermeture d'entreprise	136	128

Source: Banque mondiale, climat des affaires, 2011.

Graphique 3. Densité du réseau routier (kms pour 100 km²)



Source : Banque mondiale, IDM (2010).

11. Les données tirées des indicateurs mondiaux de gouvernance de 2009 mettent en évidence des faiblesses en matière de représentation et de responsabilisation et de stabilité politique. Dans les deux cas, le Niger se classe derrière l'AfSS et l'UEMOA; cependant le pays se classe mieux qu'elles au regard de la qualité de la réglementation et de l'État de droit (graphique 4).

12. Globalement, le gros de ces données d'enquête montre que l'environnement des affaires, plus que le taux de change, limite la compétitivité.

Tableau 3. Enquête entreprises (2009). Pourcentage des entreprises qui identifient comme contrainte....

	Niger	SSA
...la corruption	84	35
...l'accès au crédit	62	45
...l'insécurité et la criminalité	44	29
...les procédures liées aux impôts	30	27
...les procédures liées aux douanes et au commerce	32	22

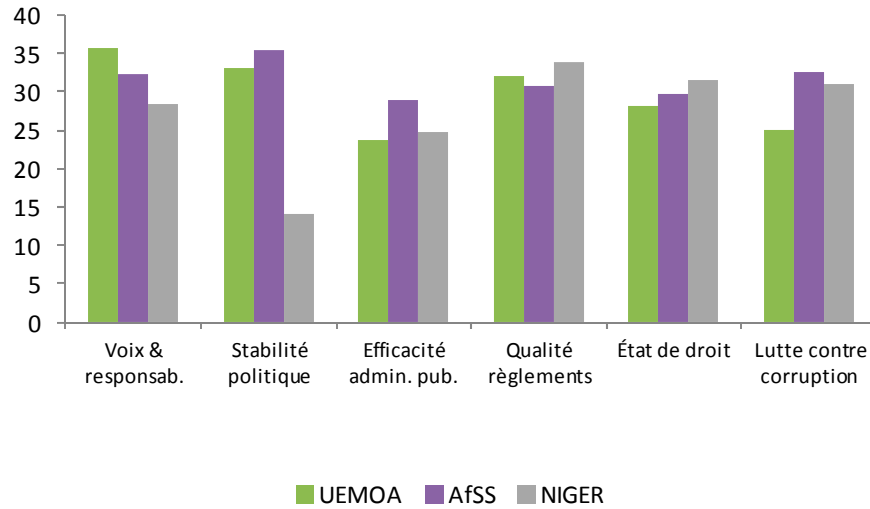
Source: World Bank Enterprise Survey (2009).

Tableau 4: Accessibilité et coût des infrastructures

Indicateurs	Niger	AfSS
Abonnés Internet (sur 100 personnes)	0.8	4.5
Abonnement Internet (\$ par mois)	84.5	42.3
Abonnés cellulaire 2009 (sur 100 pers.)	17	32
Abonnement cellulaire (\$ par mois)	7.6	9.7
Téléphone fixe 2009 (sur 100 personnes)	0.4	0.9
Abonnement téléphone (\$ par mois)	7.5	6.3

Sources : Banque mondiale, World Development Indicators & African Development Indicators 2011.

Graphique 4. Indicateurs de la gouvernance 2009. Notation sur 100¹



Bibliographie

Aydin, Burcu (2010), "Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies," Document de travail du FMI No. 162, Washington D.C.

Fonds monétaire international (2010), "Updated and Extended Version of the Lane and Milesi Ferretti (2007) Dataset," Département des études, Washington D.C.

Lee, Jaewoo, Gian Maria Milesi-Ferretti, John Ostry and Luca Ricci (2008), "Exchange Rate Assessments: CGER Methodologies," FMI, Etude spéciale No. 261, Washington D.C.

Lane, Phillip R. et Gian Maria Milesi-Ferretti (2007), "The External Wealth of Nations: Revised and Extended Estimates of Foreign Assets and Liabilities, 1970-2004," *Journal of International Economics*, Vol. 73, novembre 2007, pp. 223-250.

Tokarick, Stephen (2010), "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities," Document de travail du FMI, No. 180, Washington D.C.

Vitek, Francis (2011), "Exchange Rate Assessment tools for Advanced, Emerging, and Developing Economies," texte ronéotypé, Fonds monétaire international, avril 2011.

APPENDICE II — Facteurs de diversification soutenue : état des lieux

1. La présente note examine les facteurs qui sous-tendent les processus de diversification soutenue dans le cas des pays émergents et en développement, puis passe en revue la situation du Niger au regard de ces facteurs.

2. Pour mesurer la diversification, la présente analyse utilise l'indice de concentration Herfindahl-Hirschmann (HH), lequel renseigne sur le degré de concentration des exportations sur certains produits¹. Pour qu'un épisode de diversification puisse s'inscrire dans la durée, nous avons établi les deux conditions suivantes : i) l'augmentation du niveau de diversification doit s'étendre sur quatre années successives, et ii) durant l'année qui suit la fin de l'épisode le niveau de diversification doit être supérieur à celui de l'année initiale de l'épisode.

3. Dans un panel de 114 pays émergents et en développement sur la période 1996-2009, 34 pays ont connu des épisodes de diversification soutenue (tableau 1). Les épisodes de diversification ont été plus courants en Afrique (13 épisodes) et en Asie-Pacifique (12), mais moins en Amérique (8) et en Europe (3). Globalement, la diversification a été plus courante au milieu des années 2000 qu'à la fin des années 1990. Sept épisodes de diversification soutenue se sont produits dans des pays enclavés, tandis que 9 concernaient

des économies dépendantes des matières premières².

Nombre d'épisodes par région et année initiale					
Région	1996-98	1999-01	2002-04	2005-06	Total
Afrique	1	3	7	2	13
Asie-Pac.	3	3	4	2	12
Amériques	2	...	1	3	6
Europe	2	1	3
Total	6	6	14	8	34

Source: estimations des services, données CNUCED.

4. Partant de la méthodologie appliquée dans les études sur l'accélération de la croissance, nous définissons les facteurs qui pourraient accroître la probabilité d'une diversification soutenue au moyen d'un panel probit, où les épisodes de diversification s'expriment à partir de variables fictives d'une valeur 1, lorsque les épisodes surviennent, et d'une valeur 0 lorsqu'ils n'ont pas lieu. Ces variables fictives font l'objet d'une régression à partir des variables exogènes suivantes :

- Crédit au secteur privé en pourcentage du PIB,
- Total des échanges (exportations plus importations) en pourcentage du PIB,
- Formation brute de capital fixe en dollars constants de 2000,
- Taux de change effectif nominal, une augmentation positive correspondant à une appréciation,

¹ L'indice est : $HH = \sqrt{\sum (x_i/X)^2}$ i se situant entre 1 et N., x_i étant la valeur des exportations d'un ième produit spécifique, X correspondant aux exportations totales du pays, et N au nombre de groupes de matières premières. Il peut être normalisé pour des valeurs entre 0 et 1, 0 représentant une répartition égale des parts de marché entre exportateurs et 1 le degré maximum de concentration du marché.

² On entend par dépendance à l'égard des matières premières un niveau d'exportation de matières premières qui représente au moins 60 % des exportations totales.

- Indice d'inflation moyenne pour la période en glissement annuel,
- Pays enclavés et dépendants des ressources naturelles, exprimés à partir de variables fictives.

5. Toutes les variables, hormis l'inflation, sont exprimées en logarithme, et pour éviter l'endogénéité, les variables indépendantes sont incluses dans le modèle avec un décalage de deux ans³. Le probit a été estimé à partir d'un modèle avec effets aléatoires et un modèle de moyenne de population (tableau 2).

	Effets		Moyenne de	
	aléatoires	la population	Effets Mg.	Moyennes
Crédit	0.21	-0.05	-0.01	3.19
Commerce international	0.94**	0.46***	0.03**	4.32
GCF	0.19*	0.10**	0.01**	5.43
Taux de change effectif nominal	-1.38	-0.86	-0.06	4.78
Inflation	-0.01	-0.01	-0.001	21.78
Ressource	-1.47	-0.97	-0.05	0.28
Enclavé	-1.56	-0.56	-0.03	0.24
Constant	-5.29	-1.23		
Prob chi2	0.000	0.000		

* indique l'importance à 90%, **95% et 99%.

¹Les moyennes concernent les logarithmes des variables, sauf pour l'inflation.

6. Dans les deux estimations la probabilité du test de ratio de vraisemblance sur la signification globale du modèle est nulle, ce qui signale que l'on peut rejeter l'hypothèse selon laquelle les variables sont conjointement égales à zéro. Dans les deux modèles, la probabilité d'un épisode de diversification est liée de façon positive et significative à l'expansion des échanges et à l'augmentation de la formation brute de capital;

³ La formation brute de capital a été ajustée avant les logarithmes pour appliquer une échelle commune à toutes les variables.

et elle est liée de façon négative à l'appréciation de la monnaie, à la dépendance à l'égard des ressources naturelles et à l'état de pays enclavé. L'inflation agit de façon négative sur la probabilité d'un épisode de diversification dans le modèle à moyenne de population, mais elle a un impact statistiquement non significatif dans le modèle à effets aléatoires. Le coefficient relatif au crédit n'est significatif dans aucun des deux modèles. Les effets marginaux aux moyennes des variables, dans le modèle à moyenne de population, présente la même signification et les mêmes signes.

7. Dans le cas du Niger, la probabilité de diversification, calculée à partir de la moyenne des variables spécifiques du Niger, s'élève à 0,6 %, soit un chiffre nettement inférieur à l'estimation moyenne pour les économies qui ont connu un épisode de diversification (diversificateurs), et à la moyenne pour l'AfSS, (tableau 3). Le niveau inférieur de probabilité pour le Niger s'explique en partie par sa nature de pays enclavé et sa dépendance à l'égard des ressources naturelles, et en partie par le faible niveau de formation brute de capital et d'échanges commerciaux. En revanche, le pays présente de meilleurs résultats que les autres, y compris diversificateurs, en ce qui a trait à l'inflation et au taux de change effectif nominal.

Variables	Panel	Niger	Diversificateurs	AfSS
Crédit	3.192	1.878	3.224	2.492
Commerce international	4.322	3.679	4.475	4.166
GCF	5.435	0.72	2.678	1.581
Taux de change	4.781	4.694	4.743	4.801
Inflation	21.781	3.724	13.737	9.282
Ressources	0.283	1	0.178	0.371
Enclavés	0.249	1	0.178	0.401
Prob(div=1)	0.033	0.006	0.035	0.009

8. Si le Niger ne connaît pas de difficultés au regard de l'instabilité du taux de change ou de l'inflation, il pourrait faire davantage en matière d'échanges commerciaux et d'investissement. Pour

promouvoir les échanges, il devrait continuer de favoriser une plus grande ouverture à l'échelle régionale et réduire les barrières non tarifaires spécifiques. Les données tirées du rapport Doing Business de 2011 de la Banque mondiale montrent que le nombre de jours que mettent les exportations et les importations à quitter le pays ou à y entrer est supérieur à ce qui est constaté dans d'autres pays d'AfSS. Par ailleurs, les coûts liés aux procédures administratives, aux transports et à la manutention des marchandises sont extrêmement élevés, tant pour les exportations que pour les importations (tableau 4).

	Niger	Mali	Cameroun	Ghana	Tanzanie
Délai à l'export (jours)	59	26	23	19	24
Délai à l'import (jours)	64	31	26	29	31
Coût à l'export (\$ par conteneur)	3545	2202	1379	1203	1262
Coût à l'import (\$ par conteneur)	3545	3067	1978	1013	1475

Source: Banque mondiale, rapport Doing Business 2011.

9. S'agissant de l'investissement, les autorités devraient centrer leurs efforts sur la mobilisation de capitaux publics et privés.

Une bonne stratégie d'investissement public devrait avant tout viser à corriger les goulets d'étranglement qui brident l'initiative privée.

10. Il importe également d'améliorer le cadre de l'activité du secteur privé. Selon les indicateurs Doing Business de 2011 de la Banque mondiale, le Niger est très mal classé :

173^{ème} sur 183 pays. De manière plus précise, le pays est loin derrière en ce qui concerne les échanges transfrontaliers et le traitement des permis de construire. Les coûts nécessaires à l'obtention de permis de construire auprès des autorités municipales et les coûts de réévaluation des biens fonciers sont nettement plus élevés que dans d'autres pays. Dans le même ordre d'idées, les coûts nécessaires à la création d'une entreprise sont élevés, notamment en ce qui a trait aux frais d'immatriculation et à la publication de l'avis de création de l'entreprise (tableau 5). Selon l'Enterprise Survey de la Banque mondiale, la plupart des entreprises nigériennes consultées citent la corruption (83,7 % d'entre elles) et l'accès aux financements (61,98 % d'entre elles) comme de graves problèmes. Plus de 32 % des entreprises sont censés donner quelque chose pour obtenir un permis d'exploitation, tandis que 43 % doivent en faire de même pour obtenir un marché public.

	Niger	Mali	Cameroun	Ghana	Tanzanie
Délai (jours)	17	8	19	12	29
Coût (% du revenu par habitant)	118	80	51	20	31
Capital minimum (% du revenu par habitant)	613	307	192	11	0

Source: Banque mondiale, rapport Doing Business 2011.

APPENDICE III — Nouvelles projections à moyen et long terme

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

1. Les prévisions à moyen et long terme des services du FMI ont été actualisées pour tenir compte des nouvelles données sur le financement des projets pétroliers et miniers (encadré 3, rapport article IV)¹. Cette note décrit les principales caractéristiques d'un modèle basé sur les recettes tirées des ressources naturelles applicable au Niger et traite de la mise à jour des projections à moyen long terme.

II. PROJECTION DE RECETTES TIRÉES DES RESSOURCES NATURELLES

Modèle basé sur les ressources naturelles

2. Pour estimer l'impact financier du pétrole nous utilisons un modèle élaboré par le Département des finances publiques. Il repose sur le modèle FARI (*Fiscal Analysis of Resource Industries*), modèle standard basé sur les flux de trésorerie, utilisé dans plusieurs pays. Nous l'avons adapté aux particularités du Niger. Il tient compte des composantes des projets dans le secteur des ressources naturelles (prix, production, coûts, financement) et des dispositions escomptées du régime financier. Ce modèle donne des estimations bien calibrées de recettes budgétaires et inclut des projections de PIB et de soldes extérieurs. Il évalue la rentabilité de chaque composante et du secteur, et les avantages pour chaque investisseur.

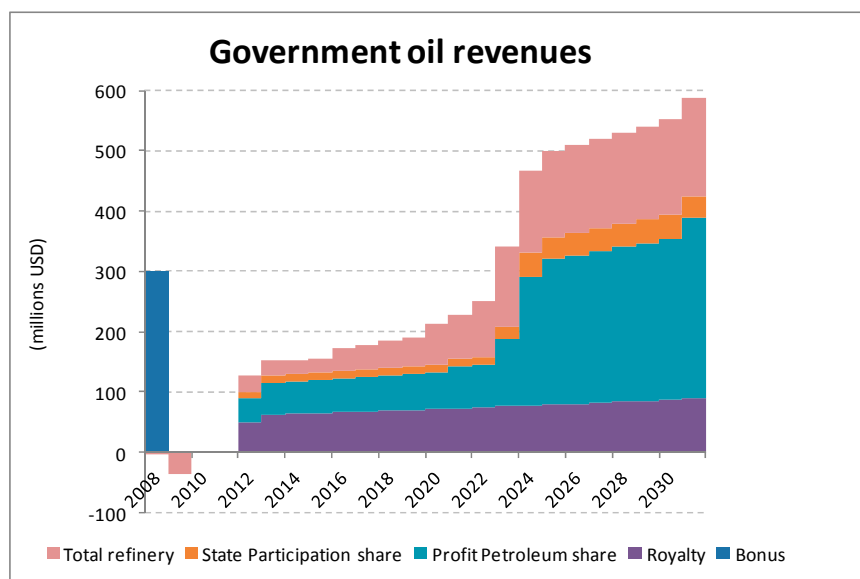
¹ Le précédent scénario à moyen terme avait été préparé lors de l'achèvement de la troisième revue de l'accord FEC (Rapport du FMI No. 10/146, mai 2010).

3. Il ressort des projections que le projet pétrolier intégré, notamment les composantes amont, contribuerait à accroître les recettes publiques. En partant d'une structure tarifaire alignée sur les prix convenus (inférieurs au marché), les recettes budgétaires annuelles pour l'ensemble du projet intégré pourraient être de l'ordre de 500 millions de dollars d'ici 2026 (graphique 1). Le gros correspondrait au *profit oil* que l'État percevra en lieu et place de l'impôt sur les sociétés, mais les avantages qu'il tirerait comme actionnaire seraient moins importants. La raffinerie contribuerait beaucoup plus aux recettes budgétaires à partir de 2023, une fois remboursé le prêt d'investissement contracté pour la financer².

Recettes provenant de l'uranium

4. Une version du modèle FARI applicable à l'uranium a été préparée pour examiner l'effet de la nouvelle mine d'Imouraren sur les recettes publiques. Toutes mines confondues, les recettes annuelles devraient atteindre environ 600 millions de dollars d'ici 2031. L'impôt sur les sociétés représente environ 50 % des recettes minières, les dividendes et redevances étant les autres grandes composantes.

² Les travaux d'exploration se poursuivent afin de dégager suffisamment de ressources pour un projet d'exportation, lequel pourrait avoir une profonde incidence sur les recettes, mais les perspectives demeurent incertaines et il est donc trop tôt pour inclure cet aspect dans l'analyse.

Graphique 1. Niger : Recettes publiques escomptées de la production pétrolière

III. SCÉNARIO RÉVISÉ À MOYEN ET LONG TERME

5. Les projections à moyen et long terme comprennent 3 périodes :

i) 2012-2016, démarrage de la production pétrolière, expansion de la production d'uranium et début de l'augmentation des dépenses publiques; ii) 2017-2024, diversification de l'économie; et iii) 2025-2031, début du rythme de croisière (graphique 2, tableaux 1, 2 et 3).

6. La stratégie budgétaire intégrée au cadre macroéconomique vise à lisser les dépenses dans le temps et à se protéger contre d'éventuels chocs. Le scénario de référence mise sur un excédent du solde budgétaire de base (conformément au critère de convergence de l'UEMOA) tout en prévoyant une croissance sensible des investissements financés sur ressources intérieures. Il en résulte une accumulation de dépôts à la BCEAO, surtout durant la deuxième période, ce qui permettrait de constituer une

marge équivalant à environ 3 mois de dépenses (hors investissements financés sur ressources extérieures) à l'horizon 2021.

2012-2016 : expansion de la production de ressources naturelles

- Le solde courant devrait s'améliorer sensiblement, le déficit étant ramené d'environ 27½ % du PIB en 2011 à 10½ % en 2016 grâce à la montée des exportations de ressources naturelles et au ralentissement marqué des importations de pétrole et de produits liés aux IDE. Le compte de revenu se détériore en raison du rapatriement de dividendes des investisseurs étrangers; les flux d'IDE sont nettement réduits et deviennent négatifs à mesure que l'on commence à rembourser les investissements étrangers (encadré 3 rapport article IV). Avec la baisse graduelle des dons en pourcentage du PIB et un niveau relativement stable de prêts, la balance des paiements globale est en équilibre en 2016.

- **Les recettes budgétaires tirées des ressources naturelles augmentent d'environ 3½ % du PIB, pour atteindre 5¼ % en 2016 (graphique 2).** Les recettes budgétaires hors ressources naturelles devraient également s'accroître progressivement grâce aux efforts consentis pour améliorer la mobilisation des recettes intérieures. Le ratio recettes budgétaires totales/PIB augmente ainsi de 15 % en 2011 à environ 19¾ % en 2016.
- Les dépenses totales progressent d'environ 4 ½ % du PIB, les dépenses d'investissement passant de 12 % du PIB en 2011 à 16 ½ % en 2016. Cela permet de répondre aux besoins considérables d'investissement tout en tenant compte des contraintes de capacité administrative d'exécution. L'augmentation sensible des investissements vise à accroître la capacité de production en dehors des ressources naturelles et à corriger les goulets d'étranglement pour permettre ainsi de renforcer le potentiel de croissance.
- La diversification de l'économie et l'augmentation des revenus intérieurs devrait aboutir à une économie plus ouverte dans laquelle augmenteront les exportations et les importations. Les sorties d'IDE se poursuivent jusqu'en 2021, car les prêts liés aux mégaprojets continuent d'être remboursés. Les prêts projets se maintiennent globalement stables à environ 5 % du PIB. À mesure que l'économie se développe, le financement extérieur diminue progressivement, les dons accusant un repli plus prononcé que les emprunts extérieurs. Globalement, au vu de ce qui précède, la balance des paiements globale continue d'enregistrer un modeste excédent.
- Les recettes budgétaires totales augmentent de 2½ points de pourcentage du PIB, le processus de diversification aboutissant à un niveau plus élevé de recettes hors ressources naturelles. Les dépenses d'investissement totales progressent d'environ 1½ % du PIB, pour atteindre approximativement 17¾ % du PIB.

2017-2024 : diversification de l'économie

- **Une fois que les projets existants de pétrole d'uranium atteignent leur capacité de production maximale, leur impact sur la croissance du PIB chute considérablement.** Cela étant, avec le démarrage projeté de nouveaux projets de mise en valeur des ressources naturelles le secteur devrait contribuer environ 1 % à la croissance du PIB. Les améliorations à la capacité de production grâce aux investissements de la période précédente devraient aboutir à une croissance supérieure du PIB hors ressources naturelles.

2025-2031: l'économie atteint son rythme de croisière

- **La croissance annuelle du PIB se stabilise aux alentours de 6-6 ½ %.** Les volumes de production de pétrole et d'uranium restent stables à leur niveau de crête. À mesure que la consommation intérieure continue d'augmenter les exportations de produits pétroliers raffinés chutent tandis que le solde courant affiche des déficits de l'ordre de 12 % du PIB. Les prêts liés aux projets pétroliers et miniers ayant fini d'être remboursés, les flux d'IDE redeviennent positifs tandis que le

financement extérieur officiel se stabilise à environ 9 % du PIB. Il s'ensuit que la balance des paiements est légèrement excédentaire d'environ ½ % du PIB.

- Les recettes totales en pourcentage du PIB se stabilisent à 21¾ % en raison du ralentissement de la croissance des recettes tirées des ressources naturelles,

lequel est partiellement compensé par une progression des recettes provenant d'autres secteurs. Les dépenses totales et les dépenses d'investissement se stabilisent aux alentours de 30 et 17 % du PIB, respectivement.

Graphique 2. Niger : évolution des principales variables à moyen terme

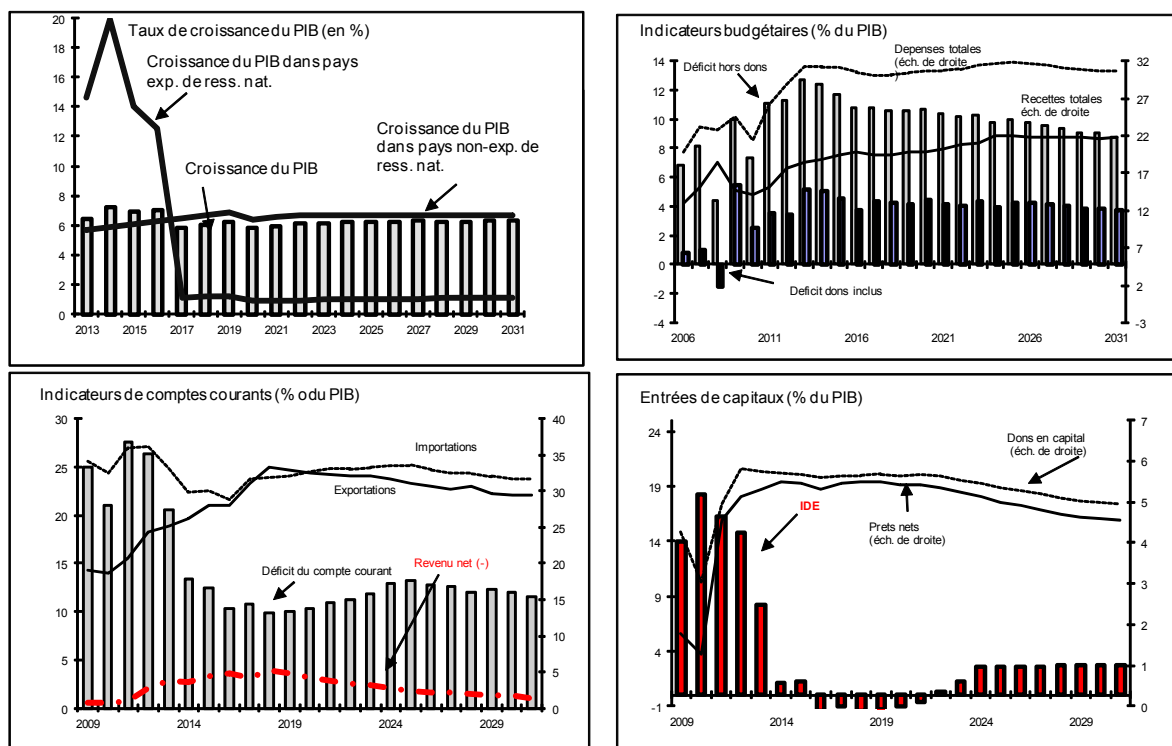


Tableau 1. Niger – Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-31

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Projections																				
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)																					
Revenu national et prix																					
PIB à prix constants	3.8	14.1	6.5	7.2	6.9	7.0	5.8	6.0	6.3	5.8	6.0	6.1	6.2	6.2	6.2	6.2	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
PIB non agricole à prix constants	7.6	17.6	6.9	7.8	7.3	7.2	5.6	5.8	6.0	5.3	5.4	5.5	5.5	5.5	5.6	5.6	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
PIB hors pétrole et produits miniers		5.9	5.6	5.8	6.0	6.2	6.5	6.7	6.9	6.4	6.5	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.6	6.6	6.6
Déflateur du PIB	4.3	2.2	1.9	2.1	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation																					
Moyenne annuelle	3.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Fin de période	3.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur																					
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	19.7	37.4	12.0	14.2	16.7	9.3	19.6	15.5	7.2	6.7	7.3	7.5	7.8	7.2	6.5	6.7	6.6	9.9	4.8	7.7	8.4
dont: exportations hors uranium	15.4	54.8	21.8	3.5	3.2	11.4	35.5	10.1	11.0	9.8	10.6	10.5	10.8	9.7	7.9	8.0	8.1	5.0	9.8	9.8	10.7
Importations, f.à.b (francs CFA)	19.6	17.0	-0.3	-1.3	9.4	4.9	18.6	8.6	9.1	10.0	9.0	8.1	8.9	9.1	8.5	6.3	6.8	8.1	7.2	7.0	8.3
Volume des exportations	12.5	34.4	13.1	11.9	12.8	8.9	22.5	12.4	6.5	5.7	6.5	6.6	6.9	6.1	5.0	5.2	5.1	6.1	4.2	6.1	7.1
Volume des importations	23.7	26.2	-3.0	-4.0	7.0	2.1	16.7	6.5	7.1	7.8	6.8	6.0	6.7	6.9	6.4	4.1	4.7	5.9	5.0	4.8	33.4
Termes de l'échange (détérioration -)	8.7	12.4	-2.4	1.6	0.3	0.6	-0.9	-1.0	-1.1	-1.2	-0.6	-0.8	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6	-0.6	-0.7	-0.6	0.1	0.1
Finances publiques																					
Recettes totales	15.4	36.2	13.5	11.2	13.2	10.7	5.8	8.7	10.5	7.8	10.4	10.6	9.9	12.8	8.0	8.2	7.9	7.9	8.7	8.0	8.8
Dépenses totales et prêts nets	32.0	29.0	15.4	10.8	9.2	6.8	6.3	8.1	9.4	8.4	8.6	8.9	9.8	9.4	8.9	7.7	7.3	7.3	7.6	8.0	8.0
dont : dépenses courantes	14.8	-1.9	21.5	14.1	12.3	6.3	5.8	7.6	8.3	7.7	8.0	8.2	9.2	9.1	8.2	7.6	7.3	7.4	7.9	7.9	8.0
dont : dépenses d'équipement	43.1	86.7	11.1	8.2	6.9	7.5	6.8	8.4	10.2	8.9	9.1	9.4	10.1	9.6	9.4	7.5	7.3	7.2	7.4	8.0	8.0
(Variation annuelle en pourcentage, début de période)																					
Monnaie et crédit																					
Crédit intérieur	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2	12.1	6.4	5.6	6.2	6.9	4.8	5.0	4.8	7.5	6.5	7.2	6.5	8.8	7.8	6.9
Crédit à l'Etat (net)	-0.4	-4.6	1.0	1.2	-1.5	-4.6	-2.9	-4.0	-4.5	-3.2	-3.7	-4.1	-2.3	-3.1	-0.8	-0.2	0.0	0.0	-0.3	-0.1	-0.6
Crédit à l'économie	11.8	18.2	9.4	12.0	11.5	13.8	15.0	10.4	10.1	9.4	10.6	8.9	7.3	8.0	8.3	6.7	7.2	6.5	9.1	7.9	7.4
Avoirs intérieurs nets	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2	12.1	6.4	5.6	6.2	6.9	4.8	5.0	4.8	7.5	6.5	7.2	6.5	8.8	7.8	6.9
Monnaie au sens large	8.2	16.6	8.5	11.8	14.0	9.1	12.7	9.1	8.6	8.1	7.8	8.2	8.2	8.3	8.3	8.3	8.4	9.4	9.4	9.8	9.8
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (%)	4.7	4.7	4.7	4.6	4.4	4.4	4.2	4.2	4.2	4.1	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2	4.1	4.1	4.0	4.0
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)																					
Finances publiques																					
Recettes totales	15.1	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8	19.4	19.5	19.9	19.9	20.3	20.8	21.1	22.0	21.9	21.9	21.8	21.7	21.8	21.7	21.8
Dépenses totales et prêts nets	26.2	28.9	30.8	31.2	31.2	30.5	30.1	30.1	30.4	30.6	30.7	30.9	31.3	31.7	31.8	31.7	31.4	31.0	30.8	30.7	30.6
Dépenses courantes	14.3	12.0	13.4	14.0	14.4	14.1	13.8	13.7	13.7	13.7	13.7	13.7	13.8	14.0	13.9	13.8	13.7	13.6	13.5	13.5	13.4
Dépenses d'équipement	10.6	16.9	17.4	17.2	16.8	16.6	16.4	16.5	16.7	16.9	17.1	17.3	17.6	17.8	17.9	17.8	17.6	17.4	17.3	17.2	17.1
Solde de base (dons exclus) ¹	-4.0	-0.7	-1.5	-1.5	-0.8	-0.1	0.0	0.2	0.3	0.1	0.4	0.6	0.3	0.7	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.7
Overall balance (commitment basis, excluding grants)	-11.1	-11.3	-12.3	-12.4	-11.7	-10.8	-10.7	-10.6	-10.5	-10.7	-10.4	-10.2	-10.3	-9.7	-9.9	-9.8	-9.6	-9.3	-9.1	-9.0	0.0
Solde global(base engagements, dons inclus)	-3.5	-3.5	-4.7	-5.0	-4.5	-3.8	-4.3	-4.2	-4.2	-4.4	-4.2	-4.0	-4.3	-3.9	-4.3	-4.3	-4.2	-4.1	-3.9	-3.9	0.0
Investissement brut	38.9	34.9	29.1	26.7	26.4	26.3	26.2	26.2	26.4	26.5	26.7	26.9	27.6	28.3	28.4	28.3	28.2	28.1	28.0	27.9	27.9
Of which: gross fixed investment	38.9	34.9	29.1	26.7	26.4	26.3	26.2	26.2	26.4	26.5	26.7	26.9	27.6	28.3	28.4	28.3	28.2	28.1	28.0	27.9	27.9
dont : investissements privés	32.6	25.4	19.0	16.4	16.4	16.4	16.4	16.4	16.4	16.4	16.4	16.5	16.6	17.1	17.6	17.6	17.6	17.6	17.6	17.6	17.6
investissements publics	6.3	9.5	10.1	10.3	10.1	9.9	9.8	9.9	10.0	10.1	10.2	10.4	10.5	10.7	10.8	10.7	10.6	10.5	10.4	10.3	10.3
Variation des stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Épargne nationale brute	11.4	8.5	8.6	13.2	14.0	15.9	15.5	16.4	16.4	16.2	15.8	15.7	15.7	15.3	15.1	15.5	15.5	16.0	15.7	16.0	16.3
dont : épargne privée	5.3	0.3	0.5	5.1	6.1	7.7	7.2	8.2	8.4	8.4	15.8	15.7	15.7	15.3	15.1	15.5	15.5	16.0	15.7	16.0	16.3
Épargne intérieure	7.1	6.8	8.0	12.6	14.4	16.8	16.4	18.4	17.9	17.3	16.6	16.1	15.9	15.3	14.8	15.0	15.0	15.4	14.8	15.0	15.0
Solde extérieur courant																					
Dons officiels exclus	-31.5	-29.7	-23.8	-16.5	-15.4	-13.2	-12.9	-12.0	-12.1	-12.4	-12.9	-13.1	-13.8	-14.7	-14.9	-14.4	-14.3	-13.6	-13.9	-13.5	-13.1
Dons officiels inclus	-27.5	-26.3	-20.5	-13.4	-12.4	-10.4	-10.7	-9.8	-10.0	-10.4	-10.9	-11.2	-11.9	-12.9	-13.2	-12.8	-12.7	-12.1	-12.3	-11.9	-11.6
Ratio du service de la dette en pourcentage des :																					
Exportations de biens et services	4.1	3.0	2.8	2.6	2.3	2.0	2.1	1.6	1.5	1.6	1.8	1.8	1.9	2.1	2.3	2.5	2.6	2.6	2.8	2.9	2.9
Recettes publiques	6.2	4.4	4.2	3.9	3.6	3.1	3.7	3.0	2.7	2.7	3.0	3.0	3.0	3.2	3.5	3.7	3.8	4.0	4.1	4.2	4.2
VAN de la dette extérieure	25.5	23.6	23.4	23.4	23.5	23.8	24.4	25.1	25.9	27.0	28.0	29.3	30.4	31.4	32.2	32.9	33.5	34.1	34.5	34.8	35.1
Aide extérieure	12.1	12.9	12.9	12.9	12.7	12.3	11.9	11.9	11.8	11.7	11.6	11.5	11.2	10.9	10.6	10.4	10.2	10.0	9.8	9.7	9.6
(Milliards de francs CFA)																					
PIB aux prix courants du marché	2,946	3,434	3,725	4,078	4,447	4,852	5,233	5,656	6,127	6,608	7,139	7,725	8,362	9,053	9,805	10,621	11,509	12,470	13,512	14,649	15,882
Situation globale des paiements	-19.4	17.9	-14.8	-11.1	34.2	-2.2	9.1	36.2	42.2	29.6	15.4	60.6	63.1	71.2	19.6	45.4	32.9	81.7	21.3	65.2	108.4

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2. Niger – Opérations financières de l'administration centrale, 2011-31

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Projections																				
	(Pourcentage du PIB)																				
Recettes totales	14.9	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8	19.4	19.5	19.9	19.9	20.3	20.8	21.1	22.0	21.9	21.9	21.8	21.7	21.8	21.7	21.8
Recettes fiscales	13.7	16.6	17.5	17.8	18.5	18.9	18.5	18.7	19.2	19.1	19.5	19.9	20.2	21.1	21.1	21.0	20.9	20.9	20.9	20.8	20.9
Recettes non fiscales	1.2	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8	0.8	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Dépenses totales et prêts nets	26.0	28.9	30.8	31.2	31.2	30.5	30.1	30.1	30.4	30.6	30.7	30.9	31.3	31.7	31.8	31.7	31.4	31.0	30.8	30.7	30.6
<i>dont</i> : financées sur ressources intérieures	18.9	18.3	20.0	20.2	20.3	19.9	19.4	19.3	19.6	19.8	19.9	20.2	20.8	21.3	21.6	21.6	21.4	21.3	21.2	21.2	21.1
Total des dépenses courantes	14.1	12.0	13.4	14.0	14.4	14.1	13.8	13.7	13.7	13.7	13.7	13.7	13.8	14.0	13.9	13.8	13.7	13.6	13.5	13.5	13.4
Dépenses budgétaires	13.0	11.1	12.5	13.1	13.4	13.1	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.8	12.9	13.0	13.1	13.1	13.0	12.9	12.8	12.8	12.8
Traitements et salaires	4.3	4.1	4.3	4.5	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.8	4.8	4.8	4.8	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Matériels et fournitures	3.4	3.2	3.2	3.3	3.4	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3	3.4	3.5	3.5	3.5	3.5	3.4	3.4	3.4	3.4	3.3
Subventions et transferts	5.0	3.5	4.6	4.9	4.9	4.8	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Intérêts inscrits à l'échéancier	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
<i>dont</i> : dette extérieure	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dépenses sur comptes spéciaux	1.0	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Dépenses d'équipement et prêts nets	11.9	16.9	17.3	17.1	16.8	16.5	16.3	16.4	16.7	16.8	17.0	17.2	17.5	17.7	17.9	17.8	17.6	17.4	17.3	17.2	17.1
Dépenses d'équipement financées sur :	10.6	16.9	17.4	17.2	16.8	16.6	16.4	16.5	16.7	16.9	17.1	17.3	17.6	17.8	17.9	17.8	17.6	17.4	17.3	17.2	17.1
Ressources intérieures	3.6	6.3	6.6	6.2	5.9	5.9	5.7	5.7	5.9	6.1	6.3	6.5	7.0	7.3	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7	7.7
Ressources extérieures	7.0	10.6	10.8	10.9	10.9	10.7	10.7	10.8	10.9	10.8	10.8	10.7	10.6	10.4	10.2	10.1	9.9	9.7	9.6	9.5	9.4
<i>dont</i> : dons	4.9	5.8	5.7	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.7	5.6	5.7	5.6	5.5	5.4	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	5.0	4.9
Prêts nets	1.3	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-11.1	-11.3	-12.3	-12.4	-11.7	-10.8	-10.7	-10.6	-10.5	-10.7	-10.4	-10.2	-10.3	-9.7	-9.9	-9.8	-9.6	-9.3	-9.1	-9.0	-8.8
Solde de base	-4.0	-0.7	-1.5	-1.5	-0.8	-0.1	0.0	0.2	0.3	0.1	0.4	0.6	0.3	0.7	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.7
Variation des arriérés de paiements et des instances du Trésor	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-11.4	-11.6	-12.7	-12.8	-12.1	-11.1	-10.8	-10.6	-10.5	-10.7	-10.4	-10.2	-10.3	-9.7	-9.9	-9.8	-9.6	-9.3	-9.1	-9.0	-8.8
Financement	11.4	11.6	12.7	12.8	12.1	11.1	10.8	10.6	10.5	10.7	10.4	10.2	10.3	9.7	9.9	9.8	9.6	9.3	9.1	9.0	8.8
Financement extérieur	11.6	12.5	12.5	12.5	12.4	12.1	11.5	11.5	11.4	11.2	11.1	10.8	10.4	10.1	9.8	9.6	9.3	9.1	9.0	8.9	8.9
Dons	7.5	7.8	7.6	7.4	7.2	7.0	6.4	6.4	6.4	6.3	6.2	6.1	6.0	5.8	5.6	5.5	5.4	5.3	5.2	5.1	5.1
Appuis budgétaires	2.6	2.0	1.9	1.7	1.6	1.4	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
Financement de projets	4.9	5.8	5.7	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.7	5.6	5.7	5.6	5.5	5.4	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	5.0	4.9
Prêts	4.6	5.1	5.3	5.5	5.4	5.3	5.5	5.5	5.5	5.4	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	4.9	4.8	4.7	4.6	4.6	4.6
<i>dont</i> : appuis budgétaires	1.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Amortissement	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7
Allègement de dette (y compris la dette en négociation)	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur	-0.2	-0.9	0.2	0.2	-0.3	-1.0	-0.6	-0.9	-1.0	-0.7	-0.8	-0.9	-0.5	-0.7	-0.2	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	-0.1
Secteur bancaire	-0.3	-0.8	0.2	0.2	-0.3	-1.0	-0.6	-0.9	-1.0	-0.7	-0.8	-0.9	-0.5	-0.7	-0.2	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	-0.1
FMI	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avances statutaires	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Dépôts à la BCEAO	-0.3	-0.6	0.5	0.5	0.0	-0.8	-0.5	-0.8	-0.9	-0.7	-0.8	-0.9	-0.5	-0.7	-0.2	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	-0.1
Titres publics, net	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Secteur non bancaire	0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (+)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>																					
Produit de l'exploitation des ressources naturelles	1.9	3.8	4.4	4.6	5.3	5.3	5.1	4.9	4.1	4.0	4.0	4.0	4.3	4.9	4.7	4.5	4.2	4.0	3.8	3.6	3.6
<i>dont</i> : recettes pétrolières	1.7	1.9	1.9	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.6	2.0	2.5	2.4	2.3	2.2	2.0	1.9	1.8	1.8
<i>dont</i> : recettes tirées de l'exploitation de l'uranium	1.9	2.1	2.4	2.8	3.7	3.6	3.5	3.3	2.6	2.5	2.5	2.4	2.3	2.4	2.3	2.2	2.0	1.9	1.9	1.8	1.8
Produit de l'exploitation d'autres ressources	13.0	13.9	14.1	14.1	14.1	14.4	14.3	14.6	15.8	15.8	16.3	16.8	16.8	17.0	17.2	17.4	17.6	17.7	18.0	18.1	18.2
Deposits with BCEAO (balance)	2.2	2.4	1.7	1.0	1.0	1.7	2.0	2.7	3.4	3.8	4.3	4.9	5.1	5.4	5.1	4.8	4.4	4.1	3.8	3.6	3.4
Dépôts à la BCEAO (mois de dépenses financées sur ress. int.)	1.4	1.6	1.0	0.6	0.6	1.0	1.3	1.7	2.1	2.3	2.6	2.9	2.9	3.0	2.8	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0	1.9

Sources : autorités nationales et estimations des services du FMI.

Tableau 3. Niger – Balance des paiements, 2011-31

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Projections (Pourcentage du PIB)																				
Solde extérieur courant	-27.5	-26.3	-20.5	-13.4	-12.4	-10.4	-10.7	-9.8	-10.0	-10.4	-10.9	-11.2	-11.9	-12.9	-13.2	-12.8	-12.7	-12.1	-12.3	-11.9	-11.6
Balance des biens, services et revenus	-32.8	-30.9	-24.9	-17.6	-16.5	-14.4	-14.0	-13.1	-13.2	-13.5	-14.0	-14.2	-14.9	-15.8	-16.1	-15.5	-15.4	-14.8	-15.0	-14.6	-14.3
Balance des biens	-15.3	-11.8	-8.1	-3.7	-2.0	-0.8	-0.6	1.4	0.8	-0.2	-0.7	-0.9	-1.2	-1.8	-2.4	-2.3	-2.3	-1.8	-2.5	-2.2	-2.2
Exportations, f.à.b.	20.7	24.4	25.2	26.2	28.1	28.1	31.2	33.3	33.0	32.6	32.4	32.2	32.0	31.7	31.2	30.7	30.2	30.6	29.6	29.5	29.5
Uranium	10.2	10.5	9.6	11.5	14.1	13.9	13.3	15.1	14.3	13.6	13.0	12.3	11.7	11.1	10.7	10.3	9.8	10.9	9.6	9.2	8.8
Pétrole	4.6	6.5	5.6	4.7	4.2	4.2	4.7	4.3	4.0	3.7	3.4	3.1	2.7	2.5	2.2	2.0	1.8	1.6	1.5	1.3	1.1
Autres produits	10.4	9.3	9.1	9.1	9.2	10.0	13.2	13.9	14.7	15.3	16.0	16.8	17.6	18.1	18.3	18.4	18.6	18.1	18.5	19.0	19.5
Importations, f.à.b.	36.0	36.2	33.2	30.0	30.1	28.9	31.8	31.9	32.1	32.8	33.1	33.1	33.3	33.5	33.6	33.0	32.5	32.4	32.1	31.7	31.7
Produits alimentaires	7.8	6.9	6.4	5.9	5.4	5.1	5.1	5.1	5.1	5.2	5.3	5.4	5.4	5.5	5.6	5.6	5.7	5.7	5.8	5.8	5.9
Produits pétroliers	4.9	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Biens d'équipement	12.1	13.4	11.7	10.1	10.5	9.8	12.1	12.1	12.1	12.9	13.1	13.0	13.3	13.9	13.9	13.3	12.9	12.8	12.8	12.8	12.8
Autres produits	11.3	15.4	14.7	13.7	13.8	13.6	14.2	14.5	14.7	14.5	14.5	14.5	14.3	13.9	13.9	13.9	13.8	13.7	13.4	12.9	12.9
Services et revenus (net)	-17.4	-19.1	-16.8	-13.9	-14.5	-13.6	-13.4	-14.5	-14.1	-13.3	-13.3	-13.3	-13.6	-14.0	-13.7	-13.3	-13.1	-13.0	-12.6	-12.4	-12.0
Services (net)	-16.5	-16.3	-13.1	-10.4	-10.0	-8.7	-9.2	-9.2	-9.3	-9.0	-9.5	-9.9	-10.4	-11.2	-11.2	-11.0	-10.9	-10.9	-10.8	-10.7	-10.7
Revenus (net)	-0.9	-2.8	-3.8	-3.5	-4.5	-4.9	-4.3	-5.3	-4.7	-4.3	-3.8	-3.4	-3.2	-2.8	-2.5	-2.3	-2.2	-2.0	-1.8	-1.6	-1.3
dont : intérêts sur la dette extérieure publique	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Transferts courants sans contrepartie (net)	5.3	4.5	4.4	4.2	4.1	4.0	3.3	3.3	3.2	3.2	3.1	3.0	3.0	2.9	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Privés (net)	1.3	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Publics (net)	4.0	3.4	3.3	3.1	3.0	2.8	2.2	2.1	2.1	2.0	2.0	1.9	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5
dont : dons au titres de l'appui budgétaire	2.6	2.0	1.9	1.7	1.6	1.4	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
Compte de capital et d'opérations financières E46	26.9	26.8	20.1	13.1	13.2	10.4	10.9	10.5	10.7	10.8	11.1	12.0	12.7	13.7	13.4	13.2	12.9	12.7	12.5	12.4	12.3
Compte de capital et d'opérations financières	5.5	6.4	6.3	6.2	6.2	6.1	6.1	6.2	6.2	6.2	6.2	6.1	6.0	5.9	5.9	5.8	5.7	5.6	5.5	5.5	5.4
Compte de capital	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Transferts en capital privés	4.9	5.8	5.7	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.7	5.6	5.7	5.6	5.5	5.4	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	5.0	4.9
Dons projets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Actifs financiers non produits	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulations de dettes	21.3	20.5	13.8	6.9	7.0	4.2	4.7	4.3	4.5	4.6	5.0	5.8	6.6	7.8	7.6	7.4	7.3	7.1	7.0	6.9	6.8
Compte financier	16.2	14.8	8.2	1.2	1.2	-1.5	-1.0	-1.4	-1.2	-1.0	-0.6	0.4	1.3	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Investissements directs	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Investissements de portefeuille	5.1	5.5	5.5	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.4	5.3	5.2	5.0	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.1	4.0
Autres investissements	3.9	4.6	4.9	5.1	5.1	5.0	5.0	5.1	5.2	5.1	5.0	4.9	4.8	4.6	4.5	4.3	4.2	4.1	4.0	3.9	3.8
Secteur public (net)	4.6	5.1	5.3	5.5	5.4	5.3	5.5	5.5	5.5	5.4	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	4.9	4.8	4.7	4.6	4.6	4.6
Décaissements	1.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Prêts au titre de l'appui budgétaire	3.4	4.8	5.0	5.2	5.2	5.1	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2	5.1	5.0	5.0	4.9	4.8	4.7	4.7	4.6	4.5	4.5
Prêts projets	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7
Amortissement	1.1	0.9	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Autres (net)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-0.7	0.5	-0.4	-0.3	0.8	0.0	0.2	0.6	0.7	0.4	0.2	0.8	0.8	0.8	0.2	0.4	0.3	0.7	0.2	0.4	0.7
Financement	0.7	-0.5	0.4	0.3	-0.8	0.0	-0.2	-0.6	-0.7	-0.4	-0.2	-0.8	-0.8	-0.8	-0.2	-0.4	-0.3	-0.7	-0.2	-0.4	-0.7
Avoirs extérieurs nets (BCEAO) ¹	0.6	-0.6	0.3	0.2	-0.8	0.0	-0.2	-0.6	-0.7	-0.4	-0.2	-0.8	-0.8	-0.8	-0.2	-0.4	-0.3	-0.7	-0.2	-0.4	-0.7
dont :																					
Utilisation nette des ressources du FMI	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>																					
Avoirs extérieurs à la BCEAO (mois d'importations)	2.1	2.3	2.3	2.0	2.2	1.8	1.7	1.8	1.8	1.7	1.6	1.7	1.7	1.8	1.7	1.7	1.6	1.7	1.6	1.6	1.6
PIB (en milliards de francs CFA)	2945.9	3434.3	3725.2	4077.6	4446.7	4852.1	5233.1	5656.2	6127.1	6607.9	7139.0	7724.6	8361.5	9052.8	9805.2	10620.9	11509.4	12470.3	13512.4	14648.7	15882.2

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

¹ Incluant l'utilisation nette de la contrepartie en francs CFA de l'allocation générale de DTS rétrocédée par la BCEAO en septembre 2009.



NIGER

RAPPORT POUR LES CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

16 novembre 2011

Approuvé par
**Marcelo Giugale et
Jeffrey Lewis (IDA)
& Seán Nolan et
Thomas Dorsey (FMI)**

Préparé par les services de l'Association internationale de
développement (IDA) et du Fonds monétaire international

Depuis la dernière analyse de viabilité de la dette, effectuée au moment de la troisième revue de l'accord FEC (rapport 10/146 de mai 2010), le risque de surendettement du Niger est passé de faible à modéré. Le cadre économique à moyen terme qui sous-tend l'analyse a été révisé pour tenir compte de nouvelles informations sur le financement de vastes projets pétroliers et miniers, notamment l'octroi d'une garantie publique pour un emprunt de montant élevé destiné à financer la participation de l'État dans une raffinerie de pétrole. Si les divers indicateurs d'endettement sont inférieurs aux seuils retenus pour le scénario de référence, les trois ratios rapportant la valeur actuelle (VA) de la dette aux exportations, aux recettes et au PIB dépassent ces seuils dans les tests de résistance les plus extrêmes.

I. GÉNÉRALITÉS

1. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD), réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale, met à jour l'AVD de 2009 pour la dette extérieure et la dette publique totale du Niger. Elle s'appuie sur des estimations à fin 2010 et utilise le modèle standard de dynamique de la dette pour les pays à faible revenu. Les données se rapportent à la dette extérieure et intérieure de l'administration centrale, à la dette des entreprises publiques et parapubliques et à une garantie accordée par l'État¹. La dette intérieure comprend les arriérés, la dette envers la BCEAO (avances statutaires) et l'allocation de DTS, et les titres d'État.

2. Comme cela est expliqué dans l'AVD de 2009, les ratios d'endettement du Niger ont été considérablement réduits par les allègements de dette consentis, dont le dernier l'a été au titre de l'IADM. Le Niger a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTTE renforcée en avril 2004 et, en 2006, il a bénéficié de concours du Fonds africain de développement, de l'IDA et du FMI au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). La dette extérieure nominale est ainsi tombée à environ 17½ % du PIB fin 2010, alors qu'elle atteignait plus de 90 % du PIB fin 2000.

II. HYPOTHESES DE BASE DE L'AVD

3. Les projections à moyen et long terme pour le Niger ont été actualisées (encadré 1 et Appendice III du Rapport sur les consultations au titre de l'article IV). Les projections de recettes ont été révisées à la hausse après l'application d'un nouveau modèle spécifique au Niger pour les recettes issues des ressources naturelles et pour tenir compte des améliorations en cours du recouvrement des recettes. En supposant que le surcroît de recettes sera utilisé pour effectuer des investissements publics productifs, on a relevé les projections de croissance du PIB global pour 2012–31 d'environ ½ à 1½ point de pourcentage par an par rapport à l'AVD de 2009 (tableau 1 du texte).

4. D'après les projections, les emprunts publics extérieurs devraient s'accroître en 2012 puis rester globalement stables, avec une légère baisse, pendant la période de projection. Outre les flux générateurs d'endettement et l'investissement direct étranger (IDE), le déficit extérieur courant devrait être financé par d'importants dons-projets et des capitaux privés.

Tableau texte 1. Niger : Principales hypothèses macroéconomiques, 2010–31 (AVD 2011 vs. AVD 2009)¹

	2010-2011	2012-15	2016-31
Croissance du PIB réel (pourcentage)			
AVD 2011	5.9	8.7 ²	6.2
AVD 2009	4.8 ²	7.1 ²	5.6
Recettes totales (pourcentage du PIB) ²			
AVD 2011	14.6	18.6	20.9
AVD 2009	13.7 ²	14.4 ²	14.8
Exportations de biens et services (pourcentage du PIB)			
AVD 2011	21.8	28.0	33.2
AVD 2009	19.7 ²	24.5 ²	25.1

Sources: autorités nationales ; estimations services FMI et Banque mondiale.

¹ La précédente AVD couvre la période 2009-29.

² Recettes totales, hors dons.

¹ On trouvera une description des vastes projets d'investissement dans les secteurs du pétrole et de l'uranium ainsi que des informations sur leur financement aux encadrés 2 et 3 du rapport sur les consultations au titre de l'article IV.

5. Divers risques pèsent sur les perspectives macroéconomiques. Le pays est très vulnérable aux chocs exogènes, notamment à de fréquentes crises alimentaires liées aux conditions climatiques ainsi qu'aux fluctuations

des cours des matières premières. L'insécurité croissante dans la région est un autre facteur qui s'ajoute à la vulnérabilité économique du Niger.

III. AVD EXTÉRIEURE

6. L'endettement du Niger s'est considérablement accru depuis 2009 en raison de la participation de l'État au financement de projets dans le secteur des ressources naturelles. En 2011, l'État a contracté un emprunt de 650 millions de yuans pour financer sa participation à la nouvelle mine d'uranium d'Azelik, après quoi il a garanti 40 % d'un prêt de 880 millions de dollars EU à la raffinerie Soraz. L'encours de la dette extérieure (y compris garanties) est ainsi passé de 19,2 % du PIB fin 2009 à 25,8 % du PIB fin 2011, d'après les projections. L'inclusion de la garantie devrait aussi entraîner une forte dégradation de l'élément don des financements en 2011. En 2012, l'élément don retrouverait son niveau très concessionnel d'avant 2011 puis diminuerait peu à peu (graphique 1a).

7. Dans le scénario de référence, les ratios de la dette extérieure restent inférieurs aux seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics pendant toute la période de projection (2011–31). Les ratios rapportant la valeur actuelle (VA) de la dette au PIB, aux exportations et aux recettes devraient, d'après les prévisions, diminuer quelque peu dans un premier temps, puis s'accroître à moyen terme. Selon les projections, ils resteront en dessous des seuils fixés (graphique 1)².

8. Le test de résistance qui s'appuie sur le scénario historique fait apparaître une très

nette amélioration des ratios d'endettement. Selon ce scénario, si le déficit extérieur courant et les entrées d'IDE se maintiennent à leur moyenne historique, les dons en capital prévus dans le scénario de référence actuel conduiraient à une diminution sensible de la dette.

9. Les seuils des trois indicateurs servant à mesurer la solvabilité (dette/PIB, dette/exportations, dette/recettes) sont franchis en cas de choc combiné. Ce scénario repose sur l'hypothèse que, en 2012 et 2013, les principales variables macroéconomiques (à savoir croissance du PIB réel, exportations, transferts officiels nets, IDE net) sont fixes à un demi écart-type en dessous de leurs niveaux historiques (graphiques 1a, 1b, 1c). Le choc combiné se traduirait par un creusement du déficit extérieur courant, qui devrait être financé dans le contexte d'une baisse sensible des flux d'IDE, ce qui aboutirait au quasi-doublement des indicateurs d'endettement en 2021 par rapport au scénario de référence. Les ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations restent au-dessus des seuils pendant la période de projection.

10. Un autre scénario possible spécifique au Niger a été élaboré pour analyser les effets sur la dette d'un ralentissement de la croissance du PIB. Dans ce scénario (graphique 1), la croissance du PIB est fixée à 5 % à partir de 2017, en supposant que, après une période de croissance plus soutenue due à la mise en exploitation des ressources naturelles, la croissance retrouve sa tendance historique antérieure à l'entrée en jeu du pétrole. En même

² Les montants résiduels élevés qui figurent aux tableaux 1a et 1b correspondent aux dons en capital que le pays devrait recevoir grâce à la plus grande stabilité de l'environnement politique et économique.

temps, l'emprunt extérieur et les importations liées aux mégaprojets sont maintenus aux niveaux de référence. Ce scénario fait apparaître une

légère détérioration des principaux indicateurs (dette/PIB, dette/recettes, dette/exportations) par rapport au scénario de référence.

IV. AVD PUBLIQUE

11. Comme c'était le cas dans l'AVD précédente, la prise en compte de la dette publique totale, y compris la dette intérieure, ne modifie pas sensiblement l'évaluation. La dette intérieure du Niger est peu élevée (7,1 % du PIB fin 2010, voir tableau 1.b) et, d'après les projections, devrait tomber à moyen terme en dessous du niveau indiqué dans le scénario de référence. Le taux d'intérêt nominal de cette dette est lui aussi peu élevé du fait que, pour l'essentiel, la dette intérieure est constituée d'arriérés ne portant pas intérêt, qui, selon les projections, seront entièrement apurés d'ici à 2017.

12. Les ratios de la dette publique restent relativement faibles dans la plupart des tests de sensibilité, hormis pour le choc le plus extrême. Le choc le plus extrême correspond à la situation dans laquelle la croissance du PIB réel est égale à la moyenne historique moins un écart-type en 2012–13. Dans ce scénario, le ratio VA de la dette/PIB est presque multiplié par deux pendant la période de projection.

13. Dans le scénario historique concernant la dette publique, le déficit budgétaire

primaire et la croissance du PIB sont maintenus par hypothèse à leur niveau historique. Du fait que le déficit primaire historique est plus élevé que les projections du scénario de référence et que la croissance moyenne du PIB a été plus faible ces dix dernières années, le ratio dette/PIB augmenterait au fil du temps et le ratio dette/recettes suivrait aussi une tendance à la hausse, en particulier pendant la seconde partie de la période de projection.

14. Il ressort aussi des tests paramétrés que la dette publique devient insoutenable en cas d'évolution défavorable de la croissance du PIB. Si la croissance du PIB réel est à un écart-type en dessous de la moyenne historique pendant les deux premières années de la période de projection (2012–2013), le ratio dette/PIB augmente de 120 % tandis que le ratio dette/recettes s'accroît de plus de 80 %. En outre, les cinq tests paramétrés pour les ratios dette/PIB et dette/recettes font apparaître dans chaque cas une augmentation pendant ces dix dernières années (tableau 2.b).

V. CONCLUSION

15. De nouveaux accords de financement conclus en 2010 et 2011 pour de grands projets dans les secteurs du pétrole et de l'uranium ont entraîné une détérioration des

ratios d'endettement par rapport à l'AVD de 2009. Ces projets devraient dégager des revenus nets et permettre ainsi d'améliorer les finances publiques et les comptes extérieurs, mais la

hausse de l'endettement a rendu le Niger plus vulnérable aux chocs. Dans ces conditions, le risque de surendettement est désormais jugé modéré.

moins possible aux conditions du marché pour les projets d'investissement public et de limiter autant que possible la participation de l'État au financement des projets d'exploitation des ressources naturelles.

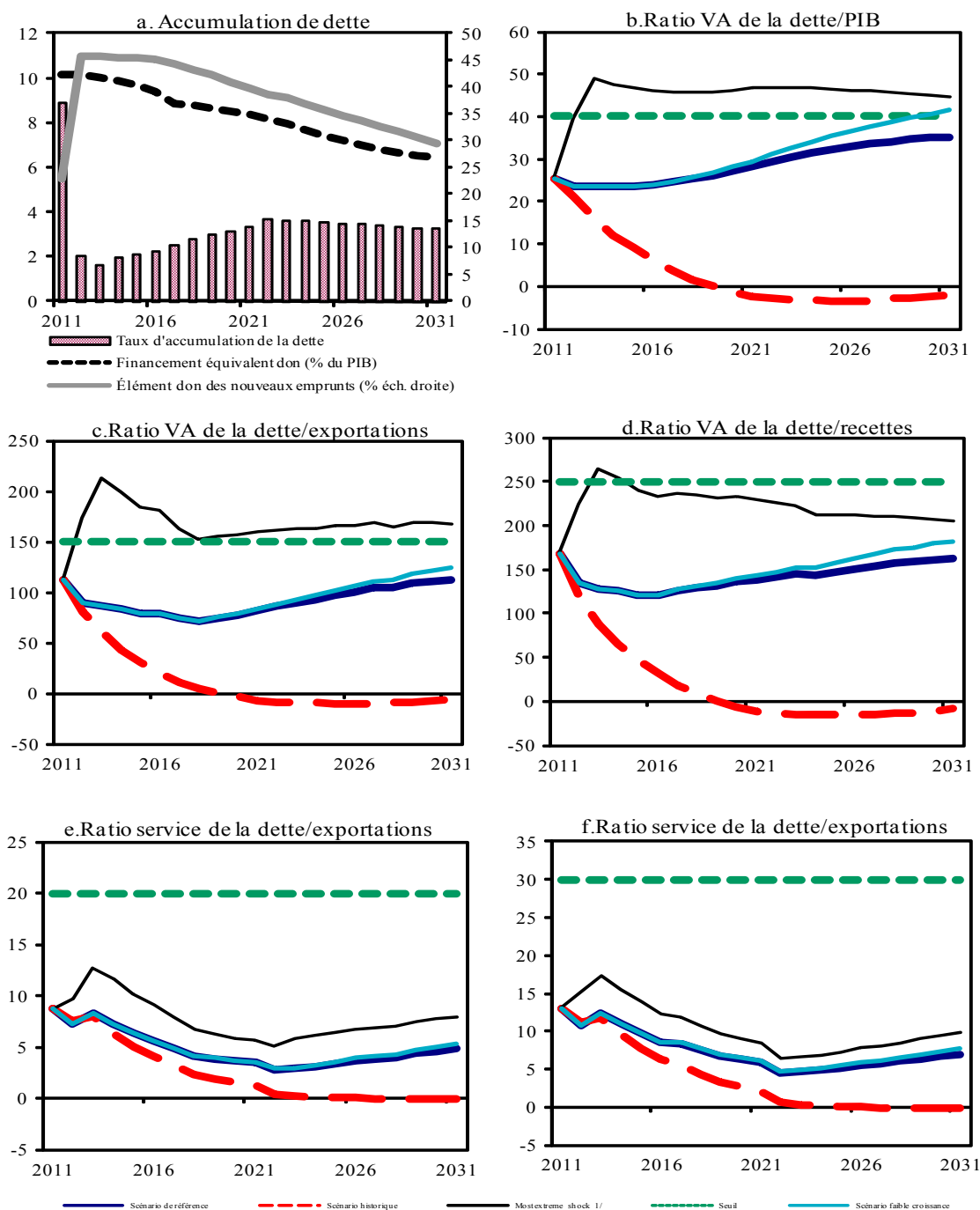
16. Le risque accru de surendettement du Niger souligne la nécessité d'emprunter le

Encadré 1. Hypothèses du scénario de référence

Le scénario macroéconomique de référence pour 2011–31 s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- Le PIB réel devrait augmenter en moyenne d'environ 6¾ % par an entre 2012 et 2031, grâce au développement de la production de minéraux et à l'accélération de la croissance du PIB hors ressources naturelles, le Niger intensifiant ses investissements publics et continuant à améliorer le climat des affaires. L'inflation devrait se maintenir à 2 % pendant la période de projection.
- Le ratio recettes/PIB devrait passer d'environ 15 % en 2011 à 21¾ % en 2031 grâce à l'accroissement des recettes tirées des ressources naturelles et à l'amélioration continue du recouvrement des recettes.
- Les dépenses devraient atteindre plus de 30½ du PIB en 2031, contre 26 % du PIB en 2011, sous l'effet de l'augmentation des dépenses courantes et en capital. Le solde de base (solde budgétaire déduction faite des dons et des dépenses en capital financées sur ressources extérieures) devrait rester excédentaire à compter de 2017 (ce qui est conforme au critère de convergence régionale de l'UEMOA).
- Le déficit extérieur courant devrait tomber de 27½ % du PIB en 2011 à environ 11½ % du PIB à la fin de la période de projection. Les exportations augmenteraient, avant de se stabiliser autour de 29½ % du PIB en fin de période, grâce à la hausse de la production de pétrole et d'uranium et aux effets attendus de la diversification progressive de l'économie. Les importations devraient ralentir dans un premier temps, parallèlement à la diminution des importations liées aux investissements directs étrangers (IDE), avant de rebondir avec l'accroissement du PIB par habitant.
- Après avoir culminé à 16 % du PIB en 2011, l'IDE net devrait diminuer avec l'achèvement des grands projets d'investissement et le remboursement par les entreprises d'exploitation des ressources naturelles nouvellement créées des prêts reçus de leurs sociétés-mères; ces paiements se traduisent par des sorties d'IDE de 2016 à 2021.
- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux emprunts extérieurs devrait se situer à 1,5 %. Le financement extérieur total devrait diminuer progressivement, passant de 12½ % du PIB en 2012 à 9 % d'ici à 2031. Cette baisse est liée à la réduction des besoins de financement du Niger et à la hausse attendue du PIB par habitant. Les dons représenteraient en moyenne environ 65 % du total des financements extérieurs au cours de la période.
- Le profil de la dette intérieure repose sur l'hypothèse que l'encours des arriérés intérieurs seront intégralement apurés d'ici à 2017 et qu'il n'y aura aucune nouvelle accumulation d'arriérés.

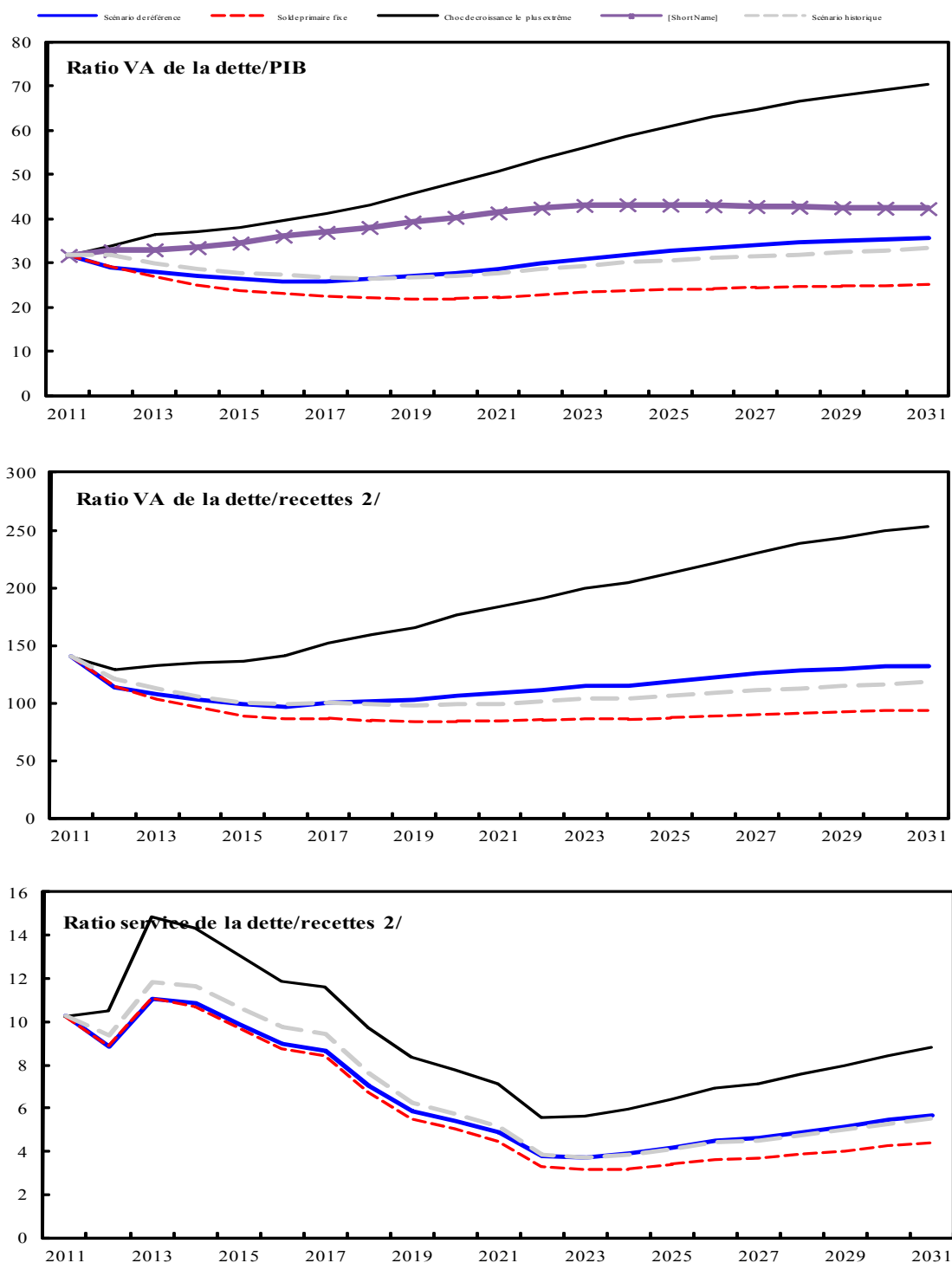
Graphique 1. Niger : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2011-2031 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2031. Au graphique b. cela correspond à une combinaison de chocs; au c., à une combinaison de chocs; au d., à une combinaison de chocs; au e., à un choc des exportations; et au f., à une dépréciation ponctuelle.

Graphique 2.Niger : Indicateurs de dette publique selon divers scénarios, 2011-2031 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême correspond à celui qui produit le ratio le plus élevé en 2021.

2/ La définition des recettes comprend les dons.

Tableau Ia.: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2008-2031 1/
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne ^{6/} historique	Écart type ^{6/}	Projections											
	2008	2009	2010														
						2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011-2016 Moyenne		2021	2031	2017-2031 Moyenne	
Dettes extérieures (nominale) 1/	15.1	19.2	17.4			25.8	27.1	29.5	31.8	34.1	36.1					45.0	51.0
dont : dette contractée ou garantie par l'État (CGE)	15.1	19.2	17.4			25.8	27.1	29.5	31.8	34.1	36.1					45.0	51.0
Variation de la dette extérieure	0.1	4.1	-1.8			8.4	1.3	2.5	2.3	2.2	2.0					1.6	-0.1
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-1.1	11.5	1.9			10.7	8.4	10.7	10.3	9.1	9.7					9.1	6.0
Déficit compte courant hors intérêts	12.6	24.9	20.8	10.2	7.5	26.1	24.8	19.2	12.2	11.3	9.4					10.3	10.8
Déficit de la balance des biens et services	16.9	23.8	28.5			31.9	28.1	21.1	14.1	12.0	9.5					10.2	12.9
Exportations	19.4	20.9	21.0			22.6	26.4	27.2	28.3	30.1	30.2					34.5	31.5
Importations	36.3	44.7	49.5			54.5	54.5	48.3	42.4	42.2	39.6					44.7	44.5
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-4.3	-2.9	-8.8	-4.5	1.8	-5.3	-4.5	-4.4	-4.2	-4.1	-4.0					-3.1	-2.7
dont : transferts officiels	-2.2	-0.7	-5.9			-4.0	-3.4	-3.3	-3.1	-3.0	-2.8					-2.0	-1.5
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	0.0	4.0	1.2			-0.5	1.3	2.5	2.4	3.4	3.9					3.2	0.5
IDÉ net (négatif = entrée)	-11.0	-13.9	-18.2	-5.1	6.7	-16.2	-14.8	-8.2	-1.2	-1.2	1.5					0.6	-2.7
Dynamique endogène de la dette 2/	-2.7	0.6	-0.7			0.9	-1.6	-0.3	-0.8	-0.9	-1.2					-1.8	-2.2
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.2	0.1			1.4	1.5	1.3	1.2	1.1	1.0					0.6	0.8
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.1	0.1	-1.5			-0.6	-3.1	-1.6	-2.0	-2.0	-2.2					-2.4	-3.0
Contribution des variations de prix et des taux de change	-1.9	0.2	0.6		
Résiduel (3-4) 3/	1.2	-7.4	-3.7			-2.3	-7.1	-8.2	-8.0	-6.9	-7.7					-7.5	-6.1
dont : financement exceptionnel	-0.2	-0.3	-0.3			-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1					0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	20.6			25.4	23.7	23.5	23.5	23.6	23.9					28.1	35.2
En pourcentage des exportations	97.8			112.0	89.9	86.6	83.0	78.4	79.3					81.5	111.7
VA de la dette extérieure CGE	20.6			25.4	23.7	23.5	23.5	23.6	23.9					28.1	35.2
En pourcentage des exportations	97.8			112.0	89.9	86.6	83.0	78.4	79.3					81.5	111.7
En pourcentage des recettes publiques	145.3			167.9	134.4	127.5	125.2	121.4	121.1					138.4	161.8
Ratio service de la dette/exportations (%)	3.8	2.5	2.6			8.7	7.2	8.3	7.3	6.3	5.6					3.5	4.8
Ratio service dette CGE/exportations (%)	3.8	2.5	2.6			8.7	7.2	8.3	7.3	6.3	5.6					3.5	4.8
Ratio service dette CGE/recettes (%)	4.0	3.5	3.9			13.0	10.8	12.3	11.0	9.8	8.6					5.9	6.9
Total besoins de financement bruts (milliards dollars EU)	0.1	0.6	0.2			0.8	0.9	1.1	1.1	1.1	1.3					1.8	3.2
Déficit courant hors intérêts stabilisant ratio d'endettement	12.5	20.7	22.6			17.7	23.5	16.7	9.9	9.1	7.4					8.7	11.0
Principales hypothèses macroéconomiques																	
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	9.6	-0.9	8.0	5.4	3.8	3.8	14.1	6.5	7.2	6.9	7.0	7.6	6.0	6.3	6.1		
Déflateur du PIB en dollars EU. (variation en pourcentage)	14.6	-1.5	-3.2	7.2	7.5	11.1	2.1	1.1	1.3	1.2	1.2	3.0	2.0	2.0	2.0		
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 5/	3.0	1.3	0.7	2.3	2.0	9.5	6.8	5.2	4.4	3.8	3.2	5.5	1.5	1.6	1.6		
Croissance des exportations de B&S (en dollars EU, en %)	39.9	4.9	5.3	14.3	12.9	24.1	35.7	10.9	13.0	15.3	8.4	17.9	7.4	8.4	8.6		
Croissance des importations de B&S (en dollars EU, en %)	54.7	20.0	15.9	20.1	14.4	26.9	16.4	-4.6	-4.8	7.7	1.8	7.2	9.8	8.4	9.1		
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (%)	22.9	45.7	45.6	45.5	45.5	45.1	41.7	39.7	29.5	36.8		
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	18.4	14.7	14.2			15.1	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8					20.3	21.8
Flux d'aide (milliards dollars EU) 7/	0.4	0.3	0.3			0.8	1.0	1.0	1.1	1.2	1.2					1.6	2.5
dont : dons	0.3	0.2	0.3			0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7					0.9	1.7
dont : prêts concessionnels	0.1	0.1	0.1			0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5					0.7	0.8
Financement équivalent dons (pourcentage du PIB) 8/			10.2	10.2	10.0	9.9	9.7	9.4					8.4	6.4
Financement équivalent dons (% du financement extérieur) 8/			53.5	78.5	77.6	76.8	76.6	76.3					72.0	66.7
<i>Pour mémoire :</i>																	
PIB nominal (milliards dollars EU)	5.4	5.3	5.5			6.3	7.4	8.0	8.6	9.3	10.1					14.9	33.1
Croissance du PIB nominal exprimée en dollars EU	25.5	-2.4	4.5			15.3	16.5	7.6	8.6	8.2	8.2	10.7	8.0	8.4	8.2		
VA de la dette extérieure CGE (Mds de dollars EU)	1.1			1.6	1.7	1.9	2.0	2.2	2.4					4.2	11.6
(VA t-VA t-1)/PIB-t-1 (pourcentage)			8.9	2.0	1.6	2.0	2.1	2.3	3.1	3.3	3.2	3.3		
Envois de fonds bruts des travailleurs migrants (milliards \$EU)
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	20.6			25.4	23.7	23.5	23.5	23.6	23.9					28.1	35.2
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fonds)	97.8			112.0	89.9	86.6	83.0	78.4	79.3					81.5	111.7
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fonds)	2.6			8.7	7.2	8.3	7.3	6.3	5.6					3.5	4.8

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend l'ensemble des administrations publiques et les principales entreprises publiques.

 2/ Calculé selon la formule $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g-\rho+gp)$ x le ratio de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal, g = Δ du PIB réel, et ρ = Δ du déflateur du PIB exprimé en dollars EU.

3/ Financement exceptionnel (variations des arriérés et allègement de dette), variations des avoirs extérieurs bruts et ajustements de valeur inclus. Pour les projections comprend aussi la contribution des variations de prix et d'

4/ En posant pour hypothèse que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

7/ Définis comme les dons, les prêts concessionnels et l'allègement de dette obtenus.

8/ Le financement équivalent dons comprend les dons accordés directement à l'État et dans le cadre des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA des nouveaux emprunts).

Tableau 1b.Niger: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2008-2031
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels					Estimations					Projections			2017-31		
	2008	2009	2010	Moyenne ⁵	Écart-type ⁵	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011-16		Moyenne		
Dette du secteur public 1/	22.0	27.3	24.5			32.1	32.3	33.9	35.3	36.7	38.0			45.6	51.2	
dont : libellée en devises	15.1	19.2	17.4			25.8	27.1	29.5	31.8	34.1	36.1			45.0	51.0	
Variation de la dette du secteur public	-2.1	5.3	-2.8			7.7	0.2	1.6	1.4	1.4	1.3			1.5	-0.2	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-4.0	3.8	1.9			0.6	-0.9	2.8	2.3	1.8	1.0			0.9	-0.3	
Déficit primaire	-2.0	5.2	2.3	2.5	2.4	2.0	1.8	3.6	3.6	3.2	2.6	2.8		3.5	2.9	
Recettes et dons	24.3	19.1	19.0			22.6	25.5	26.1	26.2	26.7	26.8			26.5	26.9	
dont : dons	5.9	4.5	4.8			7.5	7.8	7.6	7.4	7.2	7.0			6.2	5.1	
Dépenses primaires (hors intérêts)	22.3	24.3	21.2			24.6	27.3	29.7	29.8	29.9	29.3			30.1	29.8	
Dynamique automatique de la dette	-2.0	-1.4	-0.4			-1.4	-2.7	-0.8	-1.3	-1.4	-1.6			-2.6	-3.2	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-2.4	0.0	-2.1			0.2	-2.7	-0.8	-1.2	-1.4	-1.7			-2.6	-3.2	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.2	-0.2	-0.1			1.1	1.3	1.2	1.1	0.9	0.7			-0.2	-0.2	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-2.1	0.2	-2.0			-0.9	-4.0	-2.0	-2.3	-2.3	-2.4			-2.5	-3.0	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.3	-1.4	1.8			-1.6	-0.1	0.0	-0.1	0.0	0.1			
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	1.9	1.5	-4.8			7.1	1.0	-1.2	-0.9	-0.4	0.3			0.6	0.1	
Autres indicateurs de viabilité																
VA de la dette du secteur public	27.7			31.7	28.9	27.9	26.9	26.3	25.8			28.7	35.5	
dont : libellée en devises	20.6			25.4	23.7	23.5	23.5	23.6	23.9			28.1	35.2	
dont : dette extérieure	20.6			25.4	23.7	23.5	23.5	23.6	23.9			28.1	35.2	
VA des engagements conditionnels (non inclus dans dette du sect.)	
Besoins de financement bruts 2/	0.0	4.4	3.2			4.3	4.1	6.5	6.5	5.8	5.0			4.8	4.5	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	146.0			140.0	113.6	107.2	103.0	98.4	96.6			108.0	132.0	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	195.3			209.9	164.0	151.3	143.5	134.9	130.8			141.1	162.8	
dont : dette extérieure 3/	145.3			167.9	134.4	127.5	125.2	121.4	121.1			138.4	161.8	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 4/	8.1	-4.1	5.0			10.3	8.8	11.1	10.8	9.9	9.0			4.9	5.7	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 4/	10.7	-5.4	6.7			15.4	12.8	15.6	15.1	13.6	12.2			6.4	7.0	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	0.1	0.0	5.1			-5.7	1.7	2.0	2.3	1.8	1.3			2.0	3.1	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires 5/																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	9.6	-0.9	8.0	5.4	3.8	3.8	14.1	6.5	7.2	6.9	7.0	7.6	6.0	6.3	6.1	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	3.0	1.3	0.7	2.3	2.0	9.5	6.8	5.2	4.4	3.8	3.2	5.5	1.5	1.6	1.6	
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	...	-3.2	-0.5	-1.9	1.9	-2.0	0.1	2.2	3.0	4.6	6.7	2.4	4.5	4.8	4.9	
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + indique une dépréciation)	2.5	-9.4	10.0	-4.3	9.0	-8.8	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	6.7	4.1	1.6	3.2	2.5	4.3	2.2	1.9	2.1	2.0	2.0	2.4	2.0	2.0	2.0	
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en pourcentage)	0.1	0.1	-0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	22.9	45.7	45.6	45.5	45.5	45.1	41.7	39.7	29.5	...	

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend l'ensemble des administrations publiques et les principales entreprises publiques.

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 2a. Niger: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2011-2031
(en pourcentage)

	Projections							2031
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	25	24	24	23	24	24	28	35
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2011-2031 1/	25	21	16	12	9	6	-3	-2
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031 2	25	26	28	29	31	33	43	57
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	25	27	28	28	28	28	33	41
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	25	28	33	33	32	32	35	38
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	25	24	24	24	24	25	29	36
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	25	35	42	41	41	40	41	40
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	25	40	49	48	47	46	47	45
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2012 5/	25	33	33	33	33	34	40	50
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	112	90	87	83	78	79	81	112
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2011-2031 1/	112	80	60	43	31	20	-7	-6
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031 2	112	99	102	104	103	109	125	181
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	112	90	86	83	78	79	81	111
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	112	142	178	169	157	156	147	175
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	112	90	86	83	78	79	81	111
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	112	134	155	146	134	133	119	127
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	112	174	213	199	184	181	160	167
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2012 5/	112	90	86	83	78	79	81	111
Ratio VA de la dette/re cettes								
Scénario de référence	168	134	127	125	121	121	138	162
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2011-2031 1/	168	120	88	65	47	31	-13	-9
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031 2	168	148	150	156	159	166	213	263
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	168	150	149	147	142	142	162	189
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	168	158	180	174	166	163	171	173
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	168	137	132	130	126	125	143	167
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	168	201	228	220	208	203	201	184
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	168	225	265	254	241	234	230	204
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2012 5/	168	190	180	177	171	171	195	228

Table 2a.Niger: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2011-2031 (suite)
(en pourcentage)

	Projections							2031
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	9	7	8	7	6	6	3	5
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2011-2031 1/	9	7	8	6	5	4	1	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031 2	9	7	6	6	5	5	5	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	9	7	8	7	6	6	3	5
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	9	10	13	12	10	9	6	8
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	9	7	8	7	6	6	3	5
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	9	7	9	9	8	7	4	6
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	9	9	12	11	10	9	6	8
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2012 5/	9	7	8	7	6	6	3	5
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	13	11	12	11	10	9	6	7
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2011-2031 1/	13	11	12	10	8	6	2	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2011-2031 2	13	11	9	9	8	8	8	12
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	13	12	14	13	12	10	7	8
B2. Croissance des exportations en valeur à leur moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 3/	13	11	13	12	11	10	7	8
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	13	11	13	11	10	9	6	7
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013 4/	13	11	14	13	12	10	7	9
B5. Combinaison de B1-B4 en appliquant des chocs d'un demi écart type	13	12	15	15	13	12	8	10
B6. Dépréciation ponctuelle nominale de 30% par rapport au scénario de référence en 2012 5/	13	15	17	16	14	12	8	10
<i>Pour mémoire:</i>								
Élément don supposé pour le financement résiduel (c.-à-d., financement requis en sus du scénario de référence) 6/	35	35	35	35	35	35	35	35

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Variables comprennent croissance du PIB réel, croissance du déflateur du PIB (en dollars EU), solde courant hors intérêts en pourcentage du PIB, et flux non générateurs de dette

2/ Hypothèse: taux d'intérêt des nouveaux emprunts est supérieur de 2 points au scénario de référence, tandis que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que c

3/ Le test de résistance normalisé qui suppose une croissance des exportations à la moyenne historique moins un écart type n'est pas pertinent pour

un pays comme le Burundi qui a connu un conflit et dont les exportations sont tributaires de facteurs conjoncturels.

4/ Comprend les transferts publics et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation est définie comme le pourcentage de diminution du taux dollar/monnaie locale, de sorte qu'il ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (financement moins favorable) où les modalités des nouveaux financements sont celles spécifiés à la note 2.

Tableau 2b.Niger: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2011-2031

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	32	29	28	27	26	26	29	35
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	32	32	30	28	28	27	27	33
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	32	29	27	25	24	23	22	25
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	32	29	29	28	28	28	36	59
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	32	34	36	37	38	39	51	70
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	32	31	31	29	29	28	30	36
B3. Combinaison de B1-B2 en appliquant des choes d'un demi écart type	32	33	32	33	34	35	44	61
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30% en 2012	32	38	35	33	31	29	28	33
B5. Augmentation des autres flux générateurs de dette de 10% du PIB en 2012	32	36	34	32	32	31	33	38
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	140	114	107	103	98	97	108	132
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	140	121	112	105	100	98	99	118
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	140	114	103	96	89	86	84	94
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	140	115	109	107	104	104	132	212
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	140	128	133	135	136	141	183	253
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	140	122	118	112	107	105	115	136
B3. Combinaison de B1-B2 en appliquant des choes d'un demi écart type	140	126	120	121	122	125	161	223
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30% en 2012	140	150	136	126	115	109	105	123
B5. Augmentation des autres flux générateurs de dette de 10% du PIB en 2012	140	140	130	124	118	115	123	140
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	10	9	11	11	10	9	5	6
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	10	9	12	12	11	10	5	6
A2. Solde primaire inchangé par rapport à 2011	10	9	11	11	10	9	4	4
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	10	9	11	11	10	9	5	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	10	10	13	12	12	11	7	10
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2012-2013	10	9	11	11	10	9	5	6
B3. Combinaison de B1-B2 en appliquant des choes d'un demi écart type	10	9	12	12	11	10	6	9
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30% en 2012	10	10	15	14	13	12	7	9
B5. Augmentation des autres flux générateurs de dette de 10% du PIB en 2012	10	9	12	11	10	9	5	6

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Hypothèse: croissance du PIB réel du scénario de référence moins un écart type divisé par racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ La définition des recettes comprend les dons.



NIGER

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV—ANNEXE D'INFORMATION

16 novembre 2011

Préparé par

MM. Harmsen (Chef de mission), Zejan et M^{mes} Mira et Bova
(tous du Département Afrique).

TABLE DES MATIÈRES

I. RELATIONS AVEC FMI	2
II. PLAN D'ACTION CONJOINT FMI/BANQUE MONDIALE, 2011–12	6
III. TABLEAU DES INDICATEURS COURANTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA SURVEILLANCE	8

I. RELATIONS AVEC FMI

I. Statut					
Date d'admission : le 24 avril 1963					
A accepté les obligations de l'article VIII, Sections 2, 3 et 4: juin 1996					
II. Compte des ressources générales		Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part		
Quote-part		65,80	100,00		
Avoirs du FMI en monnaie du Niger		57,17	86,89		
Position dans la tranche de réserve du FMI		8,64	13,13		
III. Département des DTS		Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part		
Allocation cumulative nette		62,94	100,00		
Avoirs		54,27	86,23		
IV. Encours des achats et des prêts		Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part		
Accords FEC		38,12	57,93		
V. Accords financiers récents					
Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)	
FEC ¹	2 juin 2008	1 ^{er} juin 2011	23,03	13,16	
FRPC	31 janvier 2005	31 mai 2008	26,32	26,32	
FRPC	22 décembre 2000	30 juin 2004	59,20	59,20	
¹ Anciennement FRPC.					
VI. Projection des obligations financières envers du FMI² (Millions de DTS ; sur la base de l'encours des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS)					
	À échoir				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Principal	1,67	4,21	5,50	6,91	7,47
Commissions/intérêts	0,01	0,12	0,11	0,09	0,08
Total	1,68	4,33	5,60	7,00	7,55
² Quand un membre a des obligations financières non acquittées depuis plus de trois mois, le montant de ses arriérés apparaît dans cette section.					
VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE					
			Cadre renforcé		

I. Assistance engagée au titre de l'Initiative PPTE		
Date du point de décision		Décembre 2000
Total de l'aide promise		
par tous les créanciers (millions de dollars EU) ¹		663,10
<i>Dont</i> : aide du FMI (millions de dollars EU)		42,01
(équivalent en millions de DTS)		31,22
Date du point d'achèvement		Avril 2004
¹ L'aide promise au titre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement ; celle promise dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Ces deux montants ne peuvent donc pas s'additionner.		
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)		
Montant décaissé en faveur du pays membre		31,22
Aide intérimaire		6,68
Solde au point d'achèvement		24,55
Décaissement complémentaire au titre des intérêts perçus ²		2,74
Montant total décaissé		33,96

² Dans le cadre renforcé, un décaissement complémentaire a lieu au point d'achèvement et correspond aux intérêts perçus sur les montants engagés au point de décision, mais non décaissés durant la période de transition.

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM)

I.	Dette éligible à l'IADM (millions de DTS) ¹	77,55
	Financé par le compte IADM	59,82
	Ressources restantes au titre de l'Initiative PPTE	17,73
II.	Allégement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dettes admissibles

<u>Date de livraison</u>	<u>CRG</u>	<u>Compte de fiducie FRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	s/o	77,55	77,55

¹L'IADM prévoit un allégement intégral de la dette des pays membres admis en bénéficiaire s'ils remplissent les conditions requises. Les dons fournis par le compte IADM et les ressources de l'Initiative PPTE couvrent la totalité du stock de la dette envers le FMI à la fin de 2004 restant dû au moment où le pays membre est admis en bénéficiaire.

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays se qualifie pour l'aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant à engager. **Point intérimaire** : montant décaissé pendant la période entre les points de décision et d'achèvement, jusqu'à 20 % par an et 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 % respectivement dans des circonstances exceptionnelles). **Point d'achèvement** : point auquel un pays reçoit le solde de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un décaissement complémentaire correspondant aux intérêts perçus, comme précisé dans la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement est liée à la mise en œuvre de réformes structurelles essentielles convenues d'avance (point d'achèvement flottant).

IX. Évaluation des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'institut d'émission commun des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), qui comprend le Niger. L'évaluation la plus récente des sauvegardes de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. Lors de la mise à jour de 2010, l'évaluation a relevé que les contrôles de la BCEAO étaient toujours en place au niveau opérationnel. Il demeure que l'ajout d'un comité d'audit permettrait de renforcer le cadre global de la gouvernance afin d'assurer que le Conseil d'administration exerce la surveillance qui convient sur la structure des contrôles, y compris les mécanismes d'audit et les états financiers. La Réforme institutionnelle de l'UEMOA et de la BCEAO, achevée après approbation du rapport sur les sauvegardes, prévoyait la création du Comité d'audit qui devrait à présent commencer ses travaux. Il convient aussi de poursuivre les efforts déployés pour appliquer l'ensemble des IFRS dans la communication des informations financières.

X. Régime de change

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Le régime de change, commun à tous les membres de l'UEMOA, est exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. La monnaie commune de l'union, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux de 655, 957 FCFA pour 1 euro, conformément au taux de change officiel du franc français par rapport à l'euro et au taux fixe préalable du franc CFA par rapport au franc français de 100 FCFA pour 1 franc français. Le 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 % et sa valeur par rapport au franc français est passée de 50 FCFA pour 1 franc français à 100 FCFA pour 1 franc français. À compter du 31 décembre 1998, il a été rattaché à l'euro. En septembre 2011, le taux de change du franc CFA en termes de DTS était de 755 FCFA pour 1 DTS. Le régime de change des pays membres de l'UEMOA est passé de la catégorie des régimes de change sans monnaie officielle distincte à celle des régimes conventionnels de parité fixe.

XI. Consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec le Niger se déroulent selon le cycle de 12 mois.

XII. Assistance technique

Département	Type d'assistance	Date d'exécution
STA/AFRITAC W	Statistiques de comptabilité nationale	Mai 2010
STA/AFRITAC W	Statistiques de finances publiques	Juin 2010
FAD/AFRITAC W	Dépenses publiques	Juillet 2010
STA	Statistiques de comptabilité nationale	Août 2010
FAD/AFRITAC W	Exécution du budget	Octobre 2010
FAD/AFRITAC W	Administration des recettes	Novembre 2010
FAD/AFRITAC W	CDMT	Novembre 2010
STA	Statistiques de comptabilité nationale	Janvier 2011
FAD/AFRITAC W	CDMT	Janvier 2011
FAD/AFRITAC W	Exécution du budget	Janvier 2011
FAD/AFRITAC W	CDMT	Mars 2011
FAD/AFRITAC W	Exécution du budget	Mars 2011
FAD	Administration des recettes	Avril 2011
FAD/AFRITAC W	Gestion des finances publiques	Mai 2011
FAD/AFRITAC W	Administration des douanes	May 2011
FAD/AFRITAC W	Administration fiscale	Mai 2011
FAD	Gestion des finances publiques	Mai 2011
FAD	Politique fiscale	Juin 2011
FAD	Exécution du budget	Septembre 2011
STA/AFRITAC W	Statistiques du secteur réel	Septembre 2011
AFRITAC W	Comptes du trésor	Septembre 2011

XIII. Représentant résident : le poste est à pourvoir depuis mai 2011.

II. PLAN D'ACTION CONJOINT FMI/BANQUE MONDIALE, 2011–12

Produits	Calendrier des missions	Date de prestation prévue
A. Information mutuelle sur les programmes de travail concernés		
Le programme de travail du FMI		
Stratégie : Les avis et l'assistance technique du FMI aideront principalement le Niger à préserver la viabilité budgétaire et la stabilité économique tout en accroissant les dépenses prioritaires pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté.		
Consultations de 2011 au titre de l'article IV et évaluation ex-post du programme	Août 2011	Discussion du Conseil d'administration en novembre 2011
Consultations au titre de la FEC	Décembre 2011	Discussion du Conseil d'administration en février 2012
Revue du programme	Juin 2012	
Assistance technique de FAD/AFRITAC		
Missions sur l'exécution du budget	Octobre et novembre 2011	
Administration fiscale	Novembre 2011	
Missions sur la gestion des finances publiques	Janvier 2012	
Mission sur le budget	Janvier 2012	
Assistance technique de STA/AFRITAC		
Missions sur les statistiques du secteur réel	Septembre 2011 et avril 2012	
Missions sur les statistiques de finances publiques	Octobre et décembre 2011	

Programme de la Banque mondiale		
<p>Stratégie : La stratégie de la Banque mondiale est présentée dans la stratégie d'aide-pays qui couvre les exercices 08-11 et repose sur deux piliers : (i) accélérer une croissance soutenue équitablement partagée et (ii) accroître l'accès aux services de base et développer le capital humain ; la stratégie est aussi axée sur deux questions transversales qui concernent la démographie et la bonne gouvernance. La préparation d'une nouvelle stratégie d'aide-pays démarrera en 2012 parallèlement à celle d'un nouveau DSRP. Outre la mise en œuvre du portefeuille existant de la Banque, un certain nombre de nouvelles opérations seront préparées en vue d'une approbation par le Conseil au cours des exercices 12 et 13, y compris une série de politiques de développement couvrant plusieurs années, un projet sur les sources de croissance, un projet de renforcement de l'éducation et des compétences, le projet pôle de croissance multisectorielle de Kandaji et le projet d'adaptation au climat de la stratégie d'aide-pays. Les travaux analytiques incluront une revue des dépenses publiques, et des notes d'orientation sur la croissance économique, une analyse des impacts sur la pauvreté et le social des réformes de la politique fiscale, des revues des secteurs de l'énergie, des télécoms et de l'industrie minière, des études sur la faisabilité d'assurances basées sur le climat, les conflits et la sécurité, la stratégie et le développement institutionnel pour la gouvernance et la lutte contre la corruption et une assistance technique sur l'évaluation de la pauvreté, le développement local (Kandadji), des RONC sur le soutien à la mise en œuvre des audits et des passations de marchés ainsi que le suivi de l'ITIE et le renforcement des capacités des organisations de la société civile</p>		
Pré-évaluation des politiques de développement	Octobre 2011	Aide-mémoire
Évaluation des politiques de développement	Février 2012	Aide-mémoire
Missions de revue des dépenses publiques	Décembre 2011, avril 2012	Rapport sur les dépenses publiques
Missions sur la politique de croissance économique	Plusieurs	Notes d'orientation
Missions sectorielles, EES et d'assistance technique	Plusieurs	
B. Demande de contributions au programme de travail		
Demande du FMI à la Banque mondiale		
Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Niger		
Mise à jour économique périodique		
Demande de la Banque mondiale au FMI		
Mise à jour périodique du cadre macro		
C. Accord sur les produits et missions communs		
AVD	Septembre 2011	Discussion du Conseil en novembre 2011

III. NIGER: TABLEAU DES INDICATEURS COURANTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA SURVEILLANCE

(Octobre 2011)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de déclaration ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	En cours	En cours	J	M	M
Avoirs de réserve et engagements constituant des avoirs de réserve pour les autorités étrangères des autorités monétaires ¹	Juillet 2011	Août 2011	M	I	M
Monnaie centrale	Juillet 2011	Août 2011	M	I	M
Monnaie au sens large	Juillet 2011	Août 2011	M	I	M
Bilan de la banque centrale	Juillet 2011	Août 2011	M	I	M
Bilan consolidé du système bancaire	Juillet 2011	Août 2011	M	I	M
Taux d'intérêt ²	Juillet 2011	Août 2011	I	I	M
Indice des prix à la consommation	Juillet 2011	Août 2011	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	Juillet 2011	Août 2011			
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Juillet 2011	Août 2011	M	I	I
Stocks de la dette garantie de l'administration centrale et des administrations publiques ⁵	Déc. 2010	Août 2011	A	I	I
Solde extérieur courant	Déc. 2010	Août 2011	A	I	A
Exportations et Importations de biens et services	Déc. 2010	Août 2011	A	I	A
PIB/PNB	Déc. 2010	Août 2011	A	I	A
Dette extérieure brute	Déc. 2010	Août 2011	A	I	A

¹ Comprend les avoirs de réserve gagés ou autrement grevés ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Déterminés par le marché et officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du trésor à court et long terme.

³ Financement de l'étranger, des banques nationales et des institutions non bancaires nationales.

⁴ Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaire, fonds extrabudgétaires et fonds de la sécurité sociale) et les administrations des états et des collectivités locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance

⁶ Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (nd).



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 11/159
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
19 décembre 2011

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

**Le FMI conclut les consultations de 2011
au titre de l'article IV et aborde l'évaluation a posteriori (EAP) de la mise
en œuvre des programmes à plus long terme en faveur du Niger**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu le 2 décembre 2011 les consultations au titre de l'article IV¹ et a abordé l'évaluation a posteriori (EAP)² de la mise en œuvre des programmes à plus long terme en faveur du Niger.

Informations générales

Les dernières consultations au titre de l'article IV avec le Niger se sont déroulées en décembre 2008. Depuis lors, le pays a connu une période d'instabilité politique, notamment un coup d'État militaire en février 2010 suivi par une année de transition vers la démocratie. Un gouvernement démocratiquement élu a pris ses fonctions en avril 2011. Le nouveau gouvernement a annoncé des mesures fermes pour faire face aux menaces croissantes pesant sur la sécurité dans la région, accélérer le développement économique, réduire la corruption et améliorer la gouvernance dans le secteur minier

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm> .

² Une évaluation a posteriori (EAP) est requise pour tous les membres qui appliquent des programmes avec le FMI sur une longue période. Ces évaluations offrent l'occasion de prendre du recul par rapport à l'application continue de programmes afin de permettre une analyse des problèmes économiques du pays concerné, de faire le point sur les progrès accomplis dans le cadre des programmes approuvés par le FMI et de tirer des leçons prospectives pour les futurs programmes avec l'institution.

À moyen terme, les perspectives sont favorables grâce à des investissements substantiels dans de nouveaux projets pétroliers et d'extraction de l'uranium. Les recettes croissantes de ces projets représentent pour l'État une excellente occasion de promouvoir les dépenses en faveur du développement et de réduire la pauvreté. En même temps, la participation de l'État au financement de projets de gestion des ressources naturelles accroît les risques liés à la viabilité de la dette publique, tandis que la hausse des recettes provenant des ressources naturelles rendra le pays plus vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières.

En 2010, la performance macroéconomique a été satisfaisante. Grâce à une excellente récolte, l'activité économique a enregistré une expansion de 8 % et a fermement rebondi après les graves pénuries alimentaires et la croissance atone de l'année précédente. Même si les résultats budgétaires se maintiennent globalement sur les rails, la composition des dépenses d'investissement a pâti d'une réallocation en faveur de subventions mal ciblées des combustibles.

En dépit des retombées de la crise libyenne, l'activité économique est restée dynamique au cours des huit premiers mois de 2011 ; pour l'ensemble de l'année, la croissance du produit intérieur brut (PIB) pourrait atteindre près de 4 %. Bien que la récolte de 2011 ait été inférieure aux attentes dans certaines régions du pays, l'impact de la hausse des prix alimentaires mondiaux sur l'inflation est resté modeste. L'exécution du budget a été satisfaisante au cours des huit premiers mois de 2011 et des progrès ont été accomplis pour réduire les subventions aux produits pétroliers.

Les perspectives économiques sont favorables pour 2012. Grâce au démarrage d'un nouveau projet pétrolier et aux effets positifs qu'il aura sur les secteurs hors ressources naturelles de l'économie, la croissance du PIB réel pourrait atteindre environ 14 %. Le budget de l'État pour 2012 table sur un déficit budgétaire de base de l'ordre de 1 % du PIB. Les recettes projetées d'un nouveau projet pétrolier ainsi que de plus gros efforts de mobilisation des recettes intérieures pourraient ménager un large espace budgétaire permettant des hausses substantielles des dépenses d'investissement public et des dépenses sociales en 2012.

L'évaluation a posteriori (EAP) a porté sur le travail du FMI au Niger de 2005 à 2010, dans le cadre de l'accord de 2005-08 au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) ainsi que de l'accord de 2008-11 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cette évaluation conclut que les résultats macroéconomiques de la période examinée sont en général satisfaisants. Malgré les nombreux chocs qui ont frappé l'économie pendant cette période, notamment des chocs climatiques et l'instabilité politique, la stabilité macroéconomique a été préservée et de prudentes politiques budgétaires ont permis d'augmenter régulièrement les dépenses prioritaires. Des progrès ont été réalisés pour améliorer la gestion des finances publiques et la gestion de la dette, quoique l'exécution du budget et la mobilisation des recettes présentent encore quelques insuffisances.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs saluent la reprise économique du Niger depuis le milieu de 2010 ainsi que ses perspectives favorables à moyen terme étayées par le démarrage de nouveaux projets de gestion des ressources naturelles. En dépit de ces perspectives favorables, le pays doit encore relever de grands défis, notamment son taux de pauvreté élevé et sa vulnérabilité aux chocs liés au climat et aux fluctuations des prix des matières premières. Pour relever ces défis et assurer une croissance durable, les administrateurs insistent sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes institutionnelles et politiques.

Les administrateurs estiment que la stratégie de développement des autorités cible à juste titre les investissements dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation. Ils soulignent toutefois qu'il sera essentiel d'améliorer le climat des affaires pour stimuler une croissance solidaire et l'emploi. Même si l'augmentation des recettes offrira un espace non négligeable pour les dépenses en faveur du développement dans les années qui viennent, il restera important de planifier soigneusement des programmes d'investissements publics en tenant compte de leurs effets sur les futures dépenses courantes, de la disponibilité du financement et des contraintes de capacité de mise en œuvre.

Les administrateurs préconisent un renforcement du cadre budgétaire à moyen terme pour aligner le budget sur les dépenses prioritaires, tout en maintenant la viabilité de la dette. Ils encouragent les autorités à mettre en place une marge de manœuvre budgétaire pour atténuer les effets négatifs des chocs exogènes et pour stabiliser les dépenses au fil du temps. Les administrateurs attendent avec intérêt la poursuite des efforts qui ont été déployés pour renforcer davantage la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques ainsi que pour mieux cibler les subventions.

Les administrateurs notent que les indicateurs de risque de surendettement du Niger étaient récemment passés de «faibles» à «modérés» du fait de la participation de l'État au financement des projets de ressources naturelles. Pour préserver la viabilité de la dette, ils encouragent les autorités à minimiser les emprunts non concessionnels, à hiérarchiser les investissements publics et à renforcer davantage leur gestion de la dette.

Les administrateurs saluent les mesures prises pour accroître la transparence dans les secteurs pétrolier et minier, notamment s'agissant du respect de l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Ils recommandent aux autorités de continuer à renforcer leur surveillance des secteurs pétrolier et minier.

Les administrateurs avalisent les conclusions de l'évaluation a posteriori de la mise en œuvre des programmes à plus long terme du FMI. Ils sont d'avis que le travail du FMI au Niger depuis 2005 a été constructif et a contribué à la stabilité macroéconomique. Les administrateurs soulignent qu'à l'avenir FMI doit continuer à s'appuyer sur les priorités de réformes clés qui incluent les volets suivants : renforcer la gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes, assurer un rendement maximum des industries extractives pour

l'économie, développer le secteur financier conformément aux recommandations du PESF et améliorer les incitations aux investissements privés et à l'activité commerciale.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Tableau 1. Niger – Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009-16

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Prel.				Proj.		
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	-0.9	8.0	3.8	14.1	6.5	7.2	6.9	7.0
PIB non agricole à prix constants	5.5	0.7	7.6	17.6	6.9	7.8	7.3	7.2
PIB non pétrolier et minier				5.9	5.6	5.8	6.0	6.2
Déflateur du PIB	4.1	1.5	4.3	2.2	1.9	2.1	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation								
Moyenne annuelle	1.1	0.9	3.7	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Fin de période	-0.6	2.7	3.4	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	15.2	8.1	19.7	37.4	12.0	14.2	16.7	9.3
<i>dont</i> : exportations hors uranium	31.0	-3.3	15.4	54.8	21.8	3.5	3.2	11.4
Importations, f.à.b. (francs CFA)	40.2	4.7	19.6	17.0	-0.3	-1.3	9.4	4.9
Volume des exportations	13.6	0.0	12.5	34.4	13.1	11.9	12.8	8.9
Volume des importations	35.3	-10.3	23.7	26.2	-3.0	-4.0	7.0	2.1
Termes de l'échange (détérioration -)	3.9	-3.6	8.7	12.4	-2.4	1.6	0.3	0.6
Finances publiques								
Recettes totales	-17.7	6.1	15.4	36.2	13.5	11.2	13.2	10.7
Dépenses totales et prêts nets	11.3	-4.2	32.0	29.0	15.4	10.8	9.2	6.8
<i>dont</i> : dépenses courantes	0.0	21.8	14.8	-1.9	21.5	14.1	12.3	6.3
<i>dont</i> : dépenses en capital	25.1	-29.5	43.1	86.7	11.1	8.2	6.9	7.5
(Variation annuelle en pourcentage en début de période)								
Monnaie et crédit								
Crédit intérieur	41.0	9.1	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Crédit à l'État (net)	28.9	1.4	-0.4	-4.6	1.0	1.2	-1.5	-4.6
Crédit à l'économie	12.1	7.7	11.8	18.2	9.4	12.0	11.5	13.8
Avoirs intérieurs nets	41.2	1.6	11.4	13.6	10.4	13.1	10.0	9.2
Monnaie au sens large	18.3	22.6	8.2	16.6	8.5	11.8	14.0	9.1
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (en pourcentage)	5.3	4.7	4.7	4.7	4.7	4.6	4.4	4.4
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Finances publiques								
Recettes totales	14.7	14.2	15.1	17.6	18.5	18.8	19.5	19.8
Recettes totales et prêts nets	24.6	21.5	26.2	28.9	30.8	31.2	31.2	30.5
Dépenses courantes	12.1	13.5	14.3	12.0	13.4	14.0	14.4	14.1
Dépenses en capital	12.5	8.0	10.6	16.9	17.4	17.2	16.8	16.6
Solde de base (dons exclus) ¹	-4.1	-3.0	-4.0	-0.7	-1.5	-1.5	-0.8	-0.1
Solde global (base engagements, dons inclus)	-5.5	-2.5	-3.5	-3.5	-4.7	-5.0	-4.5	-3.8
Investissements bruts	33.0	45.9	38.9	34.9	29.1	26.7	26.4	26.3
<i>dont</i> : Investissements privés	25.2	41.1	32.6	25.4	19.0	16.4	16.4	16.4
Investissements publics	7.8	4.8	6.3	9.5	10.1	10.3	10.1	9.9
Variation des stocks	-0.3	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Épargne nationale brute	7.9	24.9	11.4	8.5	8.6	13.2	14.0	15.9
<i>dont</i> : épargne privée	1.6	19.4	5.3	0.3	0.5	5.1	6.1	7.7
Épargne intérieure	5.7	17.4	7.1	6.8	8.0	12.6	14.4	16.8
Solde extérieur courant (dons inclus)	-25.0	-21.0	-27.5	-26.3	-20.5	-13.4	-12.4	-10.4
Ratio du service de la dette en pourcentage des :								
exportations de biens et services	2.5	2.6	4.1	3.0	2.8	2.6	2.3	2.0
recettes publiques	3.5	3.9	6.2	4.4	4.2	3.9	3.6	3.1
VAN de la dette extérieure	10.9	11.8	25.5	23.6	23.4	23.4	23.5	23.8
Aide extérieure	6.1	6.1	12.1	12.9	12.9	12.9	12.7	12.3
(En milliards de francs CFA)								
PIB aux prix courants du marché	2,481	2,722	2,946	3,434	3,725	4,078	4,447	4,852
Balance des paiements globale	-89.8	99.1	-19.4	17.9	-14.8	-11.1	34.2	-2.2

Sources: autorités nigériennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹Recettes moins dépenses à l'exclusion des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur pour le Niger

2 décembre 2011

Au nom des autorités nigériennes, je tiens à remercier le Conseil d'administration et la direction du FMI pour leur appui constant au Niger. Je remercie également les services du FMI pour leurs précieux conseils de politique générale et plus particulièrement pour les entretiens fructueux qui se sont déroulés à Niamey et à Washington en août et septembre 2011 dans le cadre des consultations de 2011 au titre de l'article IV.

Le Niger sort d'une période d'incertitude marquée par la sécheresse de 2009 — qui a lourdement pesé sur l'activité économique — et les effets du coup d'État militaire intervenu au début 2010. Si des risques subsistent, notamment avec les vulnérabilités extérieures liées aux crises dans la région, les perspectives à moyen terme se sont améliorées. Cette amélioration est due, en grande partie, à l'accélération de la réalisation du potentiel lié aux richesses naturelles du pays et à la ferme détermination du gouvernement installé en avril 2011, de mener une politique économique et financière saine.

Pour atteindre les objectifs de développement qu'il s'est fixé en prenant appui sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du programme FEC qui vient de s'achever, le gouvernement nigérien a élaboré une stratégie de développement à moyen terme qui vise à porter la croissance du PIB à 7 % au moins, sur le moyen terme. Cette stratégie prévoit des mesures visant à accroître l'investissement public dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation. Dans le même temps, les autorités nigériennes entendent prendre des dispositions pour renforcer la gestion des finances publiques et améliorer la gouvernance des projets de mise en valeur des ressources naturelles. L'exécution des réformes requises fait appel à une réduction des contraintes de capacités qui pèsent actuellement sur le Niger. À cet effet, les autorités nigériennes ont demandé une assistance technique dans un certain nombre de domaines qu'elles considèrent essentiels pour leur stratégie de développement.

Pour montrer sa détermination à exécuter les réformes, le gouvernement a pris déjà d'importantes mesures de réduction des subventions des produits pétroliers, en vue de mettre en place un mécanisme de transmission automatique de l'évolution des prix internationaux du pétrole. Il a aussi adopté un nouveau code général des impôts qui a principalement pour objectif d'élargir la base d'imposition, d'augmenter le niveau général des recettes publiques et d'améliorer le solde budgétaire de base, conformément aux critères de convergence de l'UEMOA.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

La conjonction de conditions météorologiques favorables et de l'expansion du commerce et du transport des produits agricoles a contribué aux bons résultats macroéconomiques du Niger en 2010. La croissance du PIB réel a atteint 8 %, par rapport à une contraction de 1 % en 2009, consécutive à la grave sécheresse de la même année. Les investissements dans les secteurs du pétrole et de l'uranium ont contribué à la bonne performance de 2010. Le taux d'inflation annuel

moyen a été maintenu à moins de 1 %. Les réalisations budgétaires ont été conformes aux objectifs du programme en 2010, grâce au succès des efforts menés pour accroître le civisme fiscal et mieux contrôler les dépenses.

En 2011, malgré certains facteurs défavorables, notamment la récolte décevante et les effets de débordement de la crise libyenne, le taux de croissance du PIB devrait ressortir à 4 %. L'inflation devrait rester faible, s'établissant à un peu plus de 3,5 %. Les données préliminaires couvrant la période allant jusqu'à la fin août montrent des résultats d'exécution budgétaire satisfaisant, les recettes ayant été supérieures aux prévisions tandis que les dépenses ont été conformes aux objectifs. S'agissant des réformes, malgré des retards, des progrès significatifs ont été réalisés notamment en matière de renforcement de la GFP, de planification budgétaire, de gestion de la dette et de transparence de la gestion des ressources naturelles. Le Niger a été récemment déclaré comme étant en conformité avec le cadre de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE).

PERSPECTIVES ET DÉFIS DE POLITIQUE À MOYEN TERME

Avec l'entrée en phase de production de deux grands projets en 2012 et 2014, les exportations de pétrole et de produits miniers devraient tripler entre 2011 et 2016, ce qui pourrait augmenter les recettes tirées des ressources naturelles de 3,5 % du PIB. Ainsi, le taux de croissance du PIB pourrait atteindre 14 % en 2012 et l'activité économique – hors exploitation des ressources naturelles – demeurer forte à moyen terme; le déficit extérieur courant diminuerait considérablement tandis que l'inflation resterait maîtrisée, pour autant que des conditions climatiques favorables prédominent.

Promouvoir une croissance et une diversification économiques solidaires

Pour satisfaire les besoins en infrastructure de base et les besoins sociaux, le gouvernement a élaboré une stratégie de développement à moyen terme ambitieuse, centrée sur des augmentations substantielles de l'investissement dans l'infrastructure, l'agriculture, la santé et l'éducation. Les autorités nigériennes souscrivent aux recommandations des services du FMI, notamment sur la nécessité de veiller à un meilleur usage des ressources attendues des secteurs pétrolier et minier, et de mettre davantage l'accent sur l'amélioration du climat des affaires.

Créer une marge de manœuvre budgétaire pour amortir les chocs exogènes

Les autorités souscrivent à l'impératif de mise en place d'un mécanisme d'absorption des chocs exogènes. Toutefois, eu égard aux investissements lourds qui s'imposent et à l'ampleur des besoins sociaux du pays, il pourrait s'avérer difficile, dans les conditions actuelles, de dégager une partie des ressources budgétaires sous forme d'avoirs de réserves. Elles restent cependant ouvertes à l'idée d'envisager la création d'un tel mécanisme à moyen terme. Dans l'intervalle, leurs efforts de développement agricole et d'amélioration de la gestion de la production agricole, conjuguée à l'élimination progressive des subventions des produits pétroliers, devraient contribuer à mieux faire face aux chocs liés aux conditions climatiques et aux fluctuations des prix du pétrole.

Affermir la gestion des projets pétroliers et miniers

Des progrès considérables ont été faits dans le processus d'amélioration de la transparence du secteur des industries extractives. Le gouvernement nigérien a amendé la Constitution en y ajoutant une disposition qui impose la publication de tous les contrats de prospection et d'exploitation des ressources naturelles, ainsi que les versements à l'État y afférents. Les autorités conviennent, avec les services du FMI, de la nécessité de renforcer le suivi et la supervision du secteur minier; à cet effet, elles ont demandé une assistance technique en matière de gestion des ressources naturelles.

Renforcer le cadre et les procédures budgétaires, ainsi que le recouvrement des recettes

Le budget 2012 est conforme au cadrage budgétaire à moyen terme recommandé par les services du FMI; les autorités nigériennes se félicitent de la proposition des services du FMI visant à créer une marge de manœuvre budgétaire pour accroître les dépenses liées au développement, tout en maintenant la viabilité de la dette. Le gouvernement reste déterminé à poursuivre les progrès engagés dans les domaines de l'élaboration et de l'exécution budgétaire, de la réforme fiscale et de l'administration des recettes.

Viabilité de la dette

Le gouvernement nigérien est d'avis qu'une politique d'endettement prudente est essentielle au maintien de la viabilité de la dette du Niger, tout en préconisant une utilisation efficiente de l'espace budgétaire disponible. Il reste déterminé à gérer prudemment la dette publique. À cet égard, il continue de solliciter des dons et de rechercher des financements concessionnels dans toute la mesure du possible, afin de préserver la viabilité de la dette.

Renforcer le secteur financier

Les autorités nigériennes reconnaissent qu'un secteur financier robuste joue un rôle important dans la diversification des activités du secteur privé. En collaboration avec les institutions régionales et les partenaires techniques et financiers des efforts ont été déployés pour adopter une stratégie globale de développement dans ce secteur. Les autorités se félicitent des conseils prodigués par les services du FMI sur les réformes institutionnelles et réglementaires visant à approfondir le système financier.

ÉVALUATION *EX POST* DE L'ENGAGEMENT SUR UNE LONGUE PÉRIODE

Après avoir attentivement examiné le rapport *ex post* pour la période 2005-2010, les autorités estiment que ses conclusions sont assez pertinentes et objectives, dans la mesure où elles retracent l'évolution économique et financière de la période d'évaluation. Elles reconnaissent que l'engagement du FMI sur cette période a aidé le Niger à affronter les graves crises liées aux chocs exogènes, à maintenir la stabilité macroéconomique et à assurer la viabilité des finances publiques. Les autorités nigériennes souhaitent toutefois faire les observations complémentaires suivantes :

Subventions liées aux hydrocarbures

Compte tenu des cours actuels du pétrole sur le marché international, les autorités nigériennes ont admis que les subventions atteignent un niveau non viable. Depuis juin 2011, elles ont pris des dispositions pour réduire progressivement ces subventions avec la mise en place d'un mécanisme de transmission automatique de l'évolution des prix. Dans cette optique, les autorités ont conclu un accord avec la société civile et toutes les autres parties prenantes. Tirant les leçons des mouvements sociaux de 2005, consécutifs aux augmentations des prix des denrées alimentaires, elles ont décidé d'asseoir leurs efforts sur le dialogue et la recherche du consensus.

En conclusion, les perspectives à moyen et long terme du Niger se sont considérablement améliorées. Les autorités tiennent à mener des politiques vigoureuses, prudentes et viables pour veiller à ce que le Niger atteigne rapidement un niveau plus élevé de revenu par habitant qui profite à l'ensemble de la population. Dans cet effort, elles continueront de faire largement appel aux conseils et à l'assistance technique des services du FMI. Comme je l'indiquais au début de mon propos, les autorités nigériennes se félicitent de l'assistance que leur apportent les services du FMI et envisagent avec un vif intérêt, la poursuite de leur étroite collaboration, sous la forme du nouveau programme FEC qu'elles souhaitent conclure à brève échéance.